

Étude sur

**l'Analyse des méthodes de contribution des
secteurs de l'alimentation, de l'agriculture
et du monde rural aux questions globales:**

**L'agriculture et le développement rural pour
la réduction de la sous-alimentation
dans le monde rural**

JAICAF

Association pour la Collaboration
Internationale en matière
d'Agriculture et de Forêt du Japon

Mars 2008

Étude sur

**l'Analyse des méthodes de contribution des
secteurs de l'alimentation, de l'agriculture
et du monde rural aux questions globales:**

**L'agriculture et le développement rural pour
la réduction de la sous-alimentation
dans le monde rural**

JAICAF

Association pour la Collaboration
Internationale en matière
d'Agriculture et de Forêt du Japon

Mars 2008

**Étude sur l'Analyse des méthodes de contribution
des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture
et du monde rural aux questions globales:**

**L'agriculture et le développement rural pour
la réduction de la sous-alimentation
dans le monde rural**

**Association pour la Collaboration Internationale en matière
d'Agriculture et de Forêt du Japon**

3F Akasaka KSA Bldg., 8-10-39 Akasaka
Minato-ku, Tokyo, 107-0052, Japon

Tel: +81 - 3 - 5772 - 7880

Télécopie: +81 - 3 - 5772 - 7680

Avant Propos

La sous-alimentation affecte directement la vie des êtres humains et tout comme la pauvreté, constitue un problème à résoudre en priorité. C'est un thème qui en tant que question globale, suscite un intérêt élevé au sein de l'opinion publique internationale. Lors de Sommet Mondial tenue en 1996, sur l'alimentation, on s'était fixé l'objectif de réduire de moitié le nombre de sous-alimentés, à l'horizon 2015. Lors du Sommet du Millénaire organisé par les Nations Unis en 2000 l'objectif de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici 2015, avait également réaffirmé. Cependant, la sous-alimentation affecte encore 854 millions de personnes, 820 millions desquels vivent dans des pays en voie de développement. Les pays d'Afrique subsahariennes sont les plus affectés et la résolution d'un tel problème passe nécessairement par des efforts supplémentaires.

Par ailleurs, la Charte de l'Aide Publique au Développement du Japon indique clairement qu' «A l'égard des questions globales, notamment l'alimentation, des efforts supplémentaires doivent être immédiatement consentis, de manière coordonnée par l'ensemble de la communauté internationale. Le Japon entend s'attaquer à ces problèmes par le biais de l'APD et participera activement à l'élaboration de normes internationales ». Egalement avant la tenue de la quatrième Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD IV) prévu au mois de mai de cette année à Yokohama, la coopération avec les pays Africains est attendue.

Dans ce contexte, le Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche a décidé de choisir la question de l'«éradication de la sous-alimentation en milieu rural», en vue de l'analyser durant l'année fiscale 2007 dans le cadre de l'«Étude d'Analyse sur les méthodes de contribution des secteurs de l'alimentation, l'agriculture et des milieux ruraux à l'égard des questions globales». Notre association à qui cette Etude a été confiée a choisi, entre autres pays de l'Afrique de l'Ouest, qui a été ciblée, le Ghana et le Burkina et y a mené une étude et procédé à des analyses. Pour les besoins de l'Etude, le comité d'Analyse composé des chercheurs, d'experts dans le domaine a été mis en place et une analyse approfondie a été menée. Par ailleurs la mission de l'Etude sur terrain a été effectuée pour échanger les idées avec les institutions gouvernementales et les bailleurs de fonds et recueillir les informations relatives à la question.

Nous vous remercions les membres du Comité d'Analyse, les personnes concernées au sein du Ministère des Affaires Etrangères, des Ambassades du Japon, de la JICA, les experts expatriés, les volontaires JOCV, les institutions gouvernementaux et les bailleurs de fonds présents au Ghana et Burkina-Faso. Par ailleurs, la Division de la Coopération Internationale de la Direction Internationale, Cabinet du Ministre du Ministère de l'Agriculture, la Foresterie et la Pêche, nous ont apporté un appui énorme.

Mars 2008

Hidero MAKI

Président, JAICAF

Table des matières

| | |
|--|----|
| Chapitre 1 Objectifs et les Principes généraux de l'Etude..... | 1 |
| 1.1 Objectif..... | 1 |
| 1.2 Principes de l'Etude | 1 |
| Chapitre 2 Etat de prévalence de la sous-alimentation au niveau mondial..... | 4 |
| 2.1 Etat de prévalence de la sous-alimentation au niveau mondial et régional | 4 |
| 2.2 Situation de la sous-alimentation dans la région de l'Afrique Subsaharienne | 5 |
| 2.3 Situation de la sous-alimentation dans les pays ciblés par l'Etude | 7 |
| 2.3.1 Ghana | 7 |
| 2.3.2 Burkina-Faso..... | 8 |
| Chapitre 3 Situation de la sous-alimentation, de l'aide alimentaire et de l'agriculture au Ghana..... | 10 |
| 3.1 Situation de la sous-alimentation et de l'insécurité alimentaire et leurs causes..... | 10 |
| 3.1.1 Aperçu de la situation générale du Ghana..... | 10 |
| 3.1.2 Caractéristique de l'Agriculture et tendances de ces dernières années..... | 10 |
| 3.1.3 Tendance en matière de production alimentaire et caractéristiques par région..... | 14 |
| 3.1.4 Réduction de la pauvreté et Sécurité Alimentaire..... | 16 |
| 3.2 Situation de l'Aide alimentaire/agricole destinée à résoudre le problème de l'insuffisance des ressources alimentaires et de la sous-alimentation | 22 |
| 3.2.1 Aperçu de l'Aide fournie par les principaux bailleurs du fonds | 22 |
| 3.2.2 Contribution des Programmes et Projet de coopération dans le domaine de l'Agriculture et du développement rural..... | 25 |
| 3.3 Besoins futurs en aides pour remédier aux problèmes de la sous-alimentation et de l'insécurité alimentaire..... | 31 |
| Chapitre 4 Tendances de la faim et de l'aide alimentaire et de l'agriculture au Burkina Faso | 34 |
| 4.1 Tendance de la faim et de l'insécurité alimentaire..... | 34 |
| 4.1.1 Généralité sur le Burkina Faso | 34 |
| 4.1.2 Agriculture au Burkina Faso | 34 |
| 4.1.3 Caractéristique et problèmes des principales cultures..... | 37 |
| 4.1.4 Tendance et déterminants de la faim et de l'insécurité alimentaire | 42 |
| 4.2 Tendance de l'aide alimentaire et agricole face à la faim et à l'insécurité alimentaire..... | 46 |
| 4.2.1 Aide des principaux bailleurs | 46 |
| 4.2.2 Contributions des bailleurs à la résolution du problème de l'insécurité alimentaire..... | 50 |

| | | |
|--|---|----|
| 4.3 | Prévision des besoins en termes d'assistance dans la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire..... | 51 |
| Chapitre 5 Développement agricole et rural contribuant à la lutte contre la sous-alimentation dans les zones | | |
| | rurales en Afrique de l'Ouest | 57 |
| 5.1 | Situation de la sous-alimentation et de l'insécurité alimentaire : comparaison entre le Ghana et le Burkina Faso | 57 |
| 5.2 | Sous alimentation et insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest | 59 |
| 5.3 | Besoins en aide pour la lutte contre la sous-alimentation et principes de mise en œuvre de l'aide du Japon..... | 61 |
| 5.4 | Points à garder l'esprit lors de la mise en œuvre de l'aide à l'avenir | 70 |

Chapitre 1 Objectifs et les Principes généraux de l'Etude

1.1 Objectif

Dans le cadre de la charte Japonaise de l'Aide Publique au Développement, les questions globales telles que les problèmes environnementaux et aliénatoires sont considérées comme prioritaires. Face à de tels problèmes des efforts «doivent être immédiatement déployés de manière coordonnée par l'ensemble de la communauté internationale. Le Japon s'attaquera à ces problèmes par le biais de l'APD ».

Par conséquent, dans la présent étude, on vise désormais à promouvoir une coopération effective et efficace dans les secteurs de l'Agriculture, de la Foresterie et de la Pêche en analysant les effets de l'aide destinée aux questions globales dans les secteurs de l'alimentation, de l'Agriculture et du développement rural, les mesures qui pourraient répondre aux besoins des pays ciblés par l'étude, tout en valorisant les expériences du Japon. Il s'agira également de définir clairement des principes efficaces de mise en œuvre de l'Aide dans les zones ciblées par l'étude, lesquels correspondront au degré de leur développement socioéconomique et aux caractéristiques locales affectées par les aspects environnementaux.

1.2 Principes de l'Etude

(1) Thèmes de l'Etude

Dans le cadre de l'« Étude d'Analyse sur les méthodes de contribution des secteurs de l'alimentation, l'agriculture et des milieux ruraux à l'égard des questions globales » qui a démarré au cours de l'année fiscale 2005, les thèmes définis pour l'étude ont été: « Protection de forêt tropicale » pour la première année et « Lutte contre la désertification » pour la deuxième année. Pour l'année fiscale 2007, qui en a été la 3ème, conformément au plan de mise en œuvre des activités, la présente Etude qui nous a été confiée, notamment l'« agriculture et le développement rural pour éradiquer la sous-alimentation en milieu rural » a été choisi comme thème d'Etude.

(2) Indicateurs liés à la sous-alimentation

Le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) donne à la "sous-alimentation" qui est le thème de la présente étude de 2 types de définitions.

- i) Sous-alimentation: l'état d'une personne dont l'apport calorifique minimum est insuffisant pour couvrir ses besoins physiologiques minimums.
- ii) Malnutrition: l'Etat pathologique provoqué par le déficit d'apport, digestion de l'énergie (calories) et des nutriments telles que, protéine, vitamine et minéral

Lors du Sommet Mondial de l'Alimentation tenu en 1996, l'objectif visant à réduire de moitié le nombre de sous-alimentés à l'horizon 2015 a été fixé (le chiffre de référence étant 830 millions de personnes, chiffre moyen datant de 1990-1992). Par ailleurs un des Objectifs du Millénaire pour le Développement, vise à réduire de moitié,

entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la sous-alimentation. Les indicateurs sont : « la proportion d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale » et la «Proportion de la population ne bénéficiant pas d'un niveau minimal d'apport calorique ». Dans le cadre de la présente Etude, étant donné que les principales cultures vivrières sont ciblées, l'analyse se fera sur la base des indicateurs corrélés à la « Population sous-alimentées »

(3) Choix des pays ciblés par l'étude

Le plan de mise en œuvre des activités de la présente étude qui nous a été confiée préconise de choisir des pays, parmi les Etats de l'Afrique de l'Ouest. Pour cela, l'analyse portera d'abord sur la tendance de l'état de sous-alimentation des populations de la zone. (Tableau 1.1)

Les quatre pays de l'Afrique de l'Ouest ayant réussi à enregistrer une diminution, de la population souffrant de sous-alimentation sont notamment, le Bénin, le Ghana, la Guinée et la Mauritanie. Dans tous les autres pays la situation n'a pas évolué ou a même empiré. Le Ghana a notamment enregistré une nette diminution de populations sous-alimentées, en passant 5 millions 800 mille personnes souffrant de sous-alimentation entre 1990-1992 à 2 millions 400 mille entre 2001-2003. C'est le seul pays à avoir réussi à enregistrer une baisse de 50%, c'est-à-dire le taux visé lors du Sommet Mondial sur l'Alimentation. C'est cela qui a motivé le choix porté sur le Ghana, ainsi les bonnes pratiques de lutte contre la sous-alimentation qui y ont été déployées, pourront être mise à profit.

Par ailleurs, au Burkina Faso, en Gambie, au Mali, au Niger et au Sénégal, la taille des populations souffrant de sous-alimentation a augmenté, le cas du Libéria et de la Sierra Leone qui ont subi un impact négatif de conflit est compréhensible. A l'exception de Gambie, tous ces pays sont des pays sahéliens de la zone semi-aride et on peut imaginer que des conditions naturelles austères entravent l'amélioration de la productivité agricole. Parmi ces pays, le Burkina Faso et le Ghana ont même niveau de la pauvreté, laquelle est la cause principale de la sous-alimentation. Dans ces deux pays on retrouvait le même pourcentage (45%) de population vivant avec moins d'1 dollar PPA (Parité de pouvoir d'achat) par jour en 2003 (Rapport du Développement Humaine 2006/2007). Toutefois une nette démarcation a été enregistrée par rapport à la population sous-alimentée de ces 2 pays, par conséquent, le choix de ces deux pays est bien indiqué pour faire une comparaison. Par ailleurs, le Burkina Faso est un pays ciblé par le PAM (Programme Alimentaire Mondiale) et bénéficie beaucoup des projets de coopération bilatérale et multilatérale et constitue un cas très pertinent qui pourrait être comparé au Ghana. Pour ces raisons ci-évoquées, le Ghana et le Burkina-Faso ont été ciblés par la présente Etude.

Tableau 1.1 Etat de prévalence de la sous-alimentation dans les pays d'Afrique de l'Ouest et progrès enregistrés par rapport à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et l'Objectif fixé lors du Sommet Mondiale de l'Alimentation

| Pays en voie du Développement/Régions/sous-régions/Pays (Section de sous-alimentation*) | Population(millions) | | Populations sous-alimentées(Millions) | | Proportion :taux actuel 2001-03 /Critère de base1990-92 Populations sous-alimentées, taux d'atteinte d'Objectifs du SMA =0.5 | Proportion des populations sous-alimentées sur les populations totales% | |
|---|----------------------|--------------|---------------------------------------|-------------|--|---|-----------|
| | 1990-92 | 2001-03 | 1990-92 | 2001-03 | | 1990-92 | 2001-03 |
| Afrique de l'Ouest | 175.1 | 236.3 | 37.2 | 36.5 | 1.0 | 21 | 15 |
| Benin[3] | 4.8 | 6.6 | 1.0 | 0.9 | 0.9 | 20 | 14 |
| Burkina-Faso[3] | 9.2 | 12.6 | 1.9 | 2.1 | 1.1 | 21 | 17 |
| Cote d'Ivoire[3] | 12.9 | 16.4 | 2.3 | 2.2 | 1.0 | 18 | 14 |
| Gambie[4] | 1.0 | 1.4 | 0.2 | 0.4 | 1.8 | 22 | 27 |
| Ghana[3] | 15.7 | 20.5 | 5.8 | 2.4 | 0.4 | 37 | 12 |
| Guinée[4] | 6.4 | 8.4 | 2.5 | 2.0 | 0.8 | 39 | 24 |
| Liberia[5] | 2.1 | 3.2 | 0.7 | 1.6 | 2.2 | 34 | 49 |
| Mali[4] | 9.3 | 12.6 | 2.7 | 3.5 | 1.3 | 29 | 28 |
| Mauritanie[3] | 2.1 | 2.8 | 0.3 | 0.3 | 0.8 | 15 | 10 |
| Niger[4] | 7.9 | 11.5 | 3.2 | 3.7 | 1.2 | 41 | 32 |
| Nigeria[2] | 88.7 | 120.9 | 11.8 | 11.5 | 1.0 | 13 | 9 |
| Sénégal[4] | 7.5 | 9.9 | 1.8 | 2.2 | 1.3 | 23 | 23 |
| Sierra Leone[5] | 4.1 | 4.8 | 1.9 | 2.4 | 1.3 | 46 | 50 |
| Togo[4] | 3.5 | 4.8 | 1.2 | 1.2 | 1.0 | 33 | 25 |

* : Proportion de population sous alimentées [1] <5% [2] 5-9% [3] 10-19% [4] 20-34% [5] ≥35%

Source : L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2006, FAO

Chapitre 2 Etat de prévalence de la sous-alimentation au niveau mondial

2.1 Etat de prévalence de la sous-alimentation au niveau mondial et régional

La FAO estime que la population mondiale souffrant de sous-alimentation est de 854 millions, ce qui signifie la taille de la population sous-alimentées n'a pas baissé. Dans l'ensemble du pays en voie du Développement, alors que quelques progrès ont été enregistrés pour la période de 1995-1996, il y a eu une augmentation de la population sous-alimentée entre 2001-2003. Si l'on procède à une analyse par région, le nombre absolu de population sous-alimentée est le plus élevé en Asie/Pacifique, ceci est lié à la taille de la population. Nous avons en seconde position l'Afrique Sub-saharienne dont la population sous-alimentée a augmenté proportionnellement à l'augmentation de population globale.

Par ailleurs, concernant le taux de populations sous-alimentées, on enregistre une tendance à la baisse pour l'ensemble des pays en voie du développement, ce qui signifie que l'on tend vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement. En procédant par une analyse par région, l'Afrique Sub-saharienne enregistre la proportion de population sous-alimentée la plus élevée et cela montre que la situation de la région est alarmante.

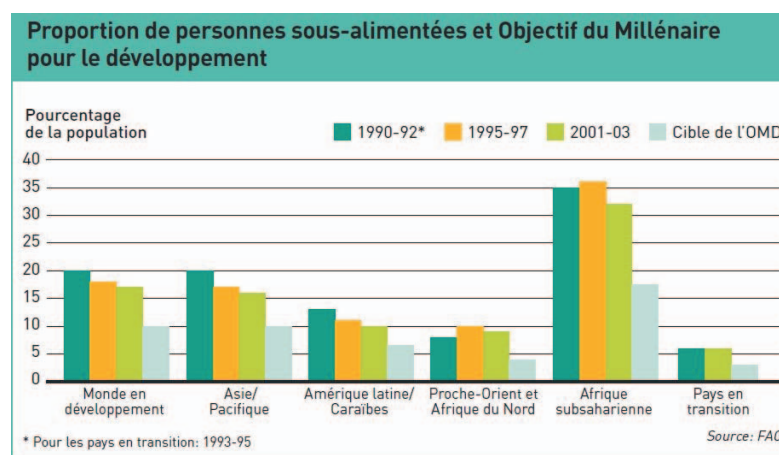
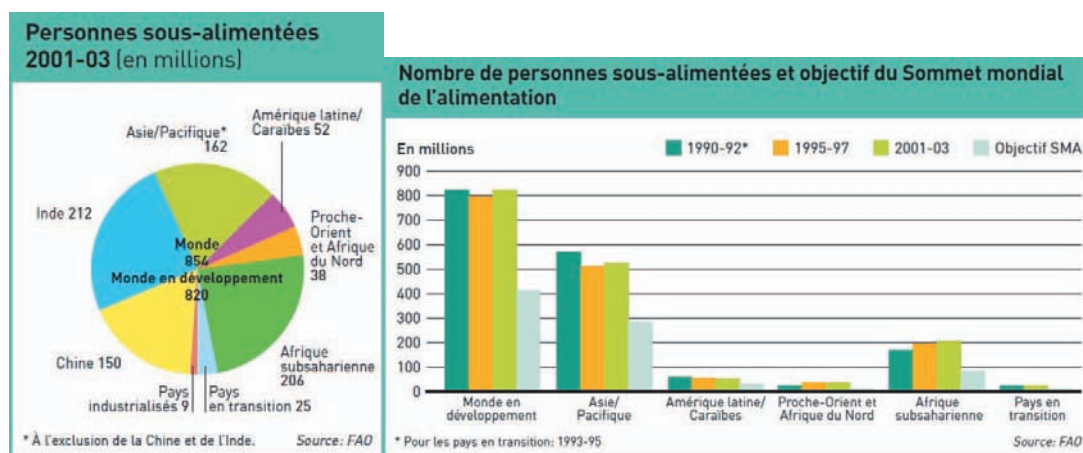


Fig. 2.1 Tendances de population sous-alimentée du monde

Source : L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2006, FAO

Comme l'on a vu ci-dessus, la proportion de population sous-alimentée est en baisse. Cependant en raison de l'augmentation de population, le nombre absolu de population sous-alimentée ne diminue pas, et cela continue à être une des grandes priorités, entre autres questions globales. La situation de l'Afrique sub-saharienne est surtout très difficile et pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement ainsi que celui du Sommet Mondiale de l'Alimentation, des efforts supplémentaires s'imposent, dans un contexte de collaboration au sein de la communauté internationale.

2.2 Situation de la sous-alimentation dans la région de l'Afrique Subsaharienne

Selon la FAO, dans l'ensemble de l'Afrique Subsaharienne, il y a eu une augmentation de la population touchée par la sous-alimentation, passant ainsi de 196 millions en 1990-02 à 260 millions en 2001-03. Egalement la proportion de population sous-alimentée est élevée et la lutte contre la sous-alimentation est une des questions prioritaires. De plus, si l'on procède à une analyse par région, pour l'Afrique de l'Est, du Sud et de l'Ouest, on constate une amélioration concernant le taux de populations sous-alimentée alors que le nombre absolue augmente. Donc la lutte contre la sous-alimentation reste un grand problème. Par contre, l'Afrique Centrale enregistre une hausse concernant la taille absolue et la proportion de sa population sous-alimentée et par conséquent fait face à la situation la plus critique de toute l'Afrique Subsaharienne.

Si l'on fait une analyse par pays (uniquement pour les pays dont les données sont disponibles dans le tableau ci-dessous), il n'y a qu'un seul pays, à savoir le Ghana qui a atteint l'objectif fixé lors du Sommet Mondial de l'Alimentation. En dehors du Ghana, 12 autres pays tendent vers l'atteinte de l'objectif tandis que 26 pays sont en stagnation ou en régression. Cela montre qu'au niveau du pays, la lutte contre la sous-alimentation est une question prioritaire. D'après les estimations du Département de l'Agriculture des Etats-Unis la taille de la population en situation de sous-alimentation en Afrique subsaharienne (cibles de l'étude : 37 pays) passera de 372 millions en 2006 à 460 millions en 2016. Egalement il estime qu'en 2016, la moitié de la population ne pourra pas consommer la quantité nutritive nécessaire.

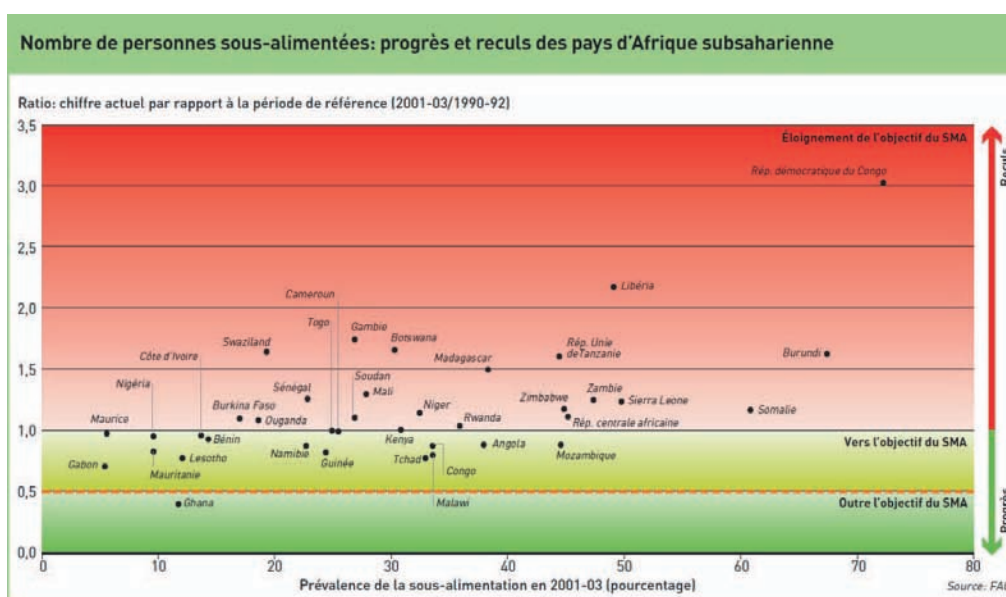
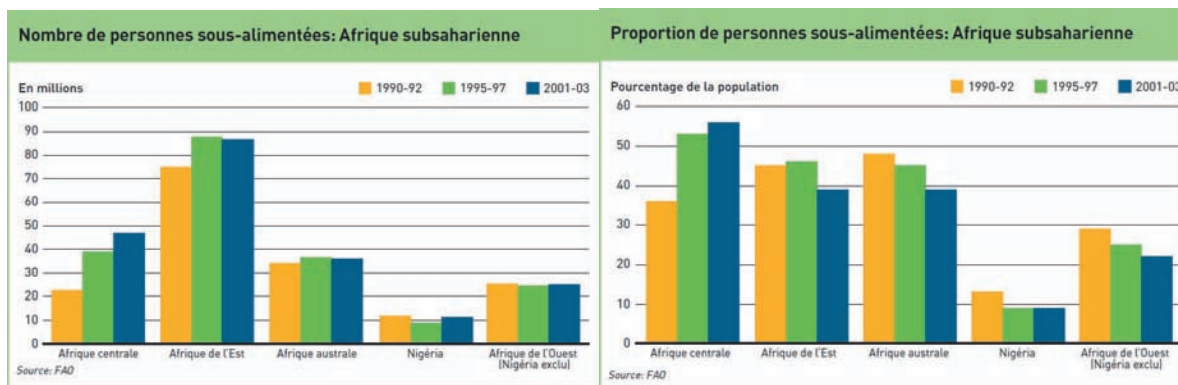


Fig. 2.2 Situation de population sous-alimentée dans la région de l'Afrique Subsaharienne
 Source : L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2006, FAO

Tableau 2.1 Capacité d'approvisionnement en Denrées Alimentaires en Afrique Subsaharienne

| Année | Production Céréalière | Production | | Imports Produits Agricoles (Céréales) | Aide Alimentaire (Estimée en céréale) | Toutes les alimentations possible a approvisionner |
|------------------|-----------------------|------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | | Rhizome (Estimée en céréale) | Produits Agricoles (Céréales) | | | |
| | | | | — 1000 tonnes — | | |
| 1997 | 72 063 | 38 917 | 12 539 | | 2 497 | 139 501 |
| 1998 | 74 606 | 41 581 | 15 786 | | 2 837 | 146 426 |
| 1999 | 76 057 | 43 653 | 13 285 | | 2 690 | 149 746 |
| 2000 | 72 695 | 44 904 | 14 650 | | 4 027 | 154 283 |
| 2001 | 77 373 | 46 581 | 18 610 | | 3 722 | 159 365 |
| 2002 | 75 716 | 46 184 | 20 176 | | 3 225 | 160 026 |
| 2003 | 84 092 | 47 018 | 20 126 | | 5 536 | 165 336 |
| 2004 | 82 512 | 49 044 | 22 471 | | 3 901 | 168 600 |
| 2005 | 92 596 | 49 659 | 23 563 | | 4 903 | 174 679 |
| Prévision | | | | | Ecart alimentaire | |
| 2006 | 94 994 | 51 289 | 20 662 | | BN 11 025 ED 17 596 | 175 528 |
| 2011 | 110 420 | 55 941 | 22 999 | | BN 11 076 ED 18 606 | 198 461 |
| 2016 | 126 544 | 60 955 | 25 973 | | BN 11 968 ED 20 150 | 223 740 |

* BN (Besoins nutritionnels) : Aliments nécessaires pour assurer la situation nutritionnelle moyenne nécessaire pour le pays (Estimé en céréale)
 ED (Ecart de Distribution) : Aliments nécessaire pour assurer la situation nutritionnelle nécessaire pour chaque couche de revenu (estimé en céréale)
 Source : Food Security Assessment 2006, USDA, 2007

2.3 Situation de la sous-alimentation dans les pays ciblés par l'Etude

2.3.1 Ghana

Au cours de ces dernières années, le Ghana est rapidement parvenu à réduire la taille de sa population touchée par la sous-alimentation. Il y a eu une augmentation de l'Approvisionnement en denrées alimentaires par personne, on est passé de 2077 kcal en 1990-92 à 2690 kcal en 2002-2004. La composition du régime alimentaire est caractérisée par une proportion de Rhizome supérieur à celle des céréales. L'approvisionnement en denrées alimentaires est également dépendant des produits d'importation. En particulier, le riz, le sucre et le blé font l'objet d'une importation massive. Le Département de l'Agriculture des Etats-Unis prévoit que l'Approvisionnement en denrées alimentaires va s'améliorer de façon continue et en 2016, le Pays pourra garantir sa propre sécurité Alimentaire.

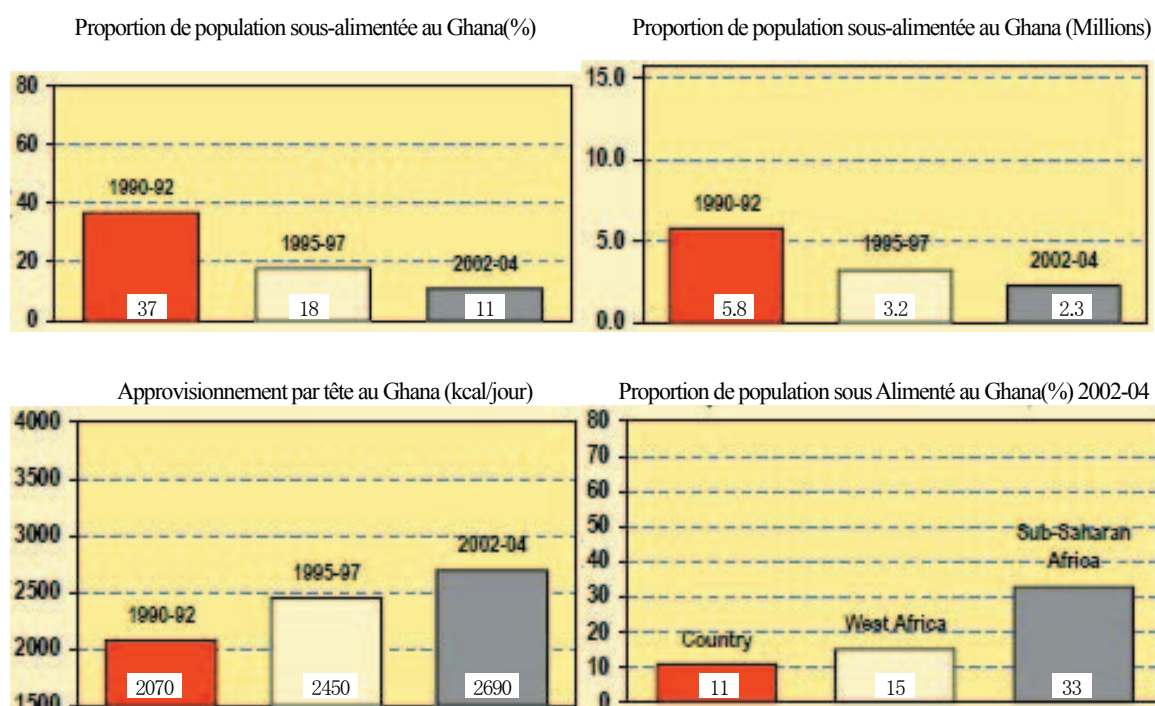
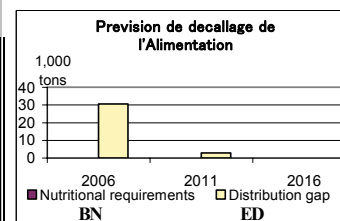
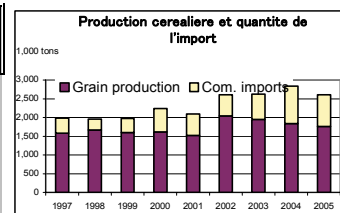


Fig. 2.3 Situation de la population sous-alimentée au Ghana

Source : Site web de FAO

Tableau 2.2 Capacité d'Approvisionnement en denrées alimentaires au Ghana

| Année | Production Céréalière | Production | Imports | Aide Alimentaire | Toutes les alimentations possible a approvisionner | |
|-------|-----------------------|---------------------------------|----------------------------------|----------------------|--|-------|
| | | Rhizome (Estimation céréale) | Produits Agricoles (Céréales) | (Estimation céréale) | BN | ED |
| | | | — 1000tonne — | | | |
| 1997 | 1 578 | 2 954 | 407 | 86 | | 5 086 |
| 1998 | 1 665 | 3 099 | 286 | 57 | | 5 142 |
| 1999 | 1 601 | 3 461 | 371 | 32 | | 5 478 |
| 2000 | 1 615 | 3 540 | 624 | 101 | | 5 784 |
| 2001 | 1 520 | 3 836 | 580 | 74 | | 6 041 |
| 2002 | 2 044 | 4 183 | 563 | 69 | | 6 867 |
| 2003 | 1 949 | 4 281 | 674 | 87 | | 7 148 |
| 2004 | 1 837 | 4 167 | 997 | 75 | | 7 188 |
| 2005 | 1 760 | 4 167 | 847 | 58 | | 7 135 |
| | Prévision | | | | Ecart Alimentaire | |
| 2006 | 1 760 | 4 542 | 814 | | 0 31 | 7 534 |
| 2011 | 2 362 | 4 979 | 914 | | 0 3 | 8 392 |
| 2016 | 2 654 | 5 447 | 1,019 | | 0 0 | 9 272 |



* BN (Besoins nutritionnels) : Aliments nécessaires pour assurer la situation nutritionnelle moyenne nécessaire pour le pays (Estimé en céréale)

ED (Ecart de Distribution) : Aliments nécessaire pour assurer la situation nutritionnelle nécessaire pour chaque couche de revenu (estimé en céréales)

Source : Food Security Assessment 2006, USDA, 2007

2.3.2 Burkina-Faso

Au Burkina Faso, il n'y a pas eu ces dernières années de fluctuation par rapport à la population touchée par la sous-alimentation. Cependant avec l'augmentation de population, la proportion de population sous-alimentée est en baisse. Par ailleurs, bien que l'on constate une augmentation de la quantité d'approvisionnement per capita en denrées alimentaires, qui est passé de 2350 kcal en 1990-92 à 2500 kcal en 2002-04, la population sous alimentée ne diminue pas. Cela montre que la disparité de la capacité d'approvisionnement en denrées alimentaires entre les individus est en train d'agrandir. La composition de l'Alimentation est caractérisée par une grande représentativité des céréales et une petite indépendance vis-à-vis des produits d'importation. La Direction de l'Agriculture des Etats-Unis prévoit l'agrandissement de l'écart Alimentaire. Cela indique que le Pays peut couvrir le minimum de ses besoins Alimentaires mais que le déficit Alimentaire à l'échelle individuel augmentera

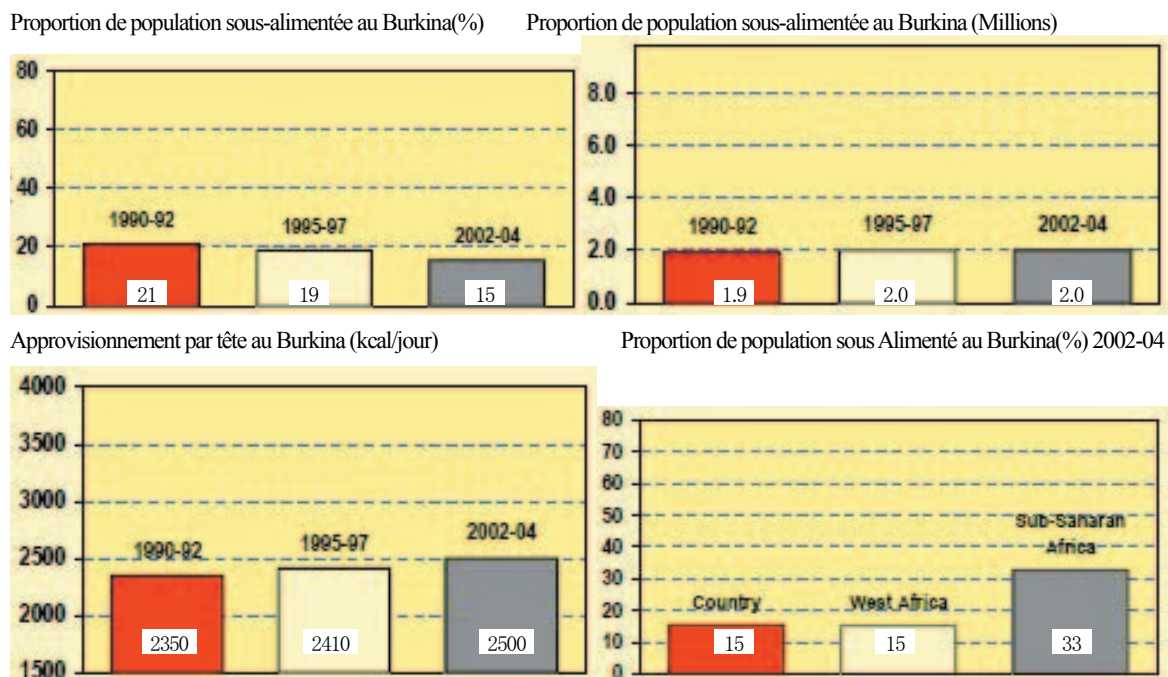
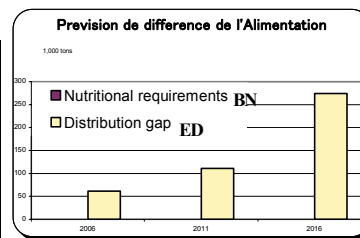
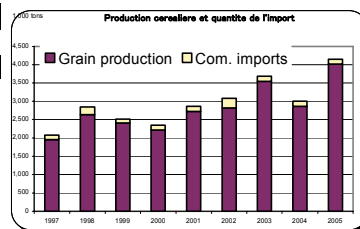


Fig. 2.4 Situation de population sous-alimentée au Burkina-Faso

Source : Site Web de FAO

Tableau 2.3 Capacité d'Approvisionnement en denrées alimentaires au Burkina FASO

| Année | Production Céréalière | Production | | Imports Produits Agricoles (Céréales) | Aide Alimentaire (Estimation céréale) | Toutes les alimentations possible a approvisionner |
|------------------|-----------------------|------------------------------|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | | Rhizome (Estimation céréale) | | | | |
| — 1000tonnes — | | | | | | |
| 1997 | 1 959 | 18 | | 119 | 48 | 2 428 |
| 1998 | 2 634 | 20 | | 211 | 30 | 3 170 |
| 1999 | 2 412 | 21 | | 104 | 55 | 2 886 |
| 2000 | 2 217 | 28 | | 133 | 33 | 2 732 |
| 2001 | 2 722 | 37 | | 146 | 42 | 3 236 |
| 2002 | 2 824 | 21 | | 261 | 49 | 3 546 |
| 2003 | 3 539 | 21 | | 148 | 32 | 4 103 |
| 2004 | 2 869 | 21 | | 135 | 45 | 3 539 |
| 2005 | 4 016 | 43 | | 131 | 44 | 4 709 |
| Prévision | | | | | Ecart Alimentaire | |
| 2006 | 3 484 | 28 | | 125 | BN 0 ED 61 | 4 131 |
| 2011 | 3 979 | 30 | | 125 | BN 0 ED 111 | 4 426 |
| 2016 | 4 310 | 31 | | 123 | BN 0 ED 275 | 4 763 |



* : Idem

Source : Site Web de la Direction de l'Agriculture des Etats-Unis

Chapitre 3 Situation de la sous-alimentation, de l'aide alimentaire et de l'agriculture au Ghana

3.1 Situation de la sous-alimentation et de l'insécurité alimentaire et leurs causes

3.1.1 Aperçu de la situation générale du Ghana

Le Ghana est un pays d'Afrique Occidentale situé au bord du Golf de Guinée. Les pays limitrophes du Ghana sont : la Côte-d'Ivoire, la Burkina Faso et le Togo. Sa superficie est de 238 mille 8500 km² (Environ deux tiers de superficie du Japon) et sa population est de 18 millions 912 mille (en 2000). C'est l'un des premiers pays de l'Afrique subsaharienne colonisés à avoir acquis l'indépendance en 1957. De l'indépendance à la crise des années 1970, le Ghana avait le PIB par capita le plus élevé de toute l'Afrique. Pendant près de 20 ans, une politique d'économie d'austérité y a été mise en œuvre par l'encadrement et l'appui de bailleurs tels que la Banque Mondiale, à la suite d'une série d'intervention militaire qui avaient affaibli l'institution et le système organisationnel nécessaire à un développement économique stable. En 1999, la chute du prix du Cacao, le premier produit d'exportation, sur le marché international, la baisse du prix de l'Or, l'un des principaux produits et la hausse de prix de pétrole ont engendré une crise économique sévère dans le Pays. En 2000, en plus des éléments extérieurs, l'échec de gestion budgétaire et la réduction du montant de l'Aide des bailleurs ont rapidement instauré l'inflation et l'augmentation massive des taux d'intérêt. Cependant, en 2002, sous l'égide de nouveau gouvernement, la politique économique d'austérité a été réinstaurée, ainsi les indicateurs macro-économiques de base ont connu une amélioration.

3.1.2 Caractéristique de l'agriculture et tendances de ces dernières années

L'Agriculture est le centre de l'économie du Ghana et elle représente 40% du PIB et occupe 60% de population active. Les terres cultivables sont estimées à 13.6 millions ha et environ 6 millions sont utilisées pour l'Agriculture.

L'Agriculture est catégorisée en 3 principales zones (Zone Forestière, la zone de Savane du Nord et la Zone de la Savane Côtière). La zone Forestière se trouve dans les régions de Western, Eastern, Ashanti, Brong Ahafo et Volta. La zone du Savane de Nord se trouve dans les 4 régions : Upper East, Upper West, Northern et Brong Ahafo. La zone de Savane Côtière couvre principalement le Central, Greater Accra, et une partie de région de Volta. La zone de Savane Côtière et de Savane du Nord compte une seule saison pluvieuse. Par contre la zone forestière bénéficie 2 saisons des pluies et la pluviométrie y est de 800mm à 1800mm par saison (Fig. 3.1).

La zone de Savane du Nord est en retard concernant les aménagements des infrastructures hydrauliques, le réseau routier, les marchés, les infrastructures de transformations des récoltes. Les principaux produits sont les produits céréaliers tels que le mil, le sorgho, le riz. Il y a également l'igname, le coton, la tomate et l'élevage bovin, ovins, caprin qui sont très active. La production de mangue s'est développée ces dernières années, dans une partie de la zone.

Dans la zone de savane côtière, en plus de maïs et le riz, la production de manioc, de légumes, de noix de coco, de

mangues, de cannes à sucre et l'élevage sont active. Les précipitations annuelles de cette zone sont limitées mais il y a certaines zones humides et basses. Dans le temps, il y avait dans cette région la plantation de l'usine publique de raffinage de sucre. La reprise des activités de raffinage de cannes à sucre produits par les micros producteurs est prévue avec le financement des privés. Dans la région de Volta, une expérience de production par l'Université Agricole de la zone aurait permis de découvrir la possibilité de production de patate douce et de soja.

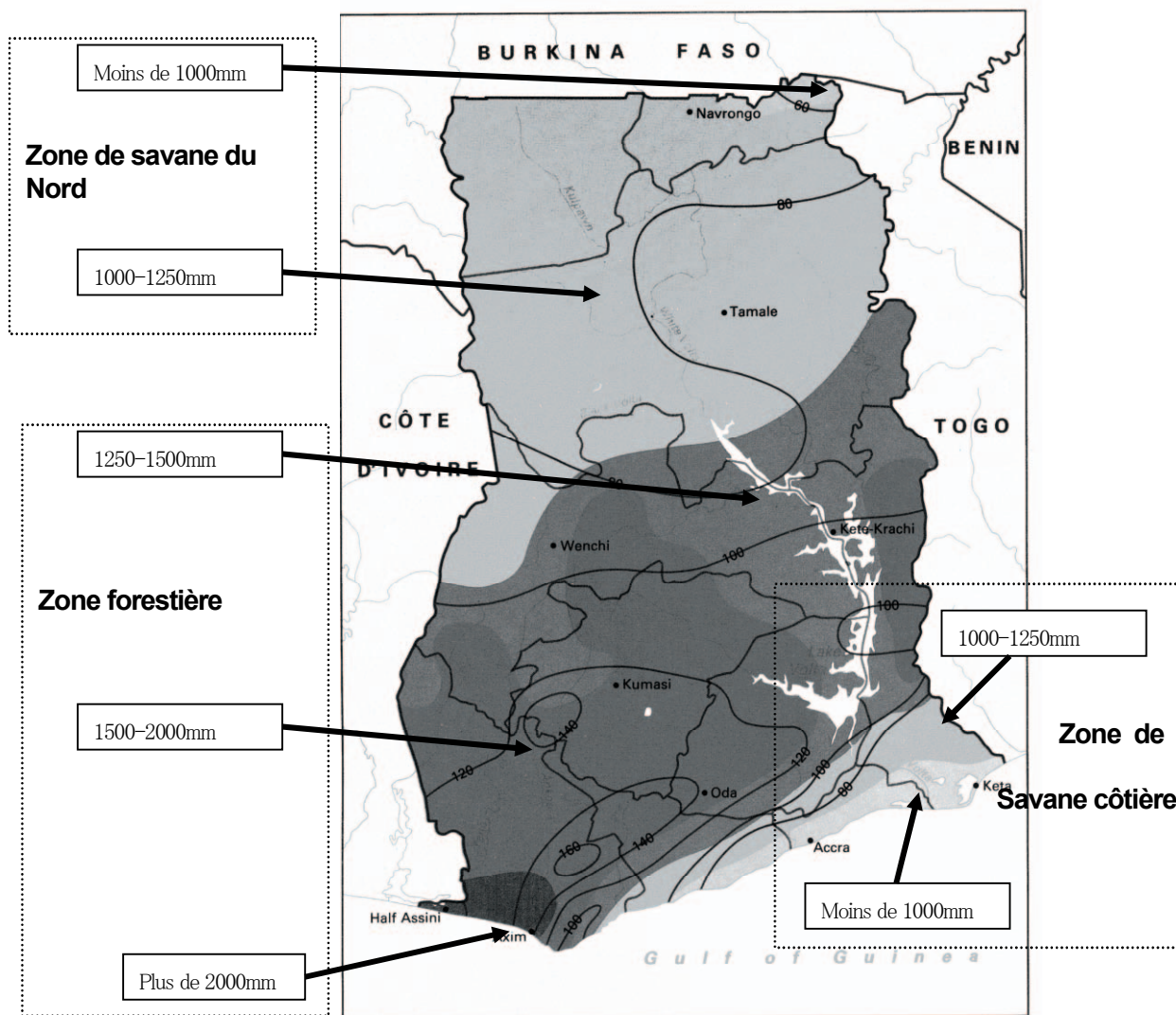


Fig. 3.1 Carte des Précipitations de Ghana

La Zone forestière bénéficie d'une grande pluviosité et est propice aux produits d'arboriculture.

Le cacao, le café, le palmier à huile, la noix de cajou y sont beaucoup produits, la banane plantain et les agrumes sont également produits pour la plupart, dans la zone. En plus des micro-producteurs, les coopératives et les grandes fermes industrielles sont présentes dans cette zone. Ces zones sont uniques, avec de faibles besoins en irrigation mais une amélioration des routes (Principales et Routes Rurales locales) faciliterait beaucoup l'accès au marché.

La superficie irrigable est estimée de 500 mille ha. Cependant la superficie irriguée, depuis la mise en place en 1977, de GIDA (Ghana Irrigation Development Authority) jusqu'à nos jours est de 8745 ha dans les 22 zones en

exploitation. La superficie irriguée réelle n'est que de 5200 ha en 2003 soit 60%, seulement.

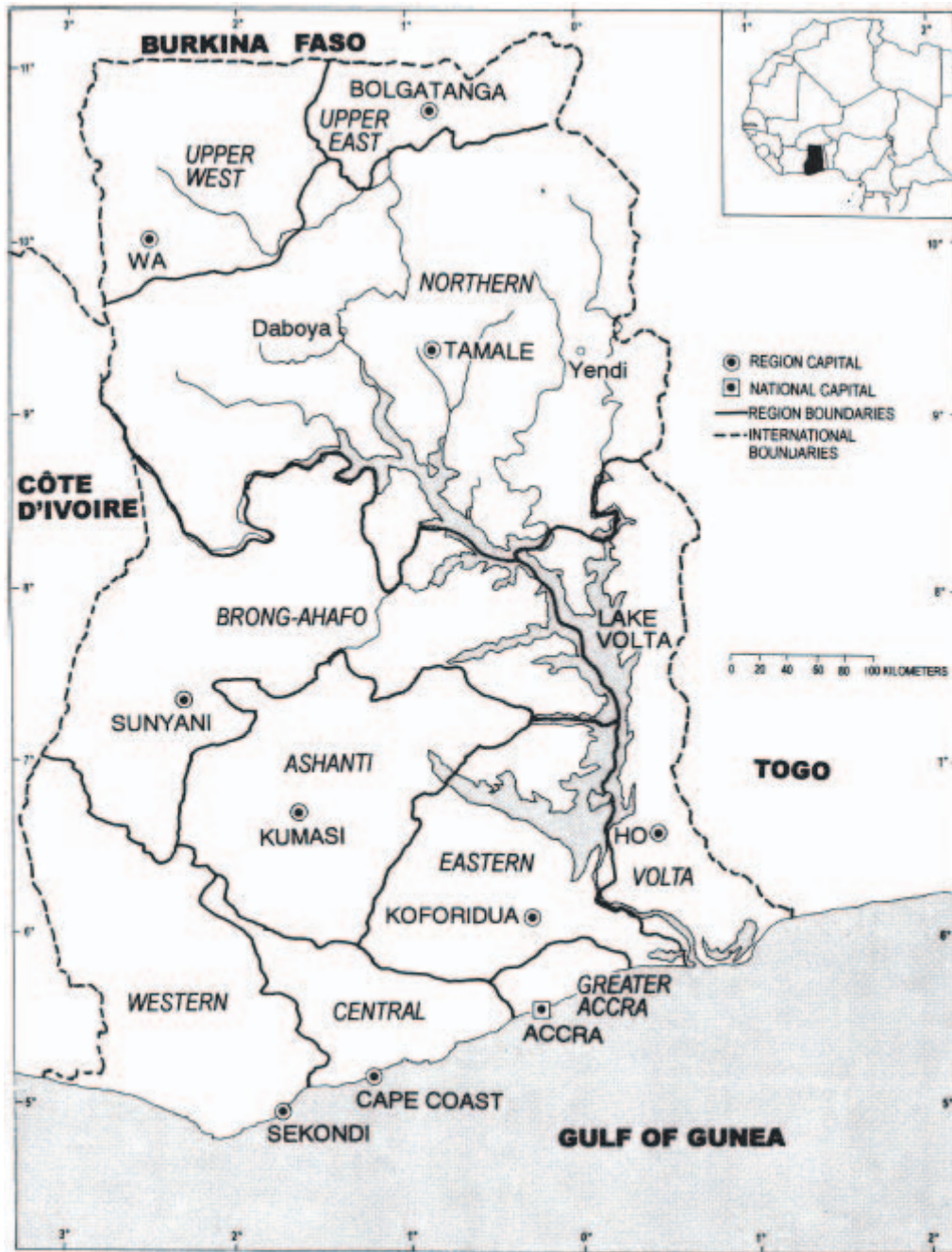


Fig. 3.2 Répartition administrative du Ghana

Au Ghana, les principales productions alimentaires peuvent garantir l'autosuffisance, si les précipitations sont normales. Il est considéré qu'il est possible d'avoir une autosuffisance de 100% avec les rhizome, légumes, fruits et huiles comestibles. A l'exception de riz, on estime que pour les autres céréales, le Ghana peut s'auto suffire à 90%. Cependant la grande fluctuation des précipitations annuelles (Période de démarrage de la saison pluvieuse et répartition zonale de pluies) influence la récolte. Par conséquent, selon les zones, la prévalence saisonnière de pénurie de denrées alimentaires est très fréquente.

La gestion agricole est assurée la plupart de temps par les micros producteurs. Les exploitations agricoles inférieures à 2 ha représentent 90% de l'ensemble des exploitations agricoles et 80% des exploitations agricoles de consommation. En général, la typologie de l'envergure de la gestion agricole de Ghana définit moins de 4 ha pour les micro-agriculteurs, 4-8ha pour les agriculteurs moyens et plus de 8 ha pour les grands agriculteurs. La proportion pour chaque groupe est respectivement de 84,2% pour les micro-agriculteurs, 10,8% pour les agriculteurs moyens et 5% pour les grands agriculteurs. Le principal système de culture est la culture associée des principaux produits traditionnels destinés à la consommation. L'objectif lié à cela est d'éviter les risques de fluctuation des récoltes, de maximiser le revenu des familles, et d'entretenir la fertilité du sol. Par ailleurs, pour les grands producteurs agricoles, la monoculture est prédominante. Les Produits Agricoles (dont le Cacao) représentent 77% du Produit Intérieur Brut de l'Agriculture. Pour les prochaines années à venir, il est attendu une augmentation du nombre des producteurs moyens et des grands producteurs. Les producteurs de produits de consommation et de rente comme le manioc, le riz, le maïs, le sorgho, l'ananas, la papaye, le cacao, la gomme, l'huile de palme, la noix de coco semblent plutôt tendre vers une telle perspective.

Sur les plans, économique, social et culturel, l'élevage joue un rôle important dans la vie des petits agriculteurs/éleveurs, commerçants du bétail et transformateurs. La contribution de l'élevage au PIB Agricole est juste de 7%. Cependant, dans les situations d'urgence, le bétail constitue une ressource financière et une garantie. Dans le nord également les transactions sur le bétail sont très actives. On dit que la superficie cultivée par les agriculteurs ayant les vaches est 60%, dépassant ainsi celle qui est exploitée par ceux qui n'en n'ont pas. L'élevage des petits animaux, surtout les porcs et les petits ruminant génèrent les revenus pour les femmes. Les 3 régions du nord totalisent 75% du cheptel du Ghana et contre 15% pour la Savane Côtière du Sud qui a un climat relativement sec. La Zone Forestière qui est relativement humide compte peu de bétail en raison de la présence de la Mouche Tsé-tsé qui provoque la maladie du sommeil. Le petit et moyen bétail et les volailles se trouvent partout dans le pays. Mais l'élevage de porc est actif dans la zone de végétation forestière et urbaine. La pêche représente 4-5% des PIB agricoles. Mais elle est la principale source de protéine pour les populations. La consommation par capita est de 29kg par an soit 60% des protéines animales. 80% de production totale de la pêche maritime et de l'aquaculture est transformé pour le marché intérieur par le fumage et la salaison traditionnelle. Les 20% restant sont réfrigérés ou transformés et mis en conserve pour être exportés.

La population active du secteur de la pêche (pêcheurs, entrepreneurs intervenant dans la transformation, commerçants) dépasse 500 mille personnes et représente 10% de population active. Cependant la production halieutique est en baisse et le volume des importations augmente en raison de l'augmentation du besoin.

Les terres agricoles sont gérées la plupart du temps par les chefs traditionnels et fournis aux producteurs par le droit d'usage, prêt et vente. Le droit de location sur les terres ouvre la voie donne droit à un bail renouvelable pendant 99 ans. Mais la procédure d'enregistrement officiel qui prend un certain nombre d'années pose problème car pendant la procédure, d'autres peuvent prétendre au bail découlant ainsi sur de conflits nécessitant l'arbitrage

des tribunaux. C'est une des causes de l'instabilité de droit foncier et de la démotivation pour les investissements fonciers. Pour cela la Banque Mondiale, la BAD, le FIDA collaborent dans le cadre du renforcement de la législation foncière et de l'élaboration des politiques. En vue d'une prompt amélioration de la situation, ces derniers tentent de légiférer rapidement.

3.1.3 Tendances en matière de production alimentaire et caractéristiques par région

Comme nous l'avons précédemment expliqué et présenté dans la liste ci-après, l'essentiel de la production alimentaire du Ghana est variée. La composition des principaux aliments ainsi que les différentes pratiques culinaires varient selon les régions. C'est la particularité de ce pays si l'on le compare avec les autres régions d'Afrique (Par exemple l'alimentation à base de maïs en Afrique du Sud-est). Par ailleurs, dans le monde rural, les paysans ne produisent pas tout ce qu'ils consomment mais en achètent plutôt une grande partie. Dans le cadre de l'étude de cas menée en 2000, si l'on analyse le coût annuel de la nourriture en comparant la proportion de production destinée à l'autoconsommation et la proportion achetée par les ménages ruraux, cette dernière représente 70%. Surtout le taux de dépendance par rapport à l'achat de céréales est de 70% (Tableau 3.1). Cela montre que les ménages ruraux ont besoin des revenus en espèces pour l'achat des denrées alimentaires.

Céréales : Maïs, Riz, Mil et Sorgho

Rhizome : Manioc, Igbame et Taro

Banane alimentaire (Banane Plantain)

Légumineuses et Noix

Fruits : Agrumes, Ananas, Papaye, Banane

Légumes : Tomates, Oignons, Gombo, Aubergine etc.

Epices : Poivrons

Produits d'élevage : Bovins, Ovins, Caprins, Porcs, Volailles

Poissons : poissons d'eau douce, poissons de la mer

Parmi ceux-ci, les céréales, les rhizomes et la banane plantain sont les principaux aliments de consommation. Le blé est consommé massivement mais en raison de l'environnement naturel qui n'est pas propice sa production, il est exporté 100%.

Le Tableau 3.2 montre la tendance de la production alimentaire au cours de ces dernières années.

Tableau 3.1 Contenu des dépenses alimentaires annuelles des ménages ruraux, proportion achetée et part produite pour l'autoconsommation

| Contenu | Montant(\$) | Proportion(%) | |
|--------------|-------------|---------------|------------------|
| | | Achat | Autoconsommation |
| Céréales | 126 | 71% | 29% |
| Rhizome | 221 | 34% | 66% |
| Légumineuses | 41 | 67% | 33% |
| Légumes | 70 | 75% | 25% |
| Fruits | 7 | 63% | 37% |
| Huiles | 28 | 92% | 8% |
| Viande | 39 | 76% | 24% |
| Volailles | 21 | 65% | 35% |
| Poissons | 153 | 94% | 6% |
| Autres | 115 | 100% | 0% |
| Total | 822 | 70% | 30% |

Sources; République of Ghana (2000), Calcul fait par p.96
Taux d'échange est calculé par \$1=2,439 Cedi (Mars 1999)

Tableau 3.2 Evolution des productions alimentaires (Unité:1000 tonnes)

| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|------------------|-------|-------|-------|--------|-------|--------|
| Céréale : Maïs | 1 013 | 938 | 1400 | 1 289 | 1 157 | 1 658 |
| Riz | 215 | 253 | 280 | 239 | 242 | 307 |
| Sorgho | 280 | 280 | 316 | 338 | 287 | 278 |
| Mil | 169 | 134 | 159 | 176 | 144 | 148 |
| Rhizome : Manioc | 8 107 | 8 966 | 9 731 | 10 239 | 9 739 | 13 808 |
| Igname | 3 363 | 3 547 | 3 900 | 3 813 | 3 892 | 4 605 |
| Taro | 1 625 | 1 688 | 1 860 | 1 805 | 1 716 | 1 540 |
| Banane Plantain | 1 932 | 2 074 | 2 279 | 2 329 | 2 380 | 3 572 |

Source: Ministry of Agriculture and Food, 2006

Comme le tableau ci-dessus l'indique, les produits alimentaires ont connu une croissance presque régulière au cours de ces 6 dernières années. Les caractéristiques de production céréalières montrent que la production de mil et de sorgho qui sont des céréales traditionnelles stagnent alors que la production du maïs et du riz augmente. A l'exception de le Taro et de la Banane Plantain, la production de rhizomes a également augmenté. Le taux de croissance de la production alimentaire est en général supérieur à celui de la population et la situation alimentaire est en train de s'améliorer au niveau national. Cependant, dans les 3 régions de Savane Nord (Northern, Upper East, Upper West) la stagnation de production du mil et sorgho qui sont leurs produits alimentaires traditionnels est inquiétante, pour ce qui est de la sécurité alimentaire de ces zones.

Tableau 3.3 Principales Productions par région (2005)

(Unité:1000tonnes)

| Régions | Mais | Riz | Mil | Sorgho | Manioc | Igname | Taro | Plantain | Arachides | Niébé | Soja |
|---------------|-------|-----|-----|--------|--------|--------|-------|----------|-----------|-------|------|
| Western | 88 | 24 | - | - | 828 | 104 | 219 | 573 | - | - | - |
| Central | 233 | 18 | - | - | 1 579 | 14 | 87 | 469 | - | - | - |
| Eastern | 292 | 11 | - | - | 4 310 | 669 | 122 | 789 | - | - | - |
| Greater Accra | 3 | 3 | - | - | 61 | - | - | - | - | - | - |
| Volta | 53 | 42 | - | 5 | 1 112 | 266 | 36 | 48 | - | - | - |
| Ashanti | 229 | 24 | - | - | 1 614 | 391 | 744 | - | 40 | - | - |
| Brong Ahafo | 535 | 28 | - | - | 3 481 | 1 797 | 332 | 1 063 | - | - | - |
| Northern | 137 | 80 | 47 | 68 | 823 | 1 033 | - | 630 | 84 | 38 | 41 |
| Upper West | 67 | 7 | 43 | 80 | - | 330 | - | - | 108 | 26 | - |
| Upper East | 21 | 70 | 58 | 125 | - | - | - | - | 105 | 28 | 7 |
| Total | 1 658 | 307 | 148 | 278 | 13 808 | 4 604 | 1 540 | 3 572 | 337 | 92 | 48 |

Source : Ministry of Food and Agriculture, 2006

Pour ce qui est de l'exportation des produits agricoles, le Cacao est traditionnellement le premier produit d'exportation. Environ 60% de l'exportation du Ghana sont des produits Agro-Sylvo-maritimes. Mais le Cacao représente environ 60% de ces produits. Cependant, entre autres nouveaux produits d'exportations, l'Ananas et la Mangue ont connu une hausse au cours de ces dernières années

Tableau 3.4 Evolution du montant d'exportation des produits agricoles

(millions \$)

| Espèce | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|---|------|------|------|-------|-------|-------|
| Produits d'exportations traditionnelles | 612 | 550 | 646 | 992 | 1 283 | 891 |
| Cacao | 437 | 381 | 463 | 818 | 1 071 | 719 |
| Bois, Produits du bois | 175 | 169 | 183 | 174 | 212 | 172 |
| Produits d'exportations récents | 75 | 82 | 86 | 138 | 160 | 151 |
| Plantes | 28 | 30 | 34 | 29 | 61 | 50 |
| Produits halieutiques | 19 | 24 | 24 | 27 | 52 | 46 |
| Autres | 28 | 28 | 28 | 82 | 47 | 55 |
| Totales | 687 | 632 | 732 | 1 130 | 1 443 | 1 042 |

Sources : Statistical Service Ghana, 2007

Parmi les produits agricoles importés, les céréales ordinaires représentent 30% et le riz est le premier produit céréalier importé. L'importation du riz est en augmentation, ce qui reflète l'accroissement du besoin intérieur de ces dernières années. Les quantités importées n'ont pas cessé de croître: environ 56 mille tonnes en 2000, 170 mille tonnes en 2001, 180 mille tonnes en 2002, 260 mille tonnes en 2003, 340 mille tonnes en 2004 et 260 en mille en 2005.

3.1.4 Réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire

La production courante du secteur de l'Agriculture permet d'améliorer considérablement la situation alimentaire du Ghana. Dans « L'Etat de l'Alimentation et l'Agriculture », le rapport de la 34^{ème} Assemblée Générale de la FAO tenue en novembre 2007, la FAO a constaté que la proportion de la population sous-alimentée des pays en voie de développement a baissé au cours de ces 30 dernières années, passant de 37 % en 1969/71 à 17% en 2002/04 et le rythme de diminution a été élevé au cours des 20 premières années. Cependant la FAO affirme que depuis 1995/1997 la proportion de la population sous-alimentée a plutôt tendance à augmenter. La FAO a constaté qu'en Afrique subsaharienne, pour la première fois, la population sous-alimentée a baissé et le Ghana a déjà atteint l'objectif du Sommet Mondial de l'Alimentation: « réduire de moitié la population sous-alimentée ».

Cependant, malgré les améliorations considérables enregistrées dans l'ensemble du pays, dans les régions de Savane, il existe toujours beaucoup de localités restant confrontées à un problème d'alimentation et à un déficit vivrier.

Dans le Document Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (GRPS) qui est le document englobant la politique de développement du Ghana, nous avons le GPRS-1 (2003-2005) élaboré en 2003 et le GRPS-2 (2006-2009) élaboré en 2005. Le GRPS-1 portait sur la « Reconstruction et le redressement » alors que le GPRS-2, tout en continuant l'approche de GRPS-1, s'appuie sur l'« Economie de croissance accélérée », les objectifs politiques qui mettent l'accent sur la croissance économique.

Pour avoir un aperçu des problèmes de pauvreté au Ghana, on peut se référer au document intitulé : « Situation actuelle et tendance de la pauvreté au Ghana » (Ghana Statistical Service. Avril, 2000). Ce document analyse les résultats des Etudes menées sur le Niveau de Vie, en mettant l'accent sur la pauvreté dans les trois dernières phases (1991/92, 1998/99 et 2005/06), lesquelles ont partagé les mêmes questionnaires (les Etudes sur le Niveau de Vie ont été menées en 5 phases; la première phase a couvert la période 1987/88 et la 5^{ème} la période 2005/06).

Ce document fait une analyse de la pauvreté dans 3 dimensions (la Consommation, l'Accès aux biens et aux services et le Développement Humain). En ce qui concerne le problème de la pauvreté et de la sous-alimentation, la pauvreté relative à la consommation est le thème central. On y analyse la situation des consommations alimentaires et autres biens des ménages, au niveau de chaque zone. S'il s'agit de l'alimentation, on inclut également les différents modes d'acquisition, notamment l'autoproduction, l'Achat, le Prêt, les Dons etc.

Pour ce qui est de l'évaluation des coûts de vie, en basant sur les prix en vigueur à Accra, la capitale, on détermine les indices pour chacune des 3 rubriques, à savoir l'Alimentation, la non disponibilité alimentaire et l'accès au logement dans chacune des 5 zones (Accra, autres zones urbaines, zones rurales côtières, zones rurales forestières et zones rurales savane)

Par exemple, s'agissant de l'Alimentation, l'indice est de 1,000 à Accra contre 0,7310 dans la Zone de Savane rurale.

Pour déterminer le seuil de pauvreté, comme c'est la pratique dans beaucoup de pays, la quantité de calorie nécessaire est le standard utilisé. La quantité de calories nécessaire pour les hommes adultes par jour est de 2900kcal. Si l'on calcule la moyenne de l'ensemble de population, cela devient 2202 kcals par personne.

Par rapport au seuil de pauvreté, il y a 2 cas figure: la Pauvreté extrême (même si l'on consacre tous les revenus à l'alimentation, les besoins calorifique de base ne sont pas assurés) et Pauvreté normale (seuil minimum qui permet d'assurer les besoins calorifiques de base et assurer les frais non alimentaires)

Le Seuil de pauvreté extrême correspond à un revenu annuel de 2 884 700 Cedi (Environ 318 dollars) alors que le seuil de pauvreté normale correspond à un revenu annuel de 3 708 900 Cedi (Environ 410 \$), les 2 cas sont basés sur les prix en vigueur à Accra en janvier 2006.

Tableau 3.5 Situation des indicateurs liés à la pauvreté dans chacune des régions du Ghana

| | Seuil de la pauvreté=3 708 900 Cedis | | Seuil de pauvreté extrême=2 884 700 Cedis | |
|--------------------------------|--------------------------------------|----------------------|---|----------------------|
| | Taux de pauvreté | Taux de contribution | Taux de pauvreté | Taux de contribution |
| 1991/92 | | | | |
| Région métropolitaine de Accra | 23.1 | 3.7 | 11.3 | 2.5 |
| Zone urbaine Côtière | 28.3 | 4.7 | 14.2 | 3.4 |
| Zone urbaine Forestière | 25.8 | 5.5 | 12.9 | 3.9 |
| Zone urbaine Savane | 37.8 | 3.9 | 27.0 | 3.9 |
| Zone rural Côtière | 52.5 | 14.4 | 32.8 | 12.7 |
| Zone rural Forestière | 61.6 | 35.3 | 45.9 | 37.3 |
| Zone rural Savane | 73.0 | 32.6 | 57.5 | 36.3 |
| Zone urbaine | 27.7 | 17.8 | 15.1 | 13.7 |
| Zone rurales | 63.6 | 82.2 | 47.2 | 86.3 |
| Ensemble du Pays | 51.7 | 100.0 | 36.5 | 100.0 |
| 1998/99 | | | | |
| Région métropolitaine de Accra | 4.4 | 1.3 | 1.9 | 0.8 |
| Zone urbaine Côtière | 31.0 | 4.6 | 19.0 | 4.2 |
| Zone urbaine Forestière | 18.2 | 5.4 | 10.9 | 4.8 |
| Zone urbaine Savane | 43.0 | 5.2 | 27.1 | 4.9 |
| Zone rural Côtière | 45.6 | 16.7 | 28.5 | 15.3 |
| Zone rural Forestière | 38.0 | 30.1 | 21.1 | 24.6 |
| Zone rural Savane | 70.0 | 36.6 | 59.3 | 45.5 |
| Zone urbaine | 19.4 | 16.6 | 11.6 | 14.6 |
| Zone rurales | 49.5 | 83.4 | 34.6 | 85.4 |
| Ensemble du Pays | 39.5 | 100.0 | 26.8 | 100.0 |
| 2005/06 | | | | |
| Région métropolitaine de Accra | 10.6 | 4.4 | 5.4 | 3.5 |
| Zone urbaine Côtière | 5.5 | 1.1 | 2.0 | 0.6 |
| Zone urbaine Forestière | 6.9 | 3.5 | 2.9 | 2.3 |
| Zone urbaine Savane | 27.6 | 5.2 | 18.3 | 5.5 |
| Zone rural Côtière | 24.0 | 9.2 | 11.5 | 6.9 |
| Zone rural Forestière | 27.7 | 27.2 | 14.6 | 22.5 |
| Zone rural Savane | 60.1 | 49.3 | 45.4 | 58.7 |
| Zone urbaine | 10.8 | 14.3 | 5.7 | 11.9 |
| Zone rurales | 39.2 | 85.7 | 25.6 | 88.1 |
| Ensemble du Pays | 28.5 | 100.0 | 18.2 | 100.0 |

Source: Pattern and Trends of Poverty in Ghana, Statistical Service Ghana, 2007

Comme le montre tableau 3-5, la proportion de population pauvre au Ghana a connu une baisse remarquable, passant de 51,7% en 1991/92 (3ème phase) à 39,5% dans la 4^{ème} phase et enfin à 28,5% en 2005/06 (5ème phase).

D'après les estimations, l'objectif du millénaire visant à réduire la population pauvre de moitié entre 1990 et 2015 sera très bientôt atteint. Comme nous l'avons expliqué précédemment, on constate une certaine amélioration.

Cependant si l'on compare les régions, il y a une grande disparité. Le taux de pauvreté en zone urbaine est en régression, passant de 27,7% en 1991/92 à 19,4% en 1998/99 et 10,8% en 2005/06. Par contre dans les zones rurales, surtout les zones de Savane (3 régions du Nord) le taux de pauvreté reste encore très élevé, passant de 73% à 70% et 60,1%. La proportion de population en zones urbaines et en zones rurales était en 1991/92 de 17,8 : 82,2 contre 14,3 : 85,7 en 2005/6 et la part des zones rurales connaît une augmentation. Le taux de prévalence de l'extrême pauvreté (moins de 2 884 700 Cedi : environ 318 \$) est en baisse, passant de 36,5%, 26,8% et 18,2% respectivement dans l'ensemble des 3 phases. Cependant si l'on compare les zones rurales et urbaines, la zone rurale concentre 88,1% de population extrêmement pauvre. Cela montre un sévère problème de pauvreté dans les zones rurales.

Le 2^{ème} indice de pauvreté qui est la possession de bien et l'accès des ménages à l'électricité et l'eau fait également l'objet d'une amélioration. En zone rurale, le taux de possession de biens, notamment de radio (71%), Voiture (29%), Machine à coudre (18%) est remarquable. L'accès à l'eau potable a connu une nette amélioration à travers les 3 phases. Environ 65% des habitants de la zone rurale a accès à l'eau potable et la disparité par rapport à la zone urbaine est en train de diminuer. Le taux de vulgarisation des Toilettes/ latrines varie entre 10% et 40% selon les couches de revenus mais cela reste inférieur à la moitié du taux enregistré en zone urbaine. Egalement pour ce qui concerne de l'électricité, le taux de vulgarisation d'électricité varie entre 44% et 88% selon les couches de revenus dans la zone urbaine contre 11% et 40% pour la zone rurale.

Le 3^{ème} indice de pauvreté est le développement humain, plus concrètement, la santé/soins médicaux et à l'éducation. En ce qui concerne l'accès aux soins médicaux, les résultats des interviews ont été analysés pour ce qui concerne les actions en cas de maladie ou de blessure, à savoir « voir le médecin » et « aller à la pharmacie ». Pour le nombre de personnes bénéficiant d'une Consultation auprès des docteurs, le taux enregistré en zone urbaine est supérieur à celui des zones rurales. Cependant au cours de ces 3 phases d'étude, une augmentation n'est pas forcément constatée. Par contre le cas de visite à la pharmacie augmente massivement au cours de la période 1998/99 - 2005/06 dans les zones rurales ainsi que dans les zones urbaines.

En ce qui concerne l'éducation, l'évolution du taux de scolarisation à l'école primaire et secondaire a été étudiée. Il y a eu en générale, une amélioration du taux de scolarisation à l'école primaire et il n'y a pas tellement de disparité entre les régions. Cependant un faible taux de scolarisation est constaté dans la zone rurale de Savane. En moyenne dans l'ensemble du pays, le taux de scolarisation a connu une amélioration, lequel est passé de 74% à 85% au cours de ces 15 dernières années. Dans la zone rurale de Savane, bien que le taux ait connu une certaine augmentation, passant de 48,6% à 61,8%, il subsiste une certaine divergence par rapport à la moyenne nationale. Or, on constate une amélioration de la parité entre les filles et les garçons. Le taux de Scolarisation au niveau des collèges est très faible par rapport à l'école primaire. Au cours de ces 3 phases d'étude, on a relevé un accroissement assez limité. Le taux augmente lentement et est passé de 37,5% en 1990/91, 40,7% en 1998/99 à 40,9% en 2005/06. La disparité entre les zones rurales et urbaines est en train d'augmenter ; le taux de

scolarisation des couches pauvres et extrêmement pauvres, en particulier, a considérablement baissé. La disparité entre les garçons et les filles a relativement diminuée.

Comme nous l'avons précédemment expliqué la zone rurale du Nord reste encore sous l'emprise d'une pauvreté extrême. Cependant, la disponibilité limitée des données quantitatives sur la production alimentaire et les tendances de l'Offre et de la Demande constitue une certaine faiblesse. Pour cela, il est préférable pour avoir un aperçu de la situation de se référer au rapport spécial de la FAO/PAM, de la Mission d'Evaluation des cultures et de l'offre d'alimentaire de la Région Nord du Ghana, publié en mars 2003.

Cette étude a été effectuée en septembre 2001 lors de la sécheresse inhabituelle ayant touché la zone Nord, sur requête du gouvernement du Ghana adressée à la FAO/PAM concernant l'évaluation de situation alimentaire de la zone. Les 3 régions du Nord, du Upper East et du Upper West ont été ciblées. L'objet de l'étude est d'analyser l'impact de la sécheresse intervenu dans la zone Nord sur les récoltes, l'élevage et l'approvisionnement alimentaire, la nécessité de l'aide alimentaire et l'élaboration du bilan alimentaire de l'année 2002 (Janvier au décembre). Les principaux résultats sont les suivants:

Au niveau des 3 régions du nord, il n'y a pas eu une grande différence entre la moyenne des précipitations enregistrées en 2001 et en 2000, où les pluies ont été régulières. Cependant, dans beaucoup de zones les pluies ont, de façon inhabituelle, démarré tardivement alors que la fin de la saison des pluies a été précoce. Les précipitations annuelles de l'année 2000 et 2001 par département de la région de Northern sont mentionnées dans le tableau ci-dessous.

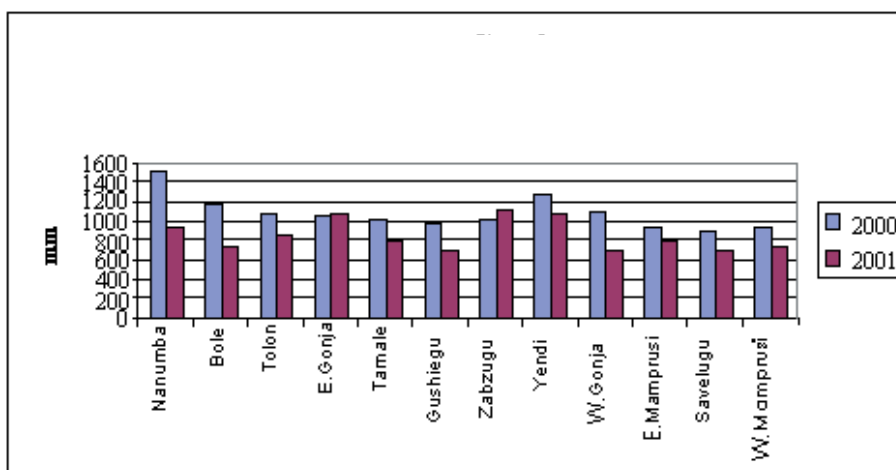


Fig. 3.3 Précipitation annuel par département de la région de Northern

Source : FAO/WFP Crop and Food Supply Assessment Mission to Northern Ghana (2003)

Une grande sécheresse s'est déclarée partout en cours de saison des pluies mais sur une courte durée. Des situations semblables étaient courantes entre fin Juin et début juillet, en particulier dans le Nord-Est. Par contre dans le Nord, entre août et début septembre, il y a eu des pluies hors saison, dans toutes les zones, l'hivernage s'est terminé en fin de septembre. Comme septembre est la période de maturité de la plupart des céréales, l'arrêt

précoce de l'hivernage a induit la baisse des récoltes. Dans la région de l'Upper East, le mil qui est la denrée de base est en général précocement récolté entre fin de juillet et début août. Cependant la sécheresse de juin à juillet en a négativement affecté la production. En comparaison avec la moyenne de 1997-2000, la production totale de maïs, de sorgho, de mil et de riz, les principaux produits alimentaires des 3 régions du Nord, a baissé de 7,9%. A l'exception du riz qui a enregistré une hausse de 6,5%, tous les autres produits ont connu une baisse d'environ 9 à 15%.

Suite à la germination causée par la sécheresse, le Maïs a été l'objet de pertes élevées. Dans ce contexte, beaucoup de fermiers ont par la suite semé de l'arachide. Egalement l'arrêt des subventions sur les engrais a ôté à la production de maïs toute son attractivité pour beaucoup de paysans, d'après le document, cela a été une des causes de la baisse de la production.

Tableau 3.6 Situation de récolte dans l'ensemble du pays et dans les 3 régions du nord (2000 et 2001)

1) Superficie plantée (1000ha)

| | | Maïs | Mil | Sorgho | Riz | Manioc | Igname | Taro | Plantain | Arachides | Niébé |
|------|-------------------|------|-----|--------|-----|--------|--------|------|----------|-----------|-------|
| 2000 | National | 695 | 208 | 289 | 115 | 660 | 261 | 247 | 244 | 218 | 91 |
| | 3 régions du Nord | 144 | 208 | 285 | 65 | 33 | 75 | 0 | 0 | 208 | 91 |
| 2001 | National | 713 | 193 | 329 | 150 | 726 | 287 | 262 | 265 | 254 | 102 |
| | 3 régions du Nord | 150 | 193 | 324 | 78 | 52 | 94 | 0 | 0 | 254 | 102 |

2) Récolte (t/ha)

| | | Maïs | Mil | Sorgho | Riz | Manioc | Igname | Taro | Plantain | Arachides | Niébé |
|------|-------------------|------|------|--------|------|--------|--------|------|----------|-----------|-------|
| 2000 | National | 1.46 | 0.81 | 0.97 | 2.16 | 12.28 | 12.88 | 6.57 | 9.17 | 0.96 | 0.7 |
| | 3 régions du Nord | 1.06 | 0.81 | 0.97 | 2.18 | 6.50 | 10.4 | 0 | 0 | 0.96 | 0.7 |
| 2001 | National | 1.31 | 0.77 | 0.81 | 2.03 | 12.34 | 12.34 | 6.43 | 7.52 | 1.01 | 0.62 |
| | 3 régions du Nord | 0.9 | 0.77 | 0.81 | 1.89 | 7.34 | 9.62 | 0 | 0 | 1.01 | 0.62 |

3) Production (1000t)

| | | | | | | | | | | | |
|------|-------------------|------|-----|-----|-----|------|------|------|------|-----|----|
| 2000 | National | 1013 | 169 | 280 | 249 | 8107 | 3363 | 1625 | 1932 | 209 | 63 |
| | 3 régions du Nord | 152 | 169 | 275 | 169 | 211 | 781 | 0 | 0 | 209 | 63 |
| 2001 | National | 938 | 135 | 279 | 310 | 8966 | 3547 | 1688 | 1995 | 258 | 63 |
| | 3 régions du Nord | 136 | 135 | 274 | 147 | 382 | 904 | 0 | 0 | 258 | 63 |

Source : Rapport spécial, idem

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les 3 régions du Nord ont monopolisé la production céréalière de mil et sorgho. Ils représentent 60% pour le riz, 15% pour le maïs. Egalement pour l'arachide et le niébé, ils ont un quasi-monopole. Les 3 régions totalise 20-30% de la production d'igname, seulement 2-3% pour le manioc. Par conséquent la baisse de la production ayant résulté de l'assèchement du mil et sorgho qui sont les principaux produits de 3 régions du nord a induit une certaine insécurité alimentaire dans la zone. Cependant dans le même rapport, l'approvisionnement en denrées alimentaires n'a pas beaucoup varié, comparé aux autres années et le déficit

résultant de la baisse de la production dans le Nord peut être comblé par le recours éventuel à d'autres produits alimentaires, l'importation commerciale et l'aide alimentaire déjà promis. Par contre, dans les zones où la sécheresse a été sévère, il est estimé qu'il faudrait une aide alimentaire s'élevant à 5000 tonnes.

3.2 Situation de l'aide alimentaire/agricole destinée à résoudre le problème de l'insuffisance des ressources alimentaires et de la sous-alimentation

3.2.1 Aperçu de l'aide fournie par les principaux bailleurs du fonds

L'Aide Multilatérale et Bilatérale octroyée conformément à la GPRS (Stratégie de la Croissance et de la Réduction de la Pauvreté) et en tenant compte de la pauvreté des zones susmentionnées, concerne les projets et programmes ayant trait à l'Agriculture et au développement rural (Tableau 3-10). Les principes de coopération des principaux bailleurs du fonds sont récapitulés ci-dessous.

(1) Banque Mondiale

Dans le cadre de l'Appui à l'exécution de la GPRS (Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté), la Banque Mondiale met l'accent sur 1) la Croissance économique durable et la création d'emplois, 2) le Développement humain et la fourniture des services, 3) la bonne Gouvernance et l'Empowerment (autonomisation).

Le Programme d'investissement du sous-secteur du Service Agricole (AgSSIP) (2001-07) est un programme global qui combinant aide financière et aide non remboursable. Le FIDA, l'Union Européenne, la DANIDA, l'ACDI y collabore. Il est composé des 4 sous-programmes ci-dessous :

Développement de technique agricoles et renforcement du système de vulgarisation

Restructuration et renforcement du Ministère de l'Alimentation et l'Agriculture, Transfert du pouvoir en ce qui concerne les services de vulgarisation de l'Agriculture auprès du gouvernement local.

Mise en place des organisations paysannes.

Renforcement de l'Education et Formation Agricoles

Consécutivement à l'achèvement du programme en 2007, la deuxième phase de l'AgSSIP qui est le programme suivant va être exécuté. Le Projet de la Productivité Agricole pour l'Afrique de l'Ouest (WAAPP), dédié à l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Burkina Faso et Ghana), va également être mis en œuvre en vue de l'amélioration stable de la production des produits prioritaires de la zone.

(2) Banque Africaine de Développement (BAD)

La BAD vise le renforcement des fondements de la croissance durable, inscrit dans la GPRS. Dans le secteur de l'Agriculture, beaucoup de projets concernent les zones et les espèces précises (Noix de cajou, Inland Valley, Micro Irrigation etc.). Elle met surtout l'accent sur la réduction de la pauvreté, la sécurité Alimentaire et les questions d'environnement et de genre, des régions de Savane.

(3) Etats-Unis (Millenium Challenge Account: MCA)

Dans le cadre du budget de l'Aide fournie par les Nations Unis, en vue de promouvoir l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, un appui sera octroyé aux pays qui s'engagent à garantir la Bonne Gouvernance, le Renforcement des capacités et une gestion économique saine. Le Ghana fait partie de bénéficiaires de cette aide. Le MiDA (Millennium Development Authority) est mise en place pour jouer le rôle d'organe d'exécution et l'élaboration du Programme d'Activités est en cours. Le Programme de Transformation Agricole comprend 4 sous-programmes (1. La Commercialisation des produits Agricoles, 2. Le Transport et les Infrastructures Agricoles, 3. Les Services Communautaires, 4. Le Service du financement de l'Agriculture et le renforcement des capacités des Banques). Il concerne 22 communes localisées dans les zones défavorisées du Ghana et vise l'augmentation des récoltes et de la production des Produits Agricoles à valeur élevée et celle des Produits alimentaires mais aussi de promouvoir une meilleure compétitivité au sein du marché intérieur et extérieur.

(4) ACIDI (Agence Canadienne du Développement International)

L'ACDI accorde une grande importance à l'appui en faveur de la promotion de la sécurité alimentaire dans les zones du Nord du Ghana et met l'accent sur les Besoins Humains Fondamentaux et le renforcement de la bonne gouvernance pour la réduction de la pauvreté (Gouvernement central et régional)

(5) DFID (Département for International Développement)

En collaboration avec la Banque Mondiale, le DFID a financièrement appuyé la GPRS, par le biais de l'Appui Budgétaire Multilatéral des Bailleurs du Fonds (MDBS): 1) le Développement sous l'initiative privée qui bénéficie aux populations pauvres, 2) la Réforme des secteurs publiques et la Responsabilisation, le Renforcement des capacités des Organisations, 3) la Fourniture des services administrative de base aux populations pauvres dans le secteur régional, 4) le Renforcement de la production et le Développement des moyens de subsistance.

(6) AFD (Agence Français de Développement)

L'AFD appuie le développement social et économique, en accord avec la GPRS et est intervenu dans le domaine de l'Agriculture et du Développement Rural, de la Sécurité Alimentaire et de la promotion des Organisations des Producteurs de Riz (FASROP 2003-2007). Consécutivement à ce projet, l'Appui au secteur du Riz dans le Nord du Ghana a été initié. Pour répondre aux besoins croissants en riz, l'AFD compte appuyer les Corps Interprofessionnel du Ghana intervenant dans la production du Riz (GRIB), notamment les producteurs, les commerçants chargés de distribution, la transformation, la commercialisation et les Importations et exportations, en vue d'augmenter la production et améliorer la qualité dans les 4 régions du Nord: Northern, Upper East, Upper West et Volta.

(7) GTZ (l'Agence allemande pour la coopération technique)

La GTZ intervient dans l'élaboration des politiques du Ministère de l'Alimentation et l'Agriculture, dans la Fourniture des services de vulgarisation. Les principaux domaines de coopérations sont l'Agriculture de marché, la Vulgarisation participative, le Renforcement des organisations paysannes, la Gestion des Ressources Naturelles. Il appuie également les entreprises privées (ex. Transformation de tomate). Sous l'approche Programme de «Chaîne de Valeur», l'Agriculture de Marché (MOAP) et le Développement Economique Durable ont exécutés. La GTZ est également est en train d'approfondir la collaboration avec le Kfw (Coopération Financière Allemande) qui est l'organe allemand d'exécution, d'investissement et de développement.

(8) FIDA (Fonds international de développement Agricole)

En accord avec la GPRS, le FIDA a apporté sa Coopération dans le cadre du 1) Renforcement de la sécurité Alimentaire locale, 2) de la Lutte contre la dégradation de l'environnement et l'amélioration de la productivité Agricole. L'aide est surtout dirigée vers les régions du Nord, confrontées à des problèmes de pauvreté.

(9) FAO (Organisation des Nations-Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture)

La FAO apporte sa coopération technique dans le domaine de l'Agriculture en générale et elle concerne surtout le Programme Spécial de la Sécurité Alimentaire.

(10) JICA (Agence japonaise de coopération internationale)

La Coopération de la JICA concerne le domaine de l'Agriculture, le développement de la micro-irrigation. Elle s'engage à former les ressources humaines telles que les producteurs Agricoles. (Détails sont mentionnés ultérieurement)

(11) PAM (Programme Alimentaire Mondiale)

En fonction de l'amélioration de situation alimentaire de Ghana en général, l'urgence de l'Aide Alimentaire est se fait moins sentir. Le Programme par Pays (2006-2010) du PAM comporte 2 composantes ayant trait à l'amélioration Nutritionnel (l'Alimentation Supplémentaire, la Santé et la Nutrition) et l'Education de Base. Il met en œuvre des projets destinés à améliorer l'état nutritionnel des femmes enceintes et des jeunes enfants, et des projets de cantine scolaire au niveau des écoles primaires et distribue des denrées alimentaires aux élèves filles des CM.

(12) ONG

En marge des bailleurs de fonds susmentionnés, il y a également l'intervention des ONG suivantes :

Techno-Serve, Aide et Action, World Vision, Care International, SG 2000, Agriculture & Rural Development Foundation, Africa Anointed Mission Organization, Self-Help Initiative Support Services.

3.2.2 Contribution des Programmes et Projet de coopération dans le domaine de l'agriculture et du développement rural

D'après le rapport de 34^{ème} Assemblée Générale de FAO de novembre 2007: « Situation de l'Alimentation et l'Agriculture », le Ghana a eu une bonne réputation : « Pour la première fois, au cours des dix dernières années, on a enregistré en Afrique subsaharienne une baisse de la population sous-alimentée, encore mieux, le Ghana a atteint l'objectif fixé lors du Sommet de l'Alimentation (réduire de moitié la population sous alimentée) »

L'on considère que cette progression est redevable à la conduite adéquate des macro-politiques en adéquation avec la GPRS et à la mise en œuvre de l'Aide bilatéral et multilatérale dans le cadre de la GPRS, grâce à la Coordination de l'Aide à travers les réunions de Bailleurs de fonds dans les différents secteurs. En sa qualité de macro-politique, la Stratégie de Réduction de la Pauvreté couvre non seulement l'Agriculture mais aussi tous les autres secteurs, notamment les Mines, les Transport, la Communication, les Finances, le Commerce etc. L'Agriculture, la Production Alimentaire et la Sécurité Alimentaire sont en droite ligne avec ces politiques multilatérales. Par conséquent sans l'élaboration et la mise en place de macros politiques adéquates, le développement de l'Agriculture et la sécurité alimentaire stables ne sont pas possibles. Dans ce cas, comme le budget national est limité, l'Agriculture et le développement Rural sont tributaires de l'Aide Extérieur. Pour l'exécution des politiques qui tiennent compte des Macro-politiques, la coordination de l'Aide entre les pays et entre les organisations est importante. Par ailleurs, il faut noter que les principales orientations de l'Aide passent des Projets axés sur des domaines, zones et espèces spécifiques à l'Approche Programme plus globale qui appuie les Politiques de Développement du Secteur Alimentaire et Agricole (FASDEP). En rapport avec le GPRS-2 qui met l'accent sur la Croissance, il y a plusieurs programmes qui valorisent la vision de la Chaine de Valeur, une série de processus allant de la production à la consommation. Le Programme d'Agriculture de Marché (MOAP) initié par la GTZ en est un exemple typique.

Par ailleurs, sous l'initiative de la Banque Mondiale et du DFID, le cadre de l'Appui Budgétaire Multilatérales par les Bailleurs est créé. Le principe selon lequel le gouvernement du Ghana et les bailleurs du Fonds s'accordent sur la fixation des objectifs à atteindre suivant les thématiques et les domaines du développement, est adopté. Ensuite, les fonds sont injectés dans les fonds du Trésor Public Ghanéen. Par conséquent le programme est exécuté dans le cadre des activités de l'Etat sur le budget public.

Les différents projets d'Agriculture et de développement rural qui ont été exécutés dans ce contexte ont permis d'augmenter la production agricole, l'approvisionnement en denrées alimentaires et de créer des devises grâce à l'exportation des produits agricoles. Cela a par conséquent permis de développer l'importation de denrées telles que les céréales et enfin a considérablement contribué à la baisse du taux de prévalence de la sous-alimentation

L'historique de la coopération avec le Ghana dans le secteur de l'Agriculture montre que la Banque Mondiale a apporté un appui considérable, à long terme aux secteurs de la recherche et de la vulgarisation agricoles. Surtout dans les domaines de recherches et vulgarisation Agricoles, avec notamment, le Projet National de Recherche

Agricoles (NARP.1992- 97) et le Projet National de Vulgarisation Agricoles (NAEP. 1992-1997) de la Banque Mondiale (Association Internationale de Développement : IDA). Consécutivement à cela, le Programme d'Investissement du sous-secteur des Services Agricoles (AgSSIP 2001-07) a été exécuté et sa deuxième phase est envisagée sous forme d'appui budgétaire à l'exécution des activités prioritaires du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'Aménagement des infrastructures, la dotation en matériels, le Renforcement des capacités humaines, les subventions sur les dépenses liées à la recherche portant sur des thèmes prioritaires, l'ouverture des services de vulgarisation aux secteurs privés par l'introduction de 2 systèmes de services de vulgarisations etc. sont en cours.

Le développement des nouvelles techniques et la recherche/vulgarisation pour la valorisation de ces techniques relèvent du secteur des Services publics et nécessitent un travail de longue haleine. L'Appui fourni par la Banque Mondiale est renforcé dans le cadre de l'Actuel AgSSIP, en vue de l'amélioration et du renforcement du système de Recherche et de Vulgarisation et comprend les différentes composantes ci-dessous:

- Développement des techniques Agricoles et renforcement et élargissement du système de vulgarisation
- Réforme Institutionnel : Restructuration et renforcement du Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture
- Renforcement des capacités des organisations paysannes
- Renforcement des formations et éducation Agricoles
- Développement de l'exportation des plantes (Ajouté après la revue intermédiaire)
- Réhabilitation du schème de l'irrigation (Ajouté après la revue intermédiaire)
- Aménagement des infrastructures de la pêche rurale (Ajouté après la revue intermédiaire)
- Centre des services de mécanisations Agricoles (Ajouté après la revue intermédiaire)

Le budget du Projet s'élève au total à 123,74 millions dollars fourni par la Banque Mondiale (IDA), le gouvernement du Ghana, la GTZ, l'UE, le DFID, l'ACDI. La Banque Mondiale fournit 67 millions de dollars et le gouvernement du Ghana prend en charge 14.1 millions de dollars.

Dans le secteur de la recherche, l'augmentation de la production des produits spécifiques non traditionnels destinés à l'exportation et la recherche des espèces à rendement élevé, notamment le Manioc, le Maïs, la banane Plantain, le Riz etc. a été préconisée. Par ailleurs, dans le cadre de l'aménagement des infrastructures de recherche etc., l'aménagement d'une salle d'expérimentation biotechnique et de serres pour la production massive des semis et des semences à été réalisé.

Dans le domaine de la vulgarisation, l'objectif est de décentralisé les actions de vulgarisation de base au niveau local (département), avec notamment la Promotion de la participation des secteurs privés dans l'exécution des services de vulgarisations, la Création de fonds de fourniture des services de vulgarisations, le Respect à l'aspect genre dans le cadre de la vulgarisation et la lutte contre le SIDA.

Il serait peut être difficile de décrire de façon détaillée les vastes contenus du Projet mais on peut au moins récapituler les résultats des activités de Recherche et de vulgarisation :

Le Département Agro-Sylvo-pastorales du Comité de Recherche Industriel et Science (CSIR) est chargée de la recherche et l'exécution en est assurée par l'Institut de Recherche Agricole (CRI) et l'Institut de Recherche Pédologique (SRI), qui en sont organes affiliés.

Dans le cadre de ce projet, la place accordée à la recherche varie en fonction des priorités de la Stratégie Nationale de recherche Agricole à Long Terme, élaborée dans le cadre du Projet National de Recherche Agricole (NARP) et révisé au moment de revue intermédiaire. On met l'accent sur les principes de l'efficacité dans la recherche et d'une Recherche répondant à la demande. D'autre part, le Schéma de Subvention de la Recherche Agricole Compétitive (CARGS) est remis en place et le Comité de Coordination entre la recherche et la vulgarisation (RELC) est créée pour mettre l'accent sur les actions de recherche tenant comptes des besoins sur terrain.

Les résultats des activités de recherches concernent le développement des 67 nouvelles techniques à partir de 193 thèmes de recherches au cours de la période. Ces résultats sont publiés dans les différents documents.

Egalement dans le cadre du programme de production d'espèces améliorées, la Direction de Service de Agricole (DCS) du Ministère de l'Alimentation et l'Agriculture a lancé au cours de cette période 26 espèces (5 pour le maïs, 2 pour le niébé, 2 pour le riz, 2 pour le cotons, 4 pour l'arachide, 3 pour l'igname, 4 pour le manioc, 2 pour le soja et 2 pour le poivron), en vue de les diffuser et de les vulgariser.

L'on considère que dans le domaine de la recherche, il faut du temps (par exemple environ 10 ans) pour obtenir des résultats. On peut dire qu'on a acquis suffisamment de résultats dans ce contexte.

La DAES (Direction de Service de Vulgarisation Agricole) est chargée de la Vulgarisation Agricole. Selon le niveau de transfert des pouvoirs aux gouvernements locaux, le DAES a entre autres missions l'Elaboration des politiques de vulgarisations et des Plans d'Actions de Vulgarisations, la Coordination des activités de vulgarisations, l'Appui technique aux directions chargées de la vulgarisation au niveau des Régions et de Communes concernant l'exécution des activités de vulgarisation, le suivi et l'Evaluation.

Concernant les activités effectives de vulgarisation, les documents politiques relatifs à la vulgarisation de nouveaux systèmes et les politiques de vulgarisations et Manuels des services de vulgarisations ont été élaborés et distribués, même au niveau régional et communal. Dans la perspective de la promotion de la mise en place de services de vulgarisations avec l'implication du secteur privé, le Fonds de Développement et de Vulgarisation (EDF) a été créés et dans les 8 départements, les activités expérimentales de vulgarisations menée par les privés ont été effectués par 4 prestataires de services. Par ailleurs, les démonstrations avec la participation des agriculteurs, se font au niveau de 20 000 champs agricoles. Egalement les RELC ont été mis en place dans toutes les 10 régions. Le voyage d'étude effectué à l'intérieur du pays et la Formation sur le Tas ont été effectués au

niveau de chaque commune. En plus de la formation des personnes chargées des services de vulgarisations, les infrastructures et les matériels des bureaux chargés de la vulgarisation au niveau régional et départemental ont été mis en place. Entre autres exemples individuels de résultats obtenus grâce à l'aide octroyé au secteur de l'Agriculture et du développement Rural, le Rapport du Développement Mondiale 2008 a fait état des cas ci-dessous:

1) Le Projet de Développement des Graines du Ghana (Développement de la Capacité à long terme du Ghana)

Ce projet a duré 18 ans, de 1979 à 1997 avec la coopération de l'ACDI. Le rapport précité de la Banque Mondiale cité comme exemple de réussite l'appui au renforcement de la recherche et de la vulgarisation.

Le projet qui était axé sur la promotion du maïs a mis l'accent sur 1) le Développement des Espèces améliorés, 2) la Recommandation des engrais et 3) la Densification des plantations (ensemencement par rang, par dissémination etc.). Concernant les espèces améliorées, en collaboration avec le CIMMYT (Centre International de l'Amélioration du Maïs et Blé), des innovations ont été faites et 12 espèces ont été lancées pour la période 1984 - 1996.

Il s'agit principalement de l'espèce Dent dont la durée de maturité est de 95 à 105 jours et le rendement, de 3,6t/ha à 6,0 t/ha. Il y a également les espèces résistant au virus de lignée et à la mosaïque, lesquelles ont une valeur nutritive élevée. Concernant la fertilisation, pour chaque écosystème, les principes, ainsi que la densité des plans ont été fondés sur les résultats des cultures expérimentales sur terrain. La production de maïs qui au moment du démarrage du projet était de 380 milles tonnes a atteint 1 millions tonnes. En même temps, l'on considère que le rendement a augmenté de 40%, passant 1,15 t/ha à 1,5t a/ha. Ce projet dispense une formation supérieure à 50 jeunes chercheurs et techniciens. La plupart d'entre eux reviennent aux projets après la fin du Projet.

Parallèlement à ce Projet, SG 2000 appuie le Ghana dans l'introduction et la vulgarisation d'espèce de maïs à rendement élevé et jusqu'en 1998, la moitié des producteurs de maïs ont produit de nouvelles espèces, utilisé les méthodes de fertilisation et appliqué les méthodes de culture améliorée. Cependant, comme la subvention sur l'engrais a été suspendue, la pratique de la fertilisation a baissé de 25%.

2) Projet d'Assimilation Durable du Manioc comme produits industriels

Ce projet a été mené sur 2 ans, de janvier 2003 à 2004 par la DFID. Le Manioc est traditionnellement considéré comme un produit destiné à l'autoconsommation pour les producteurs pauvres. Mais sa commercialisation comme matière première d'industriel est en expérimentation. Ce projet essaye de promouvoir l'industrialisation durable du Manioc en vue de l'Amélioration des Revenues des populations rurales. Le contexte est caractérisé par l'accès limité au Manioc, l'impossibilité d'Accéder au marché potentiel, l'Absence de techniques et de savoir-faire nécessaire à la transformation adéquate des produits, pour qu'ils puissent répondre aux besoins du marché. Il y a également le coût de production qui est en général très élevé, le bénéfice faible et le taux du chômage élevé

pendant la saison morte. En outre, les enjeux politiques de la promotion de l'utilisation de production de Manioc par l'industrie sont faibles et l'environnement politique n'y est pas préparé. Par conséquent, ce projet vise la promotion de Manioc comme produits industriels, l'appui à la construction des infrastructures de transformation de Manioc à moyenne échelle et la mise en place d'une Chaîne d'Approvisionnement de tous les intrants, allant de la matière première constituée par le Manioc au produit fini. A travers ces activités, on démontre à l'administration, les acteurs du marché et les producteurs la possibilité d'élargissement du marché grâce à la transformation du Manioc et d'en promouvoir le développement industriel. Plus concrètement, pour les farines de Manioc de haute qualité, la Mélasse, l'Alcool industrielle, le système de Production, de Gestion de qualité et la mise en place d'une chaîne de production vont être établis. Pour cela, 3 infrastructures de transformations à moyen échelles sont construites et assurent la production en collaboration avec les 10 petites unités de transformation. La chaîne d'approvisionnement assure également la collaboration avec le marché.

Par ailleurs, La JICA fournit un appui continu de l'Agriculture irriguée. L'intervention de la JICA en faveur l'Agriculture et du développement rural du Ghana, a été pendant longtemps axée sur l'Agriculture irriguée. Les requêtes de coopération technique adressée par le Ghana se résument en 4 points :

- Réhabilitation des fonctions des infrastructures des périmètres irrigués existantes.
- Promotion du Management, Entretien et gestion des infrastructures irriguées par les producteurs agricoles eux-mêmes
- Consolidation du système de gestion Durable de l'Agriculture pour les petits producteurs
- Renforcement du système d'Appui aux producteurs agricoles.

Pour répondre à ces sollicitations, la coopération technique a été mise en œuvre en collaboration avec les Autorités responsables du Développement de l'Irrigation au Ghana(GIDA), l'organe homologue depuis 1988.

| | |
|---------|---|
| 1988-91 | Affectation d'Experts individuels Développement des techniques d'irrigation et Construction des bases de vulgarisation : Centre du Développement de l'Irrigation |
| 1992-95 | Mini Projet Développement de techniques d'irrigation et Construction de base de vulgarisation. Renforcement des capacités des organisations et formation des ressources humaines |
| 1995-97 | Etude de Développement Projet de Réhabilitation des infrastructures d'irrigations existantes |
| 1997-02 | Coopération technique sous forme du Projet Projet de Promotion de l'Agriculture irriguée à petite échelle |
| 1998 | Coopération financière non remboursable Projet de réhabilitation des infrastructures irriguées des zones pilotes |

| | |
|---------|--|
| 2002-04 | Coopération de suivi Projet de promotion de l'Agriculture irriguée à petite échelle |
| 2004-06 | Coopération technique sous forme du Projet Projet d'Aménagement du système de gestion de l'Irrigation participative par les producteurs Agricoles |

En s'appuyant sur le GIDA, le centre de développement de l'Irrigation ces programmes de coopération se sont spécialisées dans le développement technique et la mise en place des zones pilotes et ont contribué à l'amélioration du système de la gestion de l'Agriculture locale, à l'amélioration de la productivité et l'augmentation des revenus des agriculteurs. Or pour étendre les résultats obtenus au niveau des zones pilotes aux autres zones, le guide technique pour l'Amélioration de la gestion de l'agriculture et l'élaboration de document stratégique pour chaque périmètre irrigué (Suivi) ont été effectués.

Par la suite, dans le cadre du Projet d'Aménagement du Système de gestion de l'Irrigation participative, les activités ont été élargies au niveau institutionnel et ont visé le système de gestion des infrastructures avec la participation des agriculteurs et le renforcement des fonctions du GIDA en matière d'Appui à la gestion de l'Agriculture. Dans ce cadre, au niveau de 11 zones irriguées, la convention de gestion commune des Infrastructure irriguée a été conclue entre les coopératives et le GIDA et la fonction des services du GIDA concernant les pratiques culturelles et la gestion de l'eau ont été améliorées.

Sous l'influence de l'augmentation des besoins en riz, la culture du riz dans les zones pilotes se développe. Au niveau des zones irriguées d'Ashaiman et d'Okyereko que la mission de la présent Etude a visité, les coopératives agricoles ont commencé les services de la décortication du riz. Les activités ont été renforcées même après la fin du Projet. Ces différents programmes de coopérations ont considérablement contribué à l'amélioration de la production de riz irrigué du Ghana. Cependant la production intérieure ne peut pas répondre à l'augmentation des besoins de consommations en riz de ces dernières années, ainsi les exportations augmentent. Il est attendu qu'une étude soit menée sur la promotion du riz domestique.

En 2003, le gouvernement du Ghana a sollicité l'appui de la FAO pour l'élaboration du Programme National d'Investissement à Moyen Terme dans le cadre du programme NEPAD-CAADP du Ghana. Pour répondre à cette sollicitation, le « Programme National d'investissement à moyen terme: Appui à la mise en place du programme EPAD-CAADP » a été élaboré en septembre 2005. Ce rapport réévalue les acquis de la coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de l'Agriculture et du développement rural, à ce jour et présente les leçons qui en ont été tirées:

*** Décentralisation, Appropriation des bénéficiaires et Participation du Secteur Privé.**

La plupart des Projet antérieurs a été effectuée par l'initiative exclusive du gouvernement selon une logique descendante. Par conséquent le rapport coût/efficacité était très faible et les bénéficiaires ne s'en sont pas

appropriés. Il est nécessaire d'impliquer suffisamment les bénéficiaires à partir de la phase de Planification et de renforcer l'autonomie du système à travers la décentralisation. La participation active du secteur privée est aussi importante

*** Recouvrement du Coût**

Le Recouvrement du coût par les bénéficiaires est nécessaire.

*** Délai dans la mise en œuvre et le décaissement et l'absence du fonds de contrepartie.**

Dans beaucoup de cas, l'Allocation du Fonds de contrepartie sur le budget de l'Etat n'est pas assurée et prend du temps.

*** Faible capacité d'absorption**

Beaucoup de projets et programmes sont élaborés d'une manière telle que le système actuel (ressource humaine et capacité) n'en permet pas l'exécution. C'est une des raisons pour lesquelles le budget n'est pas dépensé dans la période prévue.

*** Contribution des bénéficiaires**

Ces derniers temps, beaucoup de Projet demande obligatoirement la prise en charge d'une partie des coûts par les bénéficiaires. C'est un problème assez difficile d'autant plus que beaucoup de bénéficiaires sont très pauvres. Surtout pour les services tels que la construction de routes qui relève du domaine des services publics, il est difficile de spécifier les contributions et délimiter le bénéfice.

3.3 Besoins futurs en aides pour remédier aux problèmes de la sous-alimentation et de l'insécurité alimentaire

Au Ghana, la sous-alimentation et l'insécurité alimentaire ont été au cours de ces dernières années des problèmes spécifiques à certaines zones. A l'acceptation des zones de Savane du nord, la sous-alimentation est présente au sein des couches à faibles revenus et le filet de sécurité en faveur des populations s'impose. Pour la thématique du développement à long terme, la coopération dans le cadre de l'analyse sur le type d'Agriculture durable à promouvoir dans la zone de Savane du Nord et son développement concret sont également nécessaires. Dans cette optique, la définition de stratégies liées aux questions principales ci-dessous est nécessaire

1) Evaluation des ressources agricoles et potentialité de Développement de la zone

Pour expérimenter le développement et la promotion de l'Agriculture dans les zones spécifiques, il est important de faire une analyse détaillée de la situation de ces zones. En valorisant les données métrologique et hydraulique à long terme, il est important d'évaluer les sols et les ressources en eau en tenant comptes des aspects environnementaux à long terme et de sélectionner les espèces appropriées (y compris l'élevage).

Pour les activités d'aménagement agricole, avant le démarrage sur le terrain, l'Etude détaillée sur les terres, les sols,

les ressources en eau et la société locale a été menée. Ces expériences sont valorisées au niveau de l'Etude du Développement qui est menée dans le cadre de la coopération technique agricole.

Il est souhaitable de toujours garder à l'esprit de l'importance de l'Etude de base dans le cadre de la coopération et il est important que les expériences capitalisées par le Japon, voire celles des autres pays en voie de développement soient davantage valorisées.

2) Amélioration de productivité de terre (Taux de fertilité du sol) et Réévaluation des techniques existantes

Pour les principaux produits, le niveau de production reste bas. Il est urgent d'améliorer le rendement des principaux produits en vue d'augmenter la production et de répondre à l'accroissement futur des besoins, en phase avec l'optique du développement de production agricole durable et de la protection de l'environnement. Concernant l'amélioration des techniques de culture, la réévaluation des techniques agricoles traditionnelles existantes est importante et pour l'introduction des nouvelles techniques, il est souhaitable de tenir compte des avantages des techniques existantes avant d'appliquer une nouvelle technique. Par ailleurs, le développement des espèces améliorées en vue de l'augmentation des rendements, du renforcement et du développement de la recherche expérimentale, pour la consolidation des méthodes efficaces de culture est davantage nécessaire. Dans l'histoire des techniques Agricoles du Japon, à partir de capitalisations des techniques précieuses qui sont inventés par l'intelligence des producteurs avancés, de nouvelles techniques ont été inventées. Il y a beaucoup de cas tels que les espèces à rendements élevés et l'amélioration de méthode de culture, les mesures de lutte contre les insectes etc. Pour l'augmentation future de production agricole, il est important d'appliquer ce genre d'initiatives sur le terrain et de réévaluer les techniques agricoles existantes et de les valoriser.

3) Mise en valeur de la Créativité et de l'Initiative des producteurs Agricoles

Les résultats des nouvelles initiatives Agricoles dépendent des agriculteurs qui vont en bénéficier et subir les risques. A partir de la phase de Conception du Projet, il est important d'assurer l'implication active des producteurs bénéficiaires et de mettre en valeur leur créativité et leur initiative.

4) Caractéristique de la coopération agricole nécessitant une longue attente

En raison de certaine spécificités, pour les Projets de coopération agricole il faut en général du temps pour obtenir des résultats : L'Agriculture est une activité naturelle et on cible les micro-producteurs agricoles. Ce point est mis en évidence par les exemples de projet de recherche et de vulgarisation agricole. A l'avenir, il faudra inscrire dans le long terme l'élaboration et la mise en œuvre des Programmes et Projets.

5) Relation avec l'économie de Marché

Comme on l'a vu plus haut, beaucoup de Programmes et Projets mettent l'accent sur l'Agriculture de marché et

essayent de promouvoir une Agriculture répondant à l'«économie de marché». Cela permettra aux producteurs de tirer des bénéfices de la commercialisation de leurs produits et renforcera la collaboration avec les secteurs concernés (distribution, transformations et consommations) et contribuera non seulement au développement du secteur de l'agriculture mais aussi à celui de l'économie, dans sa globalité. Il est nécessaire de promouvoir la coopération dans cette perspective.

Chapitre 4 Tendances de la faim et de l'aide alimentaire et de l'agriculture au Burkina Faso

4.1 Tendances de la faim et de l'insécurité alimentaire

4.1.1 Généralité sur le Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest. Le pays s'étend sur une superficie de 274 000 km², soit environ 70% supérieure à celle du Japon. Le Burkina Faso est délimité par six pays : le Mali, le Niger, le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Sa population est de 13 700 000 d'habitants (en 2006), au cours de ces dix dernières années, le taux de croissance démographique a été de 2,9%. L'économie du Burkina Faso repose principalement sur le secteur primaire, notamment l'agriculture et l'élevage, qui emploie presque 90% de la population active, soit 80 % de l'ensemble de la population rurale.

Le coton qui est le principal produit d'exportation du pays, représente 60% des recettes totales d'exportations. Viennent ensuite les produits dérivés de l'élevage (les peaux, les cuirs) qui représentent 25% et l'or. L'agrégat du revenu national par habitant est de 400 USD (en 2005), le taux de croissance du PIB est de 3,9% (en 2004), avec une part de 35% pour l'agriculture.

4.1.2 Agriculture au Burkina Faso

L'agriculture du Burkina Faso est principalement vivrière, caractérisée par la culture sous pluies (juin – octobre) de céréales qui constituent les aliments de base de la population notamment le mil, le sorgho, etc. Les cultures de rente concernent le coton, l'arachide, la filière du niébé, le sésame, etc., elle se pratique également en saison des pluies. En saison sèche, la culture des légumes se fait dans les zones où la nappe phréatique est peu profonde, près des digues ou des réserves d'eau. La superficie cultivée représente un peu plus de 10 % de la superficie totale du pays. La superficie couverte par les principaux produits céréaliers représente 83% de la totalité de la superficie cultivée, ceci explique que la culture céréalière ait une place prépondérante. Au cours de trente dernières années, la pluviométrie annuelle moyenne a été de 430 mm à Dori situé dans la zone septentrionale, 960 mm à Niangoloco dans la zone Sud Ouest. Le volume des précipitations se réduit d'année en année, le front de précipitation descend graduellement vers le sud.

La Fig. 4.1 présente l'évolution de la production céréalière et celle du coton qui est le premier produit d'exportation du pays, la Fig. 4.2 présente les superficies cultivées pour les produits respectives. La superficie couverte par le mil et le sorgho ainsi que le volume de la production connaissent une hausse progressive, avec des fluctuations en fonction des années. Nous présumons que cette augmentation est due à plusieurs facteurs tels que l'introduction des nouvelles variétés, de nouvelles techniques, l'amélioration de fertilité du sol par l'application préconisée de fumier, etc.

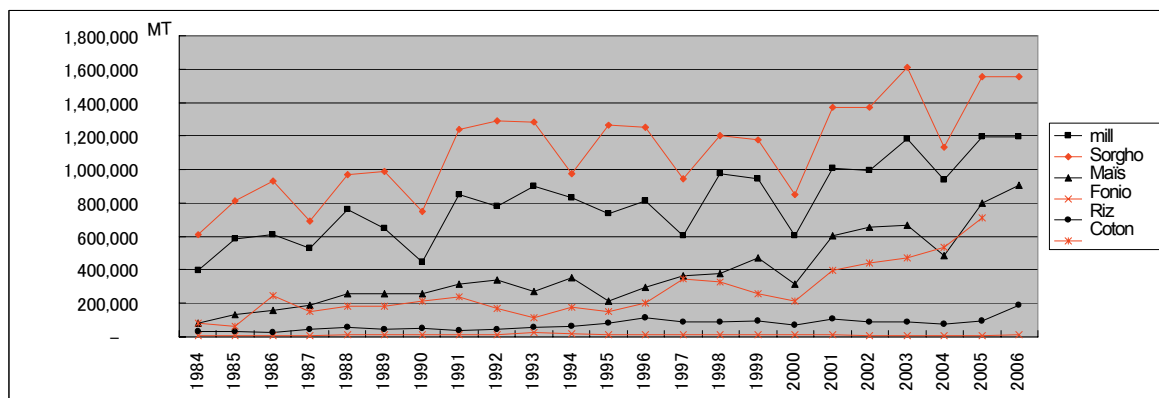


Fig. 4.1 Evolution de la production céréalière

Source : élaboré à partir des données <FAOSTAT>

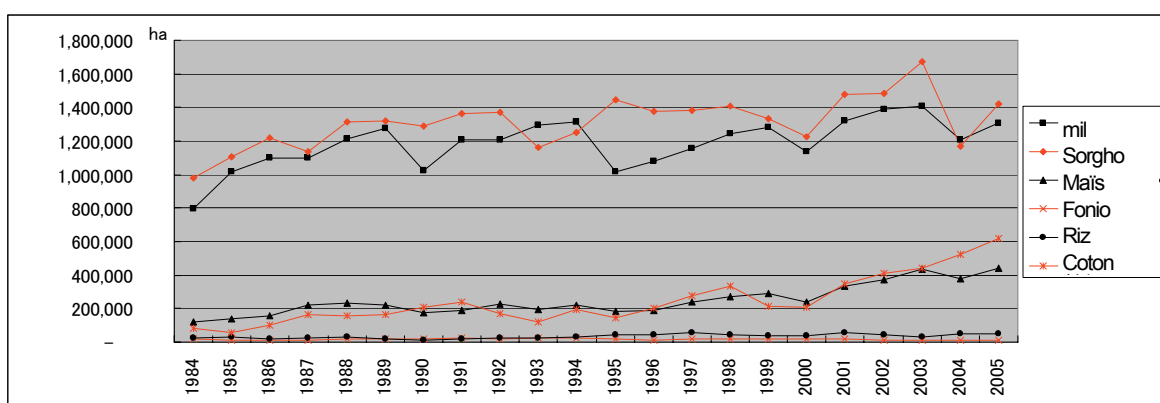


Fig. 4.2 Evolution de la superficie cultivée de la production céréalière

Source : élaboré à partir des données <FAOSTAT>

Concernant le maïs, jusqu'à 2000, la superficie cultivée n'a pas évolué, tandis que la production en a été presque doublée. Ces résultats sont probablement dus à l'introduction des nouvelles variétés et technologies, etc. Depuis 2000, la superficie cultivée étant doublée, la production de maïs a enregistré une hausse significative avec un taux de croissance supérieur à celui de la production. Ces résultats sont probablement dus aux spéculations préconisées, pour lesquelles l'accent a été mis sur la production de maïs dans le projet d'irrigation à petite échelle. Il s'agit d'un projet d'irrigation de zone maraîchère et fruitière par l'adduction d'eau des réserves et des puits en saison sèche, dans l'espacement entre les billons (dérayure) au moyen de certaines techniques d'exhaures, notamment avec l'utilisation de petites pompes ou de pompes à pédale. Les résultats du projet ont été très appréciés, car ayant permis la mobilisation des ressources locales mais aussi contribué significativement à la sécurisation du revenu.

Concernant le riz, les besoins liés à la consommation nationale augmentent de plus en plus, ceci a entraîné l'augmentation de la part de l'importation, représentant deux tiers des besoins en riz, en dépit de la superficie cultivée qui a peu évolué depuis 1984. La production, jadis stagnante a connu une forte hausse 2005-2006. Depuis quelques années, le gouvernement du Burkina Faso concentre les efforts sur l'élargissement de la superficie

couverte par la culture de riz, il s'engage dans l'irrigation massive et l'aménagement des bas-fonds. Avec de telles mesures on peut espérer l'extension de superficie et l'accroissement de la production.

La production du coton du Burkina Faso s'élève à 700 000 tonnes, faisant ainsi du pays le premier producteur de coton en Afrique; grâce à l'extension de la superficie cultivée depuis 2000.

La plupart des productions céréalières ont connu une certaine baisse en 2004, ceci est expliqué par le faible niveau de pluviométrie et l'invasion acridienne.

En 2006, Les premières pluies sont apparues avec une grande irrégularité ; selon les zones la saison des pluies démarre en mai – juin. Malgré le retard des premières pluies, le pays a enregistré globalement une bonne quantité de précipitation, à l'exception de quelques régions qui ont connu une sécheresse localisée et des averses intensives ayant provoqué des dégâts à la suite des inondations. Les paysans se sont efforcés de maintenir un certain niveau de production agricole pour combler le déficit liée au retard des précipitations, en augmentant la proportion des espèces résistant à la sécheresse.

Avec des précipitations abondantes, malgré le démarrage tardif des pluies, la production brute totale des céréales s'est élevée à 3 680 000 tonnes environ à la fin de la saison des pluies, soit une progression de 0,9% par rapport à l'année précédente, 13% par rapport à la moyenne annuelle des cinq dernières années (Tableau 4.1). Par conséquent, l'excédent des céréales national s'est élevé à près de 970 000 tonnes (Tableau 4.2). Globalement, la situation alimentaire était relativement bonne, toutefois quelques zones devaient payer un lourd tribut aux inondations et à la sécheresse.

Tableau 4.1 Production céréalière en 2006

| | Saison des pluies 2006 (tonnes) | Saison des pluies 2005 (tonnes) | Moyenne de 2000 à 2004 (tonnes) | Par rapport à 2005 | Par rapport à la moyenne des 5 années |
|--------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------|---|
| Mil | 1 175 038 | 1 196 253 | 1 064 374 | -2% | 10% |
| Sorgho | 1 515 774 | 1 552 910 | 1 281 474 | -2% | 4% |
| Maïs | 866 664 | 799 052 | 641 081 | 9% | 35% |
| Riz | 113 724 | 93 516 | 91 608 | 22% | 23% |
| Fonio | 9 474 | 7 801 | 9 360 | 21% | 1% |
| Total | 3 680 674 | 3 649 533 | 3 087 898 | 1% | 13% |

Source : Ministère de l'agriculture, l'hydraulique et la pêche halieutique Rapport final de la campagne agricole 2006 – 2007

Par rapport à la moyenne annuelle des productions céréalières, les productions de mil et de sorgho sont légèrement inférieures à celles des années précédentes mais la production des autres céréales est supérieure. Il en résulte que l'ensemble de la production céréalière est presque stationnaire par rapport à l'année précédente.

La production du riz a sensiblement augmenté, avec une progression de plus de 20%, comparée à celle de l'année dernière et aussi à celle des cinq dernières années, ceci est redevable aux effets induits par les projets de promotion de la riziculture, en particulier l'aménagement des bas-fonds, pour mieux répondre aux besoins accrus en riz.

La production de maïs est relativement récente, elle s'installe progressivement dans les ménages, et la production connaît une hausse.

Le fonio est une céréale cultivée depuis des siècles dans ce pays, il est servi comme nourriture de base uniquement pour des ethnies des régions ouest du pays. La production est d'autant plus faible que l'effet des fluctuations de la récolte affect seulement quelques ethnies.

Le tableau 4.2 présente l'équilibre d'offre et de demande des productions céréalières internes en 2006. Le bilan prévoit un excédent céréalier de 970 000 tonnes. Le détail du bilan se présente comme suit : Il y a une réduction de la taille totale de la demande, constituée par la consommation, le ravitaillement et l'exportation, par rapport à l'offre totale, composée de la production céréalière, du ravitaillement et de l'aide alimentaire. D'après le tableau, la seule offre des productions internes peut couvrir la demande.

Tableau 4.2 Equilibre d'offre et de demande national des céréales

| | |
|--|----------------|
| Provision | |
| Volume de la provision nationale (après traitement tel que l'épanouillage) | 3 094 456 |
| Volume des réserves nationales | 233,553 |
| Importations privées et aide alimentaire | 350 984 |
| Total (A) | 3 678 993 |
| Demande | |
| Demande pour la consommation personnelle | 2 518 238 |
| Volume nécessaire à la constitution des réserves | 158 699 |
| Volume prévu pour l'exportation | 31 131 |
| Total (B) | 2 708 068 |
| Surplus (A) – (B) | 970 925 |

Source : Ministère de l'agriculture, l'hydraulique et l'halieutique Rapport final de la campagne agricole 2006-2007

4.1.3 Caractéristique et problèmes des principales cultures

(1) Céréales (Culture vivrière)

La culture des principales céréales au Burkina Faso est de type pluvial, à faible niveau d'intrants et extensif. La culture céréalière occupe 80 % des superficies cultivées, dont la quasi-totalité des productions sont autoconsommées. Les paysans sont conservateurs, la production est restée tributaire de la culture en céréales traditionnellement cultivées, sans introduire de nouvelles variétés.

Le tableau 4-3 <taux de couverture des besoins de consommation en céréales par province> compare le volume totale des besoins et celui des productions céréalières du pays, par province au cours de la campagne agricole de 2001/2002 à 2006/2007 (mai, le début de la saison des pluies jusqu'à la fin d'avril) ; (Les besoins céréaliers sont calculés sur la base de la ration céréalière, soit 190kg par habitant.).

Au cours de la campagne 2001/2002, le taux de couverture des besoins liés à la consommation en céréales étaient de 117% au niveau national, par contre, il était inférieur à 90% dans 12 des 45 provinces du pays, couvrant la zone Est du pays, incluant les régions Centre, Est, Nord et sahélienne. Au cours des campagnes 2001/2002 à 2005/2006, le Burkina Faso a pu dégager un excédent céréalier de 15 à 28 % par rapport aux besoins internes de production céréalière; toutefois celui-ci a connu d'importantes fluctuations lors de la campagne 2004/2005. Un repli exceptionnel a été observé lors de la campagne 2004/2005, la production avait tout juste permis de faire face aux besoins de la population, la production déficitaire s'est trouvée dans 15 provinces. Cette baisse des taux, beaucoup plus prononcée dans la région du Sahel, Nord et au Centre Nord est probablement due à une faible précipitation et aux dégâts causés par les criquets pèlerins (Tableau 4.3).

L'évolution de la production céréalière par campagne agricole montre qu'à part la province de Kadiogo dans la région centrale abritant 10 % de la population totale du pays, un déficit céréalier chronique est enregistré dans 9 provinces, avec certaines fluctuations selon des années. Celles-ci sont réparties dans les 3 régions du Plateau central, ce sont entre autres les provinces de Bam et de Sanmatenga de la région du Nord Central, la province de Boulkiem de la région du Ouest Central, la province de Nahouri de la région du Sud Central, la province de Seno de la région sahélienne et la province de Zondoma dans la région du Nord. En outre, comme l'on a vu lors de la campagne 2004/2005, même si la production céréalière répond aux besoins en temps normal, les facteurs externes tels que la baisse de la pluviométrie et les insectes nuisibles ont entraîné une baisse drastique de la productivité dans certaines provinces, donc la production céréalière n'est pas stable, ceci est lié au type de culture pluviale, tributaire des variations climatiques.

Tableau 4.3 Taux de couverture des besoins céréaliers par province (%)¹⁾

| Regions(en gras)/Provinces | 2001/02 | 2002/03 | 2003/04 | 2004/05 | 2005/06 | 2006/07 |
|----------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| CENTRE | 20 | 18 | 18 | 13 | 16 | 14 |
| Kadiogo | 20 | 18 | 18 | 13 | 16 | 14 |
| PLATEAU CENTRAL | 76 | 94 | 72 | 70 | 112 | 99 |
| Ganzourgou | 81 | 100 | 71 | 84 | 100 | 101 |
| Oubritenga | 72 | 88 | 78 | 65 | 119 | 88 |
| Kourweogo | 72 | 93 | 64 | 47 | 124 | 115 |
| CENTRE-NORD | 89 | 86 | 141 | 99 | 116 | 81 |
| Bam | 82 | 59 | 90 | 58 | 84 | 52 |
| Namentenga | 105 | 121 | 170 | 159 | 159 | 143 |
| Sanmatenga | 84 | 80 | 148 | 85 | 107 | 62 |
| CENTRE-OUEST | 127 | 122 | 129 | 148 | 140 | 129 |
| Boulkiemde | 82 | 89 | 79 | 79 | 120 | 110 |
| Sanguie | 156 | 105 | 126 | 137 | 159 | 120 |
| Sissili | 178 | 186 | 163 | 124 | 135 | 169 |
| Ziro | 154 | 178 | 244 | 415 | 176 | 158 |
| CENTRE-SUD | 103 | 101 | 91 | 106 | 109 | 93 |
| Bazega | 124 | 121 | 107 | 111 | 113 | 98 |
| Nahouri | 46 | 44 | 53 | 74 | 67 | 63 |
| Zoundweogo | 112 | 113 | 96 | 118 | 127 | 107 |
| SAHEL | 111 | 75 | 128 | 54 | 151 | 127 |
| Oudalan | 142 | 53 | 161 | 16 | 144 | 115 |
| Seno | 60 | 88 | 129 | 55 | 229 | 146 |
| Soum | 142 | 66 | 125 | 47 | 105 | 132 |
| Yagha | 96 | 95 | 96 | 104 | 127 | 101 |
| BOUCLE DU MOUHOUN | 174 | 175 | 214 | 140 | 184 | 206 |
| Kossi | 170 | 168 | 257 | 188 | 215 | 218 |
| Mouhoun | 141 | 189 | 181 | 128 | 254 | 305 |
| Sourou | 144 | 116 | 169 | 111 | 91 | 121 |
| Bale | 196 | 187 | 167 | 109 | 179 | 175 |
| Banwa | 205 | 177 | 250 | 135 | 165 | 160 |
| Nayala | 203 | 226 | 257 | 166 | 171 | 237 |
| EST | 139 | 154 | 158 | 129 | 111 | 88 |
| Gnagna | 141 | 182 | 199 | 103 | 119 | 76 |
| Gourma | 125 | 143 | 137 | 113 | 120 | 105 |
| Tapoa | 166 | 142 | 140 | 188 | 99 | 98 |
| Komandjoari | 88 | 93 | 102 | 94 | 88 | 69 |
| Kompienga | 109 | 148 | 127 | 93 | 107 | 96 |
| CENTRE-EST | 118 | 111 | 100 | 107 | 99 | 91 |
| Boulgou | 118 | 101 | 99 | 90 | 93 | 91 |
| Kouritenga | 105 | 96 | 76 | 118 | 74 | 68 |
| Koumpelgo | 132 | 153 | 133 | 128 | 143 | 124 |
| NORD | 109 | 84 | 129 | 91 | 133 | 146 |
| Passore | 112 | 100 | 131 | 98 | 134 | 110 |
| Yatenga | 125 | 91 | 142 | 93 | 133 | 182 |
| Loroum | 94 | 46 | 129 | 80 | 162 | 185 |
| Zonoma | 61 | 62 | 81 | 82 | 101 | 96 |
| SUD-OUEST | 124 | 141 | 147 | 159 | 129 | 153 |
| Bougouriba | 164 | 171 | 177 | 196 | 127 | 155 |
| Poni | 86 | 113 | 130 | 150 | 123 | 151 |
| Ioba | 125 | 132 | 147 | 130 | 125 | 141 |
| Noumbiel | 194 | 225 | 161 | 222 | 162 | 198 |
| HAUTS-BASSINS | 173 | 168 | 157 | 119 | 181 | 194 |
| Houet | 121 | 108 | 114 | 87 | 141 | 136 |
| Kenedougou | 298 | 330 | 231 | 186 | 264 | 290 |
| Tuy | 234 | 221 | 240 | 168 | 245 | 323 |
| CASCADES | 138 | 194 | 160 | 98 | 128 | 165 |
| Comoe | 145 | 192 | 154 | 84 | 98 | 126 |
| Leraba | 120 | 199 | 179 | 134 | 212 | 223 |
| BURKINA FASO | 117 | 115 | 128 | 102 | 125 | 122 |

¹⁾ Proportion de la production céréalière par rapport aux besoins de consommation céréalière (190kg/pers/an)
Source : DSA / DGPSA / NAHRH



Fig. 4.3 Division administrative du Burkina Faso (Régions et Provinces)

(Les Editions J.A. 2005. Atlas De L'Afrique "Burkina Faso")

Le tableau 4.4 présente la pluviométrie annuelle entre 2001 et 2006 et la moyenne annuelle au cours de la période 1960 - 2006. Il manque de fiabilité en raison des données perdues, toutefois elles serviront de référence. A Dori dans la province de Seno, la pluviométrie annuelle est faible, elle enregistre 310mm en 2004 et la moyenne annuelle est de 486 mm, ceci semble avoir une corrélation avec la faiblesse de productivité céréalière. Pourtant à Po, où la pluviométrie annuelle est relativement élevée, comprise entre 700 et 1200mm avec une moyenne annuelle de 941mm, le taux de couverture des besoins liés à la consommation en céréales par province est le plus faible de toutes les provinces. Il faut en déduire que la pluviométrie est un des déterminants importants qui influencent la production de céréales mais que parallèlement d'autres déterminants doivent être pris en compte, notamment l'intensité des pluies, la variabilité temporelle, la fertilité du sol, la quantité d'intrants des matériels de production et la main d'œuvre, les insectes, etc.

Récemment les besoins liés à la consommation en riz n'ont cessé d'augmenter, notamment en milieu urbain. Cependant sa production est faible, elle correspond seulement à un tiers des besoins nationaux liés à la consommation de riz.

Au Burkina Faso, un recensement général de la population a été organisé en 2006, le taux de croissance démographique est passé de 2,3% à 2,6% au cours des dix dernières années. Cette croissance est marquée par une tendance à la concentration de la population urbaine qui se poursuivra probablement dans le futur. Donc, il est important d'instaurer un système national de production céréalière en tenant compte du vieillissement et la

diminution de la population de producteurs agricoles qui assurent la production céréalières, et de la perspective de l'accroissement des besoins en riz.

Tableau 4.4 Evolution de pluviométrie annuelle 2001 – 2006 au Burkina Faso (mm)

| Regions (gras) /Provinces () lieu de mesure | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | moyenne 1960–2006 sauf année indisponi. |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--|
| CENTRE | | | | | | | |
| Kadiogo (Ouagadougou-aero) | 618.7 | 656.2 | 847.7 | 772 | 845.5 | 596.8 | 764.3 |
| (Ouagadougou-ville) | - | - | - | - | - | - | 780.8 |
| (Kamboise) | 795.5 | 827.4 | - | 610.9 | 731.1 | 613.7 | 781 |
| PLATEAU CENTRAL | | | | | | | |
| Ganzourgou | | | | | | | |
| Oubritenga | | | | | | | |
| Kourweogo | | | | | | | |
| CENTRE-NORD | | | | | | | |
| Bam (Tourcoingbam) | 720.3 | 594.9 | 749 | - | 762.8 | - | 636.6 |
| Namentenga (Boulsa) | - | - | 693.9 | - | - | - | 681.8 |
| Sanmatenga (Kaya) | 504.3 | - | - | - | - | - | 674.3 |
| CENTRE-OUEST | | | | | | | |
| Boulkiemde (Saria) | 663.1 | 646.2 | 878.1 | 774.7 | - | 754.4 | 795.2 |
| (Koudougou) | - | - | - | - | - | 787.5 | 777.6 |
| Sanguie | | | | | | | |
| Sissili (Leo) | - | 941.9 | - | 943.3 | - | - | 987.8 |
| Ziro | | | | | | | |
| CENTRE-SUD | | | | | | | |
| Bazega (Mogtedo) | 643.8 | - | 787.4 | 808.2 | - | - | 777.8 |
| (Kou) | 820.6 | 652 | 1017.8 | 771.7 | 745.9 | 978.8 | 894.6 |
| Nahouri (Po) | 728.1 | 850.4 | 1206.2 | 935.1 | 1082.9 | 1079.8 | 941.3 |
| Zoundweogo (Manga) | 768.3 | 862.4 | - | - | - | 922.6 | 889.8 |
| SAHEL | | | | | | | |
| Oudalan (Markoye) | 413 | 352.2 | 434 | - | 400 | - | 350.7 |
| Seno (Dori) | 400.8 | 432.9 | 753.2 | 310.7 | 722.1 | 396.5 | 486.4 |
| Soum (Djibo) | 572.7 | 447.5 | 620.7 | - | - | - | 442.6 |
| Yagha | | | | | | | |
| BOUCLE DU MOUHOUN | | | | | | | |
| Kossi (Nouna) | 777.6 | 594.2 | 854.3 | 573.2 | 584.1 | 707.4 | 729.5 |
| Mouhoun (Dedougou) | 811.7 | 744.8 | 986 | 706.6 | 777.1 | 915.5 | 806.9 |
| Sourou (Tougan) | 698.3 | 602.8 | - | 529 | - | - | 681.2 |
| Bale (Boromo) | 840.1 | 647.4 | 1040.4 | 874 | 763.7 | 822.5 | 878.9 |
| Banwa | | | | | | | |
| Nayala | | | | | | | |
| EST | | | | | | | |
| Gnagna (Bogande) | 644.1 | 597.9 | 737.5 | 550.2 | 877.3 | 443.2 | 619.1 |
| Gourma (Fada N'Gourma) | 801.9 | 658 | 1058.7 | 889.3 | 841 | 842.1 | 842.6 |
| Tapoa (Diapaga) | 794.4 | 813 | - | - | - | - | 788.1 |
| Komandjoari | | | | | | | |
| Kompienga (Pama) | 887.6 | 666 | 1062.2 | 707.2 | - | 737.3 | 914.3 |
| CENTRE-EST | | | | | | | |
| Boulgou (Tenkodogo) | - | 542.8 | - | - | - | 796.5 | 828.9 |
| Kouritenga | | | | | | | |
| Koulpelgo | | | | | | | |
| NORD | | | | | | | |
| Passore (Yako) | 769.2 | 500.8 | - | - | - | - | 658.1 |
| Yatenga (Ouahigouya) | 733.9 | 579.6 | 729.8 | 596 | 627 | 647.9 | 623.8 |
| Loroum | | | | | | | |
| Zoundoma | | | | | | | |
| SUD-OUEST | | | | | | | |
| Bougouriba (Diebougou) | 996.1 | 1095 | 1030 | 1047 | - | - | 1037.6 |
| Poni (Gaoua) | 1048.3 | 934.4 | 1146.2 | 1073.9 | 901.4 | 1201.4 | 1067.7 |
| Ioba | | | | | | | |
| Noumbiel (Batie) | - | - | - | 915.2 | 852.1 | 896.1 | 1096.1 |
| HAUTS-BASSINS | | | | | | | |
| Houet (Bobo-Dioulasso) | 924.5 | 807.6 | 1155.7 | 840.6 | 818.9 | 1105 | 1037.2 |
| Kenedougou (N'Dorola) | 948.8 | 945.5 | 1036 | - | 92.1 | - | 979 |
| Tuy | | | | | | | |
| CASCADES | | | | | | | |
| Comoe (Beregadougou) | 817.1 | 869.7 | 1226 | 961.9 | 843.1 | 1249.6 | 1019.2 |
| (Niangoloko) | 1135.7 | - | 1368.2 | 1220.3 | 975.1 | 1145.2 | 1152.2 |
| Leraba (Loumana) | 1090.6 | 1208.6 | 1410.4 | 1289.7 | 1018.3 | 1381.9 | 1110.8 |

[-] : manque de mesurage, [] : absence de donnée
Source : Direction Générale Météorologique, Ministère des Transports

(2) Culture de rente

Depuis l'époque de la colonisation, le coton a toujours été la principale culture de rente dont le mécanisme de dépendance subsiste encore. La production de coton a enregistré une hausse progressive jusqu'à 2000, et après elle a augmenté de façon spectaculaire et a fait du Burkina Faso le premier producteur de coton d'Afrique. Cette hausse est justifiée par la stratégie gouvernementale d'intensification de la culture cotonnière, telle que la mesure d'extension de la superficie emblavée et du renforcement du système d'appui aux agriculteurs producteurs. Le coton produit au Burkina Faso est exporté 100% comme matière première.

Aujourd'hui la baisse du prix dans le marché international, combinée à la hausse des matériels agricoles font que la filière coton du Burkina Faso fait face à certaines difficultés. Le gouvernement a l'intention de diversifier les cultures de rente avec la culture de sésames et de soja.

4.1.4 Tendances et déterminants de la faim et de l'insécurité alimentaire

Le tableau 4.5 récapitule les indicateurs relatifs à l'insécurité alimentaire au Burkina Faso, lesquels font ressortir les caractéristiques suivantes. Globalement le Burkina Faso a réalisé progressivement des améliorations dans la stabilisation économique pour chacun de ces indicateurs : le PIB (Produit Intérieur Brut) par habitant, la proportion de population vivant en dessous du seuil de pauvreté, le taux de malnutrition chronique. Cela étant, malgré les progrès au niveau des «valeurs moyennes», n'en demeurent pas moins problématiques. En effet, la définition du terme «valeur moyenne» devra être remise en cause. A titre d'exemple, bien que «le taux» de malnutrition ait été amélioré, «l'effectif» souffrant de malnutrition a augmenté. (L'amélioration du «taux» n'est qu'une amélioration relativisée résultant de la croissance démographique.). D'autre part, les données de 2006 indiquent que les besoins nutritifs par habitant sont couverts de manière satisfaisante, par la référence à la moyenne simple (Indice «Ecart d'alimentation = Food Gap»). Mais ils ne sont pas couverts si l'on tient compte des disparités entre les revenus (Indice «Ecart de distribution = Distribution Gap»). Autrement dit, le pays dispose de ressources alimentaires suffisantes par la référence aux «valeurs moyennes» mais en réalité les pauvres et les vulnérables accèdent difficilement à ces ressources alimentaires, en raison de diverses disparités (disparités d'âge, disparités des revenus, etc.). De plus, le taux d'augmentation d'offre alimentaire est estimé à 1,5% pour la période 2006 - 2016, celui-ci est largement inférieur au taux de croissance démographique, soit de 2,6% ("Rapport sur le développement dans le monde 2008", Banque Mondiale). Cela explique que le pays va connaître le déficit alimentaire en 2016 même si le calcul se fait simplement sur la base de la moyenne. Dans l'ensemble, les indices du déficit alimentaire du Burkina Faso sont améliorés. Malgré cet état de fait, il convient de signaler que les problèmes liés à la distribution des denrées et les prévisions statistiques au niveau national ne nous laissent optimistes.

En ce qui concerne la situation nutritionnelle, le phénomène de sous-alimentation est observé de façon généralisée dans l'ensemble du territoire national (Tableau 4.6). L'étude menée par le PAM en 2003 révèle que la malnutrition touche davantage les enfants en milieu rural que ceux en milieu urbain. Sa prévalence est également plus élevée dans les régions de l'Est et du Sahel, soit près de 50%. Les carences nutritionnelles touchent notamment les

femmes en âge de procréer, qui présentent une certaine insuffisance pondérale. 70% de femmes enceintes sont menacées d'anémie ferriprive et d'avitaminose A, plus de 15% des naissances présentent une insuffisance pondérale, moins de 2,5kg. On en déduit que les problèmes alimentaires au Burkina Faso sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Le problème qualitatif est une absence de diversification des aliments, entre autre la carence en protéine d'origine animale, fruit et légumes. Plus de 80% de population habitent en milieu rural (en 2003), le nombre de ménages touchés par « l'insécurité alimentaire » atteint 40% ; Il a été signalé qu'en général, ces ménages ne peuvent pas assurer leur autoconsommation et sont obligés de s'endetter pour l'achat de nourriture. En plus, généralement, les prix du mil et du sorgho sur les marchés sont en baisse pendant la saison de récolte et en hausse vers la fin de la saison sèche où les produits commencent à être en rupture (avril) et le début de la saison des pluies où il faut s'acheter des grains pour effectuer un semis (juin). Comme on l'a mentionné, il est difficile d'expliquer la situation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition en s'appuyant sur le seul tableau du taux de couverture des besoins céréaliers par province. Il est nécessaire de mener une étude complète pour mieux déterminer l'état réel des ménages ruraux.

Tableau 4.5 Indices sur la faim et l'insécurité alimentaire au Burkina Faso

| Indicateur | PIB par habitant (dollar fixé en 2000) * | | Population totale (million de personnes)* | | Proportion de la population rurale au-dessous du seuil de pauvreté (%)** | | Proportion de la population urbaine au-dessous du seuil de pauvreté (%)** | | Population souffrant de déficience nutritionnelle (million de personnes) * | | Pourcentage de la population souffrant de déficience nutritionnelle (%)* | | Pourcentage de jeunes enfants de moins de 5 ans souffrant de déficience nutritionnelle (%)*** | |
|------------|--|------|---|---------|--|------|---|------|--|---------|--|---------|---|---------|
| | 1991 | 2003 | 1990-92 | 2001-03 | 1998 | 2003 | 1998 | 2003 | 1990-92 | 2001-03 | 1990-92 | 2001-03 | 1990-95 | 2000-05 |
| Valeur | 217 | 247 | 9,2 | 12,6 | 61,1 | 52,4 | 22,4 | 19,2 | 1,9 | 2,1 | 21 | 17 | 33 | 38 |

| Indicateur | Taux de croissance démographique (% , taux annuel)** | Taux d'augmentation de la production céréalière (taux moyen annuel)** | Prévision du taux d'augmentation de la provision alimentaire (% , taux annuel)** | Ecart alimentaire** (1000 tonnes, Note 1) | | Ecart de distribution** (1000 tonnes, Note 2) | |
|------------|--|---|--|---|----------------|---|----------------|
| | 2006 | 1990-2005 | 2006-16 | 2006 | prévision 2016 | 2006 | prévision 2016 |
| Valeur | 3,0 | 3,6 | 1,5 | 0 | 82 | 41 | 414 |

Source :

* FAO/JAICAF (2007), pp.33-36.

** USDA (2007), pp.37-39.

*** La Banque Mondiale (2007), p.60.

Note 1) Ecart alimentaire : Ecart à l'échelle nationale entre les quantités céréalères nécessaires permettant l'ingestion des quantités nutritionnelles nécessaires (les différences des quantités consommées en fonction des écarts de revenus dans le pays ne sont pas prises en considération) et les quantités produites.

Note 2) Ecart de distribution : Quantités nécessaire permettant l'ingestion des quantités nutritionnelles également dans les couches des revenus faibles, prenant en considération les écarts de revenus dans le pays.

En ce qui concerne les conditions de l'agriculture, la pluviométrie varie entre 300mm dans l'extrême nord de la région sahéenne et 1200mm dans l'extrême nord-ouest (à la zone frontalière de la côte d'ivoire). L'agriculture se pratique sous formes variées dans chaque région du pays en fonction du contexte naturel (Fig. 4.4). Malgré la diversité des productions, la malnutrition est observée sur l'ensemble du territoire national. Le tableau 4-6 présente le taux de la prévalence de la malnutrition par province au Burkina Faso. Il faut remarquer que les populations souffrant de carence nutritionnelles atteint 10% dans toutes les régions, cette tendance n'est pas prononcée dans

des provinces ou régions spécifiques. Les régions les plus touchées par les carences nutritionnelles (plus de 15%) ne sont coïncident que partiellement avec les provinces où la couverture des besoins céréaliers est inférieure à 90 %. Ceci dit, le déficit alimentaire et les carences nutritionnelles sont présents dans toute l'étendue du pays, ce phénomène ne se limite pas à des régions spécifiques. Il ne convient pas d'aborder les problèmes des carences nutritionnelles sous un seul aspect de productivité agricole qui varie d'une région à l'autre. Ils devront être abordés dans un contexte plus large avec la présence des disparités sociales et de la pauvreté.



| zone | principaux produits agricoles | pluviométrie annuelle (mm) |
|------|-------------------------------|----------------------------|
| 1 | tubercule, maïs | 900 |
| 2 | maïs, riz, fruit, coton | 1000 |
| 3 | coton, maïs | 700 - 900 |
| 4 | sorgho, mil, coton | 700 - 900 |
| 5 | céréale, arachide, horticole | 600 - 800 |
| 6 | sorgho, mil, coton, élevage | 600 - 800 |
| 7 | élevage, mil | 400 - 600 |
| 8 | transhumance, mil | 300 - 500 |
| 9 | arachide, mil, sorgho | 1000 |

Source: FEWSNET (août 2007), p3.

Fig. 4.4 Répartition de la production agricole par région au Burkina Faso

Tableau 4.6 Taux de prévalence de malnutrition par province au Burkina Faso 2006

| Région | Taux de prévalence de malnutrition(%) | Province |
|-------------------|---------------------------------------|--|
| Centre | 12,4 | <i>Kadiogo</i> |
| Nord | 16,2 | Loroum, Passoré, Yatenga, Zonoma |
| CentreSud | 13,2 | Bazéga, <i>Nahouri</i> , Zoundwégo |
| Centre Ouest | 14,3 | Boulkiemdé, Sanguié, Sissili, Ziro |
| Boucle du Mouhoun | 15,0 | Balé, Banwa, Kossi, Mouhoun, Nayala, Sourou |
| Est | 16,3 | <i>Gnagna</i> , Gourma, <i>Komondiari</i> , Kompienga, Tapoa |
| Centre Ouest | 16,1 | Boulgou, Koulpélogo, <i>Kouritenga</i> |
| Sahel | 10,0 | Oudalan, Séno, Soum, Yagha |
| Centre Nord | 11,8 | <i>Bam</i> , Namentenga, <i>Sanmatenga</i> |
| Comoé | 12,4 | Comoé, Léraba |
| Hauts Bassins | 12,7 | Houet, Kénégoudou, Tuy |
| Sud Ouest | 19,2 | Bougouriba, Ioba, Nounbiel, Poni |
| Plateau Central | 12,1 | Ganzourgou, Kourwéogo, <i>Oubritenga</i> |

Rem: Les gris indiquent les zones dont les taux de prévalence supérieurs à 15%, les italiques indiquent les provinces dont les taux de couverture des besoins de production céréaliers inférieurs à 90%

Source: Prévalence : FEWSNET mai 2007, p.3. Couverture céréaliers: DSA/DGPSA/MAHRH

On peut voir que la malnutrition concerne essentiellement les enfants en bas âge. Dans l'ensemble du pays, la prévalence des carences nutritionnelles a baissé ces dernières années, par contre pour chez les enfants de moins de

cinq ans, il y a eu une hausse au cours de la même période (Tableau 4-5). L'enquête démographique et sanitaire menée en 2003 révèle que la malnutrition touche davantage les enfants des zones rurales (41,6%) que ceux des zones urbaines (20,2%). Sa prévalence est également plus élevée dans les régions de l'Est (58,6%) et du Sahel (49,4%).

Les causes du déficit alimentaire et de la malnutrition sont multiples. Premièrement, ce sont les facteurs externes, tels que les conditions naturelles, l'instabilité des prix des céréales, etc. Comme on l'a évoqué, la production agricole est facilement menacée par l'irrégularité des pluies, le Burkina Faso étant situé à proximité de la région sahélienne. De plus, la croissance démographique pousse les familles rurales vers des zones marginalisées caractérisées par la dégradation du sol, où les conditions agricoles sont mauvaises avec par conséquent une faible productivité agricole. A cela s'ajoute un risque de chute brusque des revenus agricoles en raison des fluctuations du prix des produits agricoles. D'après une enquête menée par le PAM en 2003, les populations rurales estiment que ces trois éléments, notamment la pluviosité faible, la dégradation des sols, les fluctuations des prix sont des problèmes majeurs. D'autre part, le rapport de l'étude menée en 2006-2007 sur la situation du Burkina Faso a révélé qu'une grande partie des populations rurales est exposée aux difficultés liées à la baisse de productivité et au manque d'aires de pâturage pour le bétail, en raison de la sécheresse qui prévaut dans la région du Sahel; Egalement de la destruction des infrastructures et la baisse de productivité résultant l'inondation survenue dans la région du Nord Ouest, la baisse des revenus agricoles induite par la chute sensible des prix des produits agricoles dans la région de l'Ouest .

En second lieu, nous avons l'insuffisance de la production agricole destinée à l'autoconsommation des ménages. Conformément aux statistiques du PAM, les ménages considérés comme étant en situation d'insécurité alimentaire atteignent 40%, dans un contexte où la principale source d'approvisionnement est l'achat de denrées, en effet la plus grande proportion des dépenses totales semble être destinée à l'achat des denrées pour combler l'insuffisance de leur propre production. Notamment dans la région nord du Sahel peu pluvieuse où les contraintes naturelles pèsent sur la production agricole, beaucoup de ménages vendent leur bétail pour se procurer des céréales, lesquelles constituent la base de l'alimentation. L'accès aux céréales est parfois difficile surtout en période de soudure, à cause de la hausse du prix des céréales, car les années où la récolte est mauvaise, l'écart entre le prix du bétail et celui des céréales est inéluctablement creusé.

En troisième lieu, sont des facteurs sous-jacents qui ne dépendent pas de la quantité des ressources alimentaires. Comme l'on a mentionné, le Burkina Faso est parvenu à stabiliser les indicateurs macroéconomiques; en revanche, la malnutrition chez les enfants n'a pas connu d'amélioration. A titre d'exemple, le taux de croissance annuelle de la production agricole entre 1990 et 2005 est de 3,6% en moyenne, ce chiffre est supérieur à celui de croissance démographique (2,6%). Néanmoins, la proportion d'enfants souffrant de malnutrition n'a cessé de croître pendant la même période. Les causes semblent être multiples et peuvent être non alimentaires. L'analyse conduite par le gouvernement du Burkina Faso en collaboration avec un bailleur a démontré que les causes de la malnutrition

chez les enfants, sont liées au manque d'éducation des mères : régime alimentaire des petits enfants inapproprié, après le sevrage, maladies infectieuses, absence de l'eau potable, etc. Devant cet état de fait, il est indispensable de prendre des mesures multisectorielles, intégrant des domaines pluridisciplinaires, en particulier ceux de l'éducation et de la santé médicale, pour réduire la prévalence de malnutrition. Comme le montre l'exemple, l'amélioration du déficit alimentaire et nutritionnel se fera à travers une approche intégrée prenant en compte non seulement les besoins immédiats en nourriture, tels que la croissance de la production agricole et de la distribution mais aussi les problèmes structurels, tels que l'amélioration des revenus et l'enrichissement des services sociaux des populations rurales.

4.2 Tendance de l'aide alimentaire et agricole face à la faim et à l'insécurité alimentaire

4.2.1 Aide des principaux bailleurs

(1) Banque Mondiale

Depuis les années 1970, le Bourkina Fasso bénéficie de l'appui de la Banque Mondiale. Pendant des dizaines d'années, la prioritaire a été accordée au secteur agricole. Dans les années 70 et dans la première moitié des années 80, l'aide a été focalisée sur la production du coton qui constitue le principal produit d'exportation du pays, en ciblant la région ouest du pays qui abrite la zone cotonnière. Dans la seconde moitié des années 80 et 90, cette zone a été élargie à l'échelle nationale, la production cotonnière a été progressivement étendue dans une perspective de couvrir tous les domaines du secteur agricole. Cependant par rapport à cette tendance expansionniste excessive tant au niveau spatial et que sectoriel, une réflexion a été engagée pour redéfinir la stratégie nationale de production pour les produits agricoles dont le potentiel est élevé, en se basant sur les résultats de l'étude préliminaire et en adoptant une approche «aux filières ou chaînes d'approvisionnement en produits alimentaires (*commodity chain*)», par laquelle les différentes étapes et composantes entrent dans la fabrication et la commercialisation d'un produit fini, lesquelles mettent en jeu la cohésion à chaque étape du processus.

Dans cette approche, l'accent est mis sur la diversification de la production et l'amélioration de la commercialisation des produits. Le lancement du Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales (appelé PAFASP) vise à dynamiser la filière oignon (destinée au marché interne et à l'exportation aux pays voisins), la filière mangue (destinée à l'exportation), le bétail/viande (en particulier, la volaille destinée au marché domestique), la filière maïs (destinée au marché interne), etc. L'appui à ces filières vise l'amélioration de toutes les étapes de ces filières; l'amélioration des variétés des produits agricoles, les intrants agricoles, les techniques de culture et de commercialisation. Parallèlement à l'approche filière, un autre programme est en cours. Le projet du développement rural est mis en œuvre à l'échelon national en mettant accent sur l'initiative privée des villageois et le renforcement de leurs capacités. Ce projet adopte la même approche employée dans le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT2) orientée vers le renforcement des capacités de la communauté rurale et de la coopérative de paysans, à travers le projet de développement rural impliquant la restauration des ressources naturelles des terroirs (sol) et la petite irrigation.

(2) Banque africaine de développement (BAD)

L'intervention de la Banque africaine de développement est caractérisée par deux éléments : plusieurs projets se focalisent à la fois sur une zone et un domaine d'intervention bien déterminé. La banque accorde la priorité à la restauration des terres. En 2007, 11 projets ont été initiés ; trois d'entre eux sont présentés ci-dessous. Les problèmes relevés sont plutôt techniques, notamment le retard dans la mobilisation matérielle et humaine et le manque d'expérience des entreprises locales prises en sous-traitance. En outre, l'approche basée sur l'initiative des villageois prend beaucoup de temps, entraînant souvent un prolongement du projet.

◆ Projet d'Investissement Communautaire en Fertilité Agricole (PICOFA)

Le programme concerne la région de l'Est du Burkina Faso et compte cinq provinces. C'est un projet de restauration des sols et de développement agricole. La durée du programme s'étend sur 7 ans, de 2005 à 2012. Son objectif est donc d'aménager les terres cultivées, soit 12 000ha de terres destinées à la culture sous pluie, soit 800ha de terres destinées à la riziculture pluviale combinée à la culture maraîchère en saison sèche, soit 300ha de terres destinées à la culture maraîchère intensive, restaurer des terres dégradées et introduire l'agriculture intensive et compétitive à travers l'éducation des paysans et la vulgarisation.

◆ Projet de mise en valeur et de gestion durable des Petits Barrages (PPB)

Le projet (Durée d'exécution 2003 - 2009) a pour l'objectif de stabiliser la production agricole du Burkina Faso qui est essentiellement pluviale donc tributaire des aléas climatiques, par les travaux de réhabilitation de 40 petites réservoirs d'eau existants et l'aménagement des terres des alentours sur 2000 hectares, dans le centre du pays. Le projet a pris un retard en raison de son approche basée sur la mise en commun des informations, la nécessité d'établir un consensus avec les populations locales ainsi que l'insuffisance des levées topographiques préalablement effectuées par une entreprise sous-contractante locale.

◆ Projet d'Appui au Développement local des Provinces de la Comoé de la Léraba et du KénéDougou (PADL-CLK)

Le PADL-CLK est un projet de développement agricole mis en œuvre entre 2004 et 2009 dans trois provinces de la région Sud Ouest du pays. Il vise à améliorer la productivité agricole à travers l'introduction des variétés améliorées des céréales comme le riz, le maïs, le manioc, l'aménagement des petites irrigations et l'application de fumier et d'engrais. Le renforcement des capacités organisationnelles des paysans et des communautés est visé à travers le transfert la gestion du projet aux paysans.

(3) UE

L'approche intégrée adoptée par l'Union Européenne pour lutter contre la faim et la malnutrition vise à assurer non seulement la «sécurité alimentaire » dans le domaine de la production agricole mais aussi la «sécurité nutritionnelle» au sens plus large du terme impliquant d'autres déterminants qui influent sur les interactions. De ce fait, l'aide n'est pas directement apportée à la production agricole. Les domaines d'interventions du

développement agricole et rural au cours de ces dernières années sont suivants : i) Appui technique à la Direction générale des prévisions et des statistiques agricoles (DGPSA) en vue du renforcement des capacités en matière de la collecte et d'élaboration des statistiques agricoles. ii) Appui au Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) en vue de gérer et d'administrer l'approvisionnement alimentaire à l'échelle nationale. iii) Appui aux secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé et de l'hygiène. iv) Appui à la recherche en vue de la diversification des produits agricoles (riz, tomate, mangue, bœuf/viande, etc) . A partir de l'année 2008, la moitié du budget de l'UE sera affecté à l'appui budgétaire général en faveur du Burkina Faso.

(4) Programme Alimentaire Mondiale : PAM

Le PAM est une organisation spécialisée qui se consacre à l'aide alimentaire pour éradiquer la pauvreté. L'intervention du PAM au Burkina Faso couvre les trois domaines prioritaires suivants : l'Appui à l'éducation de base, l'Appui à l'amélioration de l'état nutritionnel des personnes vulnérables, le Développement rural. Les zones d'intervention du PAM couvrent les régions du Nord, de l'Est et du Centre, correspondant aux zones dont les indices sont les moins favorables. Le tableau 4-7 présente les principales activités pour les domaines d'intervention respectifs.

L'appui à l'éducation de base concerne deux volets. Le premier concerne la fourniture d'un repas dans les écoles primaires pour inciter les enfants à aller à l'école. Les enfants de 538 écoles bénéficient d'un repas par jour dans la région du Sahel. Les filles qui assistent aux cours avec assiduité reçoivent une ration de 10 kg de céréales à emporter, en vue d'inciter les parents à pousser leurs filles à fréquenter l'école. Le Deuxième volet concerne l'alphabétisation et l'éducation sanitaire des adultes (notamment les femmes) dans 5 régions. Cette éducation destinée aux adultes se déroule entre janvier – avril pour éviter les saisons des travaux agricoles.

L'appui à l'amélioration de l'état nutritionnel des personnes vulnérables se fait à travers la fourniture d'aliments dans les centres médicaux pour permettre aux femmes enceintes, allaitantes et aux jeunes enfants et personnes atteintes du VIH/sida ou tuberculose de satisfaire leurs besoins nutritionnels. Ces activités sont associées à l'éducation nutritionnelle et sanitaire.

En ce qui concerne l'activité de développement rural, elle se focalise sur la fourniture d'alimentation «vivres-contre-travail» qui bénéficie à ceux qui ont participé aux travaux d'intérêt communautaire tels que l'aménagement des périmètres, la prévention de l'érosion. La fourniture d'aliments n'est pas simplement en contrepartie de la main d'œuvre. L'approche vise également l'amélioration des revenus des villageois à travers l'encadrement agricole au niveau des périmètres aménagés et l'introduction des techniques améliorées. (Des cas seront abordés plus tard.)

Tableau 4.7 Assistance de la PAM, Nbr de bénéficiaires, aliments à distribuer

| Contenu de la coopération | Nb. de bénéficiaires | Contenu des provisions distribuées |
|--|----------------------|--|
| (1) Education de base | 260 000 | |
| Alphabétisation | 205 000 | Céréales, légumes, huile alimentaire, sel |
| Distribution de repas dans les écoles | 55 000 | Céréales, repas composés, légumes, huile alimentaire, sel |
| Avantages complémentaires pour les petites filles scolarisées | 2 750 | Céréales |
| (2) Aide nutritionnelle | 62 800 | |
| Les enfants et les mères | 49 800 | Céréales, repas composés, légumes, huile alimentaire, sel, sucre |
| Les victimes du VIH/SIDA | 13 000 | Céréales, repas composés, légumes, huile alimentaire, sel, sucre |
| (3) Développement agricole | 5 000 | |
| Vivres contre travail / Vivres pour l'acquisition de compétences | 5 000 | Céréales, légumes, huile alimentaire |
| Total | 372 800 | |

Source : Avant projet du programme par pays - le Burkina Faso (2006-2010), Programme alimentaire mondial (2005)

(5) GTZ (Allemagne)

L'intervention du GTZ a été pendant longtemps focalisée sur l'appui dans le domaine de l'irrigation et de la prévention de l'érosion. Mais au fil des années, le domaine d'intervention a évolué, la GTZ intervient aujourd'hui à travers les «chaînes de valeur (filères)» agricoles. Son approche couvre la totalité de processus, allant de la production à la consommation. Elle consiste à dresser une liste des produits agricoles porteurs comme culture de rente, voir dans une perspective globale, analyser le système de production et de commercialisation à différents niveaux sous différents angles (contraintes naturelles, intrants, technologie agricole, coût de production, écoulement des produits, consommation), de sélectionner les variétés de culture à potentiel élevé et d'optimiser la production et la vente. Le choix des variétés se fait consécutivement à une étude basée sur les critères suivants: Est-ce que les populations pauvres peuvent cultiver? Est-ce qu'il y a un marché (demande) influent ? Est-ce que les activités agricoles ont des incidences négatives? Est-ce que les activités agricoles entraînent la disparité entre les genres? Ce système cible les petits exploitants-producteurs et les petits et moyens entrepreneurs, il exclut les grandes entreprises agro-industrielles.

Dans le contexte de l'ajustement structurel et avec la nécessité d'augmenter les revenus des villageois, la GTZ appuie la diversification des filières de production agricole du pays, jadis fortement tributaires du coton. Ce projet a débuté en 2004 et s'étend sur 15 ans. Il comporte 5 phases. L'étude des produits à potentialité élevée a été réalisée en fin 2007, le choix de 2 à 3 produits potentiels a été finalisé, la culture et la circulation des produits se feront en début 2008. Les principales cultures sont : la noix d'acajou, le beurre de karité, l'arachide, le coton biologique, le sésame, le jatropha, le thé d'hibiscus, la mangue, le manioc, etc.

(6) DANIDA (Danemark)

Le partenariat au développement entre le Danemark et le Burkina Faso a débuté en 1995. Les domaines prioritaires cette coopération concernent le développement agricole et rural, les secteurs de l'énergie, de

l'éducation, de l'eau et de l'assainissement. L'appui danois au secteur agricole et au développement rural a porté sur 2 phases. La 1^{ère} phase du programme a été réalisée 2000 -2005, la 2^{ème} phase s'étend de 2006 à 2011. La 1^{ère} phase comportait 4 composantes : 1) la gestion des ressources naturelles; 2) le micro crédit rural; 3) l'appui aux initiatives privées; 4) le renforcement des capacités au niveau central. Le projet a ciblé quelques provinces spécifiques. La deuxième phase du programme comprend trois composants : 1) le développement rural (promotion des variétés à potentiel élevé dans les régions du sahel, de l'est et du centre est); 2) l'appui au secteur de la micro finance (tout le territoire ciblé); 3) l'appui à l'élaboration du programme sectoriel rural.

(7) République de Chine (Taïwan)

La république de Chine et le Burkina Faso ont établi leurs relations diplomatiques en 1994. Les domaines d'interventions sont : le développement agricole, la santé publique, la formation professionnelle, la culture et le sport, etc. Dans le domaine de l'agriculture, les interventions sont focalisées sur l'irrigation et la riziculture. Les principales réalisations sont le projet d'irrigation à grande échelle à Bagré et l'assistance technique dans la culture du riz, à l'échelle nationale. Outre l'appui dans le domaine de la riziculture, le Taïwan intervient dans les domaines : de la mécanisation agricole, des micro-barrages, de la commercialisation du bétail, de la pisciculture en eau douce, de la transformation des produits agricoles.

(8) Japon

Les domaines prioritaires de la coopération du Japon au Burkina Faso couvrent l'éducation, l'aide alimentaire / la lutte contre la pauvreté, la lutte contre la désertification, l'amélioration du cadre de vie rudimentaire autour de l'eau et de la santé. Les principales réalisations faites au cours de ces dernières années dans le domaine agro-sylvo-halieuistique sont: 1) l'Octroi d'un don destiné à l'achat du riz dans le cadre de l'aide alimentaire, en faveur du Burkina Faso ; 2) l'Octroi d'un don destiné à l'achat d'engrais dans le cadre de l'appui aux producteurs pauvres ou de l'aide à l'augmentation de la productivité agricole, en faveur du Burkina Faso ; 3) l'Appui au Centre national de semences forestières et aux directions régionales de semences forestières pour soutenir la lutte contre la désertification.

Il y a également eu l'envoi des volontaires JOCV et des conseillers dans les domaines prioritaires. Parallèlement, le programme de diffusion de semences de qualité et de semences améliorées a démarré en février 2008 (le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le niébé, le soja, le sésame).

4.2.2 Contributions des bailleurs à la résolution du problème de l'insécurité alimentaire

De nombreux projets ont été mis en œuvre ou sont en cours dans divers domaines grâce au concours des bailleurs de fonds présents au Burkina Faso. Il faudrait se montrer prudent dans l'interpréter chiffrée de leurs contributions à la réduction de la faim et de l'insécurité alimentaire et surtout il faut éviter de faire simplification excessive.

Cependant, il est vrai aussi que l'aide extérieur a produit les effets positifs à certain niveau, notamment dans

l'amélioration de l'agriculture pluviale du pays qui était fortement tributaire des pluviosités aléatoires, ce phénomène a pour effet de rendre vulnérable l'agriculture du pays. En parlant plus concrètement, les bailleurs ont fourni l'assistance technique en matière d'irrigation agricole et son utilisation sous différentes formes pour faire face à la forte instabilité et à l'insuffisance pluviométrique. L'appui varie allant de la petite échelle à la grande échelle.

A titre d'exemple, la république de Chine (Taïwan) a financé plusieurs projets au Burkina Faso, parmi lesquels l'aménagement à grande échelle de bas-fonds à Bagré pour la production de riz mérite d'être signalé. Ce projet a permis non seulement d'assurer la sécurité alimentaire au niveau des ménages par l'accroissement des revenus des exploitants émigrés mais aussi de créer un label de riz, le «Bagré». La nouvelle variété de riz lancée dans le circuit de commercialisation, apporte une contribution considérable à l'offre alimentaire du pays. D'autre part, l'aménagement de petites réserves d'eau dans plusieurs localités du pays, la pérennisation de gestion et de maintenance des réserves et l'installation des canaux d'irrigation autour des petites réserves ont été réalisés par plusieurs bailleurs de fonds. Une série de réalisations a permis la culture en saison sèche au niveau des périmètres nouvellement irrigués, et a ainsi rendu possible l'accroissement des revenus des villageois. Ces réserves d'eau servent également à l'abreuvement du bétail. Ils contribuent donc à la fois à la sécurisation agricole et celle de l'élevage.

Malgré les contributions, de nombreux problèmes relatifs à l'aménagement des infrastructures agricoles, en particulier la maîtrise d'eau, subsistent. Les difficultés consistent à résoudre les problèmes suivants: la zone d'intervention est géographiquement délimitée. Si la zone d'intervention est spacieuse, le coût initial est élevé. Il faut un fonds et des capacités pour la gestion et de la maintenance durable ou à long terme. Donc, avant de lancer les travaux d'aménagement d'infrastructure comme les systèmes d'irrigation, il est nécessaire de mener une étude de faisabilité pour évaluer la pertinence de l'exécution d'un tel projet, ainsi que ses impacts économiques.

4.3 Prévision des besoins en termes d'assistance dans la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire

La stratégie de développement rural à l'horizon 2015 (SDR) élaborée en 2003 vise une mise en cohérence des politiques sectorielles agricoles avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). La SDR définit sept les objectifs spécifiques suivants.

1. Accroître les productions, agricole, pastorale, forestière, animalière et halieutique grâce à la réduction de la pauvreté
2. Renforcer le lien entre la production et le marché
3. Augmenter les revenus grâce à une diversification des activités économiques en milieu rural
4. Approvisionnement en eau potable, Amélioration du cadre d'assainissement
5. Assurer une gestion durable des ressources naturelles

6. Renforcement des capacités des acteurs de développement, Etablissement d'une bonne relation
7. Promouvoir l'approche genre en vue d'améliorer la situation économique et le statut social des femmes et des jeunes en milieu rurale

A l'avenir, l'appui s'articulera autour de ces objectifs. Pour y parvenir, l'augmentation de la production alimentaire ne peut, à elle seule, garantir la sécurité alimentaire mais il semble nécessaire de mettre en place des dispositifs multisectoriels pour renforcer la complémentarité. En parlant plus concrètement, il faudra intensifier la valorisation des ressources naturelles, la mise au point des techniques agricoles et la vulgarisation, l'aménagement des infrastructures, la transformation / commercialisation des produits, et parallèlement, l'éducation, le développement des ressources humaines, l'amélioration du secteur de la santé/hygiène, etc. L'implication dynamique du secteur privé est également indispensable notamment dans le domaine de la transformation / commercialisation.

Comme nous l'avons précédemment évoqué, le nombre de dénutris tend à se multiplier sur toute l'étendue du territoire du pays, tandis que l'insécurité alimentaire chronique reste localisée dans les régions délimitées. Pour faire face au problème de malnutrition, il est impératif de diversifier des aliments avec de la viande riche en protéines, des légumes et des fruits, outre les céréales. Pour le problème de l'insécurité alimentaire chronique, il faut 1) Augmenter davantage le rendement dans les régions à haute productivité, propices à la production vivrière pour combler le déficit vivrier des autres régions. 2) Augmenter les revenus et créer des emplois pour les populations des régions déficitaires en denrées; accroître non seulement les produits d'autoconsommation mais aussi les activités créatrices des revenus et optimiser les capacités d'approvisionnement en denrées alimentaires. On présentera les principaux besoins d'assistance ci-dessous.

(1) Mise en place et renforcement d'un mécanisme de filet de sécurité alimentaire à l'échelle nationale («safety net»)

La Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS) a été placée sous la direction du Comité national de sécurité alimentaire du Burkina Faso. Elle est un dispositif d'intervention à caractère étatique, ayant pour mission de gérer un stock alimentaire à l'échelle nationale en cas de crise. Pour que l'intervention de la SONAGESS puisse être efficace et efficiente dans les situations d'urgence, il faut établir un système d'alerte, de diagnostic rapide et précis en cas de crise, tant au niveau locale que provincial, en prévision des interventions d'urgence, garantir un stock de produit alimentaire et un lieu du stockage, desservi par des réseaux routiers et assurer les moyens de transport pour la livraison des denrées. Dans ce but, il serait opportun de mettre à profit les technologies japonaises à savoir; l'observation météorologique, la prévision du temps, les statistiques alimentaires, le SIG (Système d'Information Géographique) permettant d'accéder à la saisie des renseignements sur les rendements agricole, etc.), et le savoir-faire capitalisé par des entreprises privées du Japon.

Pour rendre plus opérationnel la SONAGESS, il faut encadrer les agents pouvant utiliser les techniques de haut niveau en matière de prévision météorologique / de suivi des superficies emblavées, d'estimation de la production

à travers la saisie des données agricoles, de collecte de données au niveau local, provincial et national, d'analyse et de diffusion d'informations sur les résultats (l'alerte précoce), d'élaboration et de réalisation de programmes de sécurité alimentaire (ravitaillement et distribution) à l'échelle nationale. La mise au point des techniques y afférentes doit également être prise en compte. Parallèlement, une formation sur la gestion des stocks et le transport des ressources alimentaires devra être organisée à l'intention du secteur privé.

(2) Renforcement du dispositif de prévention des crises alimentaires et nutritionnelles au niveau communautaire et provincial – De la croissance de la production à la croissance des revenus

Outre la mise en place d'un mécanisme de filet de sécurité alimentaire à l'échelle nationale («safety net»), l'amélioration de la productivité joue un rôle prépondérant dans les régions sujettes à un déficit vivrier. Pour ce faire, l'augmentation de la production vivrière et la diversification des systèmes de culture au niveau local en faveur de la sécurité alimentaire des populations pauvres, sont cruciales. Dans ce cas, il est important de dégager l'excédent de production, si peu soit-il pour générer des revenus (revenus monétaires). La mobilisation des ressources locales est aussi vivement conseillée pour créer d'autres sources de revenus en dehors de la production agricole. Le beurre de karité en est un bon exemple. Il offre de bonnes perspectives dans l'élaboration du plan d'action et sa mise en œuvre en faveur du développement local intégré permettant la création d'emplois couvrant les domaines de l'écotourisme et de la préservation de l'environnement. En tenant compte de ces exigences, les besoins d'appui futur sont récapitulés ci-dessous.

i) Elaboration d'un plan directeur de développement régionale intégré sur la base de l'étude de situation des ressources locales et naturelles

Les contraintes majeures qui entravent la production agricole sont multiples : la faible pluviosité, l'instabilité pluviométrique, la fertilité amoindrie du sol, le manque d'équipement et de matériel agricole, l'utilisation des semences endogènes. Au cours du déplacement vers la province de Yatenga dans la région Nord, l'agent du ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques n'a pas cessé d'insister sur le fait que le sol est très pauvre, parce que la terre a perdu sa fertilité. Elle n'est plus bonne à la culture, par contraste, des villageois mettent tout leur espoir dans la production agricole pour améliorer la vie. Il est vrai qu'on ne peut pas toujours discuter l'agriculture avec idéalisme, puisque l'agriculture dépend beaucoup des spécificités régionales. En effet, l'on a observé la présence des ressources en eau assez abondantes contrairement à nos prévisions, notamment des lacs et petits marais sur les deux côtés de la route.

Donc, dans un premier temps, l'appui consistera à élaborer un plan directeur de développement local en s'appuyant sur les résultats de l'étude de situation pour déterminer la répartition des ressources en eau incluant les eaux de surface et souterraines, la disponibilité optimale en eau et son évolution en fonction des saisons, la répartition des sols, l'évaluation de la productivité des sols sur la base de l'étude pédologique (il faut réaliser une

culture d'expérimentation pour une évaluation.), l'étude relative à la disponibilité de l'aire du pâturage et des forêts et leur évolution en fonction des saisons, etc. Le choix des variétés adaptées à la région et l'élaboration d'un guide des techniques sont particulièrement importants. La diversification de la production de légumes et de fruits et le développement des filières halieutiques doit aussi être prise en compte. L'élevage du bétail est aussi important. En somme, l'appui cohérent à long terme devra s'établir sur la base de la capitalisation des expériences, des connaissances et des techniques japonaises relatives à l'étude couvrant la répartition des ressources en eau, la disponibilité optimale en eau, les sols, la productivité du sol, les ressources en herbacées et forestières, le petit maraîchage et l'élevage.

ii) Evaluation et amélioration des techniques traditionnelles par la mobilisation des ressources naturelles

Les techniques traditionnelles utilisées par les producteurs endogènes sont le fruit d'un long processus d'expérimentations, et elles sont adaptées aux contraintes et conditions des différentes zones, bien que qu'il y ait encore beaucoup de chose à améliorer. Pour la stabilisation et l'augmentation de la production agricole, il est important d'analyser scientifiquement les techniques utilisées par les agriculteurs africains, ensuite d'améliorer ces techniques en tenant compte de l'impact produit sur l'environnement et la charge supportée par les producteurs bénéficiaires. On pourra également faire le point sur les technologies traditionnelles de transformation/conservation des denrées, dans une perspective <l'après-récolte> et <des filières> (chaîne de valeur). Dans un premier temps, il est nécessaire d'examiner les techniques endogènes et ensuite, introduire une amélioration sur place et non pas donner la prépondérance aux technologies des pays avancés. Au cours de ce processus, il est essentiel de mener une recherche avec les chercheurs, les étudiants et les populations producteurs du pays afin de développer les ressources humaines. L'implication des chercheurs japonais, en particulier les jeunes chercheurs et les étudiants sur le terrain est particulièrement importante. L'interaction entre les chercheurs et les agriculteurs constituera un meilleur moyen de surmonter des difficultés et de former le personnel qui sera à l'avenir, engagé dans le secteur de la coopération internationale.

Sur le plan technique, les besoins d'assistance sont suivants : la station météorologique, la gestion des sols (y compris les éléments chimiques de l'engrais comme phosphore, soufre, etc.), les techniques de culture (y compris l'amélioration des variétés, la production des semences supérieures), les techniques de conservation, la transformation des produits halieutiques et agricoles, la promotion du secteur privé dans la commercialisation et la vente. Au niveau des ménages agriculteurs n'ayant pas l'accès aux engrais chimiques, les techniques suivantes méritent d'être examinées : le zaï (Voir l'encadré 2 dans le chapitre 5). Il s'agit d'une méthode qui consiste à utiliser les matières organiques comme les déjections d'animaux et l'eau des pluies. La construction en Demi-lune et Cuvette permettant l'utilisation rationnelle de l'eau des pluies, l'application de l'engrais vert des légumineux.

D'autre part, il est conseillé d'entreprendre la fabrication des engrais phosphatés comme superphosphate, etc en vue d'optimiser les ressources abondantes en phosphate minéral. Cette innovation semble contribuer grandement à

l'accroissement de la productivité agricole, non seulement au Burkina Faso mais aussi en l'Afrique de l'Ouest. Il serait mieux de déterminer la possibilité d'en fabriquer dans le meilleur délai. Quant au Japon, nous ne sommes pas riches en ressources de phosphate mais, les techniques de fabrication d'engrais à base des matériaux importés méritent d'être diffusées à l'étranger. Il est très attendu que les entreprises japonaises s'engagent pleinement dans ce domaine en s'appuyant sur la capitalisation des connaissances et des techniques.

iii) Meilleure compréhension de la structure sociale et du mécanisme de conscientisation des populations rurales

Pour la mise au point des techniques agricoles et leur vulgarisation au sein de la communauté, il faut comprendre la structure sociale du village et le mécanisme de conscientisation des populations. En règle générale, en milieu rural, il existe des groupements constitués par âge ou par sexe, chacun d'entre eux ayant des responsabilités spécifiques liées à la gestion de la communauté, variant selon le contexte sociale. A titre d'exemple, le travail agricole est généralement confié aux femmes. Il conviendrait donc d'innover par des technologies accessibles aux femmes et de chercher des méthodes de vulgarisation par des femmes servant de relais, ceci est probablement la clé de succès de l'aide au développement. De plus, le fait de mieux connaître les mécanismes de la société africaine semble aider les paysans à s'organiser autour de leurs intérêts communs. L'approche anthropologie culturelle est donc vraisemblablement un outil efficace de réalisation de l'étude.

(3) Développement des ressources humaines –OJT (module pratique au poste de travail), appui dans les domaines d'éducation et de la recherche, l'appui bidirectionnel

L'assistance ne produit l'effet positif que si elle est accompagnée par l'initiative du pays bénéficiaire, l'appropriation par les bénéficiaires et la responsabilité du pays bénéficiaire. Pour optimiser la production par la mobilisation des résultats tirés grâce au diagnostic sur les ressources locales / naturelles et l'amélioration des techniques traditionnelles, il faut avant tout développer les ressources humaines à savoir, les agriculteurs conscients et leur encadreur (animateur), les chercheurs travaillant pour les nouvelles technologies adaptées et les services administratifs qui les soutiennent par la politique. En mettant l'accent sur ces aspects, on doit réétudier la méthodologie du développement des ressources humaines, avec une vision générale du secteur éducatif, du niveau primaire au niveau supérieur. En fait, le développement des ressources humaines est un programme prioritaire de nombreux projets en cours. Le Japon doit s'impliquer dans le problème du développement des ressources humaines tant pour l'Afrique que pour le Japon en collaboration avec les organismes de recherche, d'éducation et d'assistance.

(4) Développement et dynamisation du secteur privé

Un bon écoulement des produits, notamment les denrées et des matériels agricoles est essentiel pour améliorer la situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition. En règle générale, la commercialisation / transformation est confiée au secteur privé dont l'expansion et le renforcement sur ce plan sont de plus en plus attendues. En fait, la

commercialisation / transformation des produits assure la croissance en termes de valeurs ajoutées et d'emploi. Parallèlement aux efforts de promotion des investissements privés du Japon, il est nécessaire de mobiliser l'implication dynamique du secteur privé du Japon.

Chapitre 5 Développement agricole et rural contribuant à la lutte contre la sous-alimentation dans les zones rurales en Afrique de l'Ouest

5.1 Situation de la sous-alimentation et de l'insécurité alimentaire : comparaison entre le Ghana et le Burkina Faso

Une comparaison entre le degré de progression du recul de la sous-alimentation au Ghana et au Burkina Faso voisin indique que tandis que le Ghana enregistre une baisse notable de 0,4 entre 1990-1992 et 2001-2003 en ce qui concerne les changements démographiques (2001-2003 par rapport à 1990-1992) de la population souffrant de malnutrition, le Burkina Faso connaît au contraire une augmentation de 1,1. En outre, au cours de la même période, alors que la proportion de la population souffrant de malnutrition par rapport à la population totale a nettement reculé au Ghana, passant de 37 % à 12 %, au Burkina Faso elle décroît plus lentement, passant de 21 % à 17 %.

Au vu du PIB en tant que macro-comparaison, le PIB par habitant dans les deux pays pour l'année de référence était à un niveau quasiment identique (Ghana : 216 dollars, Burkina Faso : 217 dollars). En outre, bien que la croissance du PIB par habitant ait été quelque peu supérieure au Ghana sur la période 2001-2003, la différence est inférieure à 10 %. Cependant, le PIB par ouvrier agricole est plus du double au Ghana par rapport au Burkina Faso (Ghana : 316 dollars \Rightarrow 346 dollars, Burkina Faso : 151 dollars \Rightarrow 164 dollars) (Source : Le Rapport sur l'insécurité alimentaire dans le monde 2006 de la FAO). Ces chiffres s'expliquent principalement par l'existence de sous-secteurs agricoles forts, tels que le cacao, la culture d'exportation typique du Ghana.

Toutefois, pour ce qui est des résultats du Ghana qui semblent remarquables par rapport à ceux du Burkina Faso dans cette comparaison entre les deux pays, il faut être attentif à la situation difficile, caractérisée par la stagnation des cours mondiaux du cacao et la léthargie de la production des cultures vivrières, dans laquelle se trouvait le Ghana pendant les années de références (1990-1992), à savoir. En effet, la quantité journalière de calories nutritionnelles par habitant au cours des années de référence (1990-1992) était de 2080kcal au Ghana contre 2350kcal au Burkina Faso, soit une différence d'environ 14 % en faveur du Burkina Faso. Au cours de la période 2001-2003, celle-ci était de 2650kcal au Ghana contre 2460 au Burkina Faso, soit une différence de seulement 8 % environ en faveur du Ghana. Par ailleurs, en ce qui concerne également la population souffrant de malnutrition, alors que celle-ci s'élevait à 5,8 millions de personnes au Ghana (37 % de la population totale) au cours des années de référence, elle était de 1,9 millions de personnes au Burkina Faso (21 % de la population totale). Il peut être considéré que la baisse qui a suivi au Ghana semblait tout simplement frappante parce que la déficience nutritionnelle touchait alors un grand nombre de la population, et que le Ghana n'a en fait que rattrapé et légèrement dépassé le Burkina Faso. La croissance économique favorable et l'aménagement des infrastructures, telles que les routes, progressent au Ghana à la suite de l'amélioration des cours mondiaux du cacao et de la stabilité politique ces dernières années, et il est considéré que ce fort potentiel commence également à se manifester dans la production agricole.

Tableau 5.1 Comparaison d'indicateurs pour le Ghana et le Burkina Faso

| | Population totale | | Population souffrant de malnutrition | | Proportion de la population souffrant de malnutrition par rapport à la population totale | |
|--------------|-------------------------------|---------|--------------------------------------|---------|--|---------|
| | millions de personnes | | | | % | |
| | 1990-92 | 2001-03 | 1990-92 | 2001-03 | 1990-92 | 2001-03 |
| Ghana | 15,7 | 20,5 | 5,8 | 2,4 | 37 | 12 |
| Burkina Faso | 9,2 | 12,6 | 1,9 | 2,1 | 21 | 17 |
| | PIB par habitant | | PIB par ouvrier agricole | | Quantité de calories nutritionnelles par habitant | |
| | Dollar américain fixé en 2000 | | | | kcal / jour | |
| | 1991 | 2003 | 1991 | 2003 | 1990-92 | 2001-03 |
| Ghana | 216 | 269 | 316 | 346 | 2 080 | 2 650 |
| Burkina Faso | 217 | 247 | 151 | 164 | 2 350 | 2 460 |

Source : Le Rapport sur l'insécurité alimentaire dans le monde 2006 de la FAO

D'autre part, des différences topographiques et de l'environnement naturel entre les deux pays attirent également l'attention. Le milieu naturel au Ghana, comme indiqué précédemment, est classé en trois zones principales (la forêt, la savane septentrionale, et la savane côtière), mais, outre le fait que la saison des pluies dans les trois régions dans le nord du pays, qui font partie de la zone de la savane septentrionale, ne se produit qu'une seule fois par an et enregistre des précipitations faibles, sa distribution suivant les périodes et ses variations d'une année sur l'autre varient considérablement. Cette zone est rattachée au Burkina Faso au nord, et les caractéristiques naturelles, en particulier le volume et la distribution des précipitations, sont remarquablement similaires. Par exemple, le volume des précipitations dans les trois régions du nord du Ghana peuvent, dans certaines zones, dépasser 1000 mm, entre 1250 mm et 1000 mm. Dans le cas du Burkina Faso, les conditions sont encore plus sévères, seule les deux provinces frontalières de la Côte d'Ivoire reçoivent des précipitations supérieures à 1000 mm ; toutes les autres régions enregistrent des précipitations comprises entre 650 et 900 mm.

Ainsi, alors que dans la zone forestière dans la partie sud du Ghana l'agriculture est comparativement stable grâce à deux saisons des pluies par an et des précipitations relativement abondantes, la région du nord est, elle, confrontée à des problèmes que partage également le Burkina Faso avec une agriculture dépendante des précipitations irrégulières.

En ce qui concerne également les caractéristiques des cultures agricoles, alors que dans la partie sud du Ghana la densité des cultures d'espèces rhizomateuses est indiscutablement élevée, dans les régions de l'Upper East et de l'Upper West, deux des trois régions situées au nord du Ghana, comme c'est le cas au Burkina Faso, les cultures rhizomateuses sont peu nombreuses, et la densité des cultures céréalières, en particulier du sorgho et du mil, y est élevée.

Le problème de l'insécurité alimentaire au Ghana est également un problème de distribution au sein des communautés locales, mais il est jugé qu'il s'agit d'un problème largement régional concentré en particulier dans la zone de la savane septentrionale. Les revenus en devises étrangères obtenus par le biais des produits

d'exportation, tels que le cacao cultivé dans le sud du pays et l'or, permettent au Ghana d'accroître ses importations alimentaires. Dans cette optique, la question des approches à l'avenir dans la région du nord du Ghana est considérée commune au Burkina Faso.

Cependant, comme indiqué au paragraphe 4.1.4, dans le cas du Burkina Faso, le problème de disparité au sein de chacune des régions est largement traité. En ce qui concerne l'insécurité alimentaire au niveau des foyers, outre les différences de revenus, les problèmes qui se posent sont la déficience nutritionnelle et la croissance insuffisante des nourrissons, et une grande partie de ces problèmes est attribuée aux aliments de sevrage inadéquats découlant du manque d'instruction des mères, aux maladies infectieuses, et au manque en eau potable salubre. Il est nécessaire, parallèlement à l'amélioration des revenus de la couche pauvre, de renforcer dans une optique encore plus large les services sociaux (soins, santé, éducation) sans se limiter à l'augmentation de la provision alimentaire.

5.2 Sous alimentation et insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

Parmi les pays de l'Afrique sub-saharienne, le Ghana et le Burkina Faso sont des pays dans lesquels la situation s'est nettement améliorée. L'insécurité alimentaire dans les autres pays sub-sahariens est plus sérieuse (Fig. 2-2), et la résolution de ce problème grave repose sur la communauté internationale.

En 2006, les pays africains les plus préoccupés par la situation alimentaire étaient la République Centrafricaine, la République du Congo, le Burundi, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, le Rwanda, la Somalie, le Mozambique, le Zimbabwe, le Libéria, la Sierra Leone et le Togo, et la moitié de ces pays étaient récemment en proie à des conflits internes ou le sont aujourd'hui. Toutefois, il est estimé que les 10 pays suivants, à savoir le Cameroun, le Burundi, l'Ethiopie, le Kenya, le Mozambique, la Zambie, le Zimbabwe, le Bénin, le Ghana et le Togo connaîtront à l'avenir des améliorations (Analyse de la sécurité alimentaire, 2006, USDA). Une grande partie de ces pays a un taux de croissance démographique relativement bas.

La sous-alimentation et l'insécurité alimentaire en Afrique sub-saharienne sont considérablement liées à la paralysie de la production agricole en raison des conflits et aux dégâts que provoquent les sécheresses sur les cultures. La consommation alimentaire est étroitement liée à la production alimentaire dans la région, et cette production alimentaire est considérablement dépendante des précipitations. En particulier, la période de culture dans la zone de la savane tropicale semi-aride en Afrique de l'Ouest étant en général courte, et la durée ainsi que le volume des précipitations variant considérablement, les variations annuelles de production d'une année sur l'autre sont également importantes. Etant donné que les précipitations sont faibles, l'irrigation joue un rôle important, mais les ressources en eau étant également limitées, les surfaces irriguées n'atteignent pas 5 % des surfaces cultivables, ce qui est très faible même dans les régions en développement.

Par ailleurs, pour l'amélioration des récoltes agricoles, la fertilité des sols et l'apport d'éléments nutritifs sont importants, mais les quantités applicables d'engrais en Afrique sub-saharienne sont les plus faibles dans le monde. Des variétés à haut niveau de rendement et le maïs sont cultivés dans certains pays dont notamment le Kenya,

mais en général leur taux de dissémination est faible. Le taux de généralisation des tracteurs est, avec 1,2 tracteur pour 1000 ha, également considérablement inférieur à la moyenne mondiale de 20 tracteurs (Analyse de la sécurité alimentaire, 2006, USDA).

En outre, en ce qui concerne la main d'œuvre, le VIH/SIDA est un facteur qui entrave considérablement le développement. Par ailleurs, le déplacement des personnes en raison des conflits internes et l'exode rural comptent également parmi les facteurs importants de l'insécurité alimentaire.

Ainsi, la situation concernant la production alimentaire dans les pays de l'Afrique sub-saharienne est extrêmement grave, et l'Afrique de l'Ouest n'y fait pas exception. Et la situation est encore plus préoccupante dans la région de la savane tropicale semi-aride, dans le nord, où les précipitations sont particulièrement faibles.

Comme indiqué aux chapitres 3 et 4, en Afrique de l'Ouest, comme dans les autres pays de la région subsaharienne, la production agricole est en très grande partie dépendante des précipitations. Suivant les années, la production culturale est suffisante, mais pour les années marquées par des conditions climatiques instables (précipitations faibles, retard de la saison des pluies, inondations, etc.) les volumes de production sont insuffisants, ce qui entraîne une situation d'insécurité alimentaire. Par ailleurs, même lorsque la provision alimentaire est suffisante dans l'ensemble du pays, suivant les régions l'insécurité alimentaire est constante. Par conséquent, afin de lutter contre ce genre d'instabilité de la capacité d'approvisionnement, il est nécessaire d'établir un filet de sécurité sociale au niveau national. Cependant, ce genre de filet de sécurité ou d'aide alimentaire est simplement une mesure d'urgence, et une situation caractérisée par une insécurité alimentaire permanente et par une dépendance aux aides une obligation ne peut pas être qualifiée de sécurisante. Par conséquent, pour ce qui est de ces pays et régions, renforcer la capacité d'approvisionnement alimentaire est une priorité absolue. En ce qui concerne le cas du Ghana, comme indiqué ci-dessus, l'amélioration soutenue de la productivité agricole dans des régions précises, en particulier dans la savane septentrionale, est une question de première importance.

La productivité agricole dans ce cas précis ne consiste pas nécessairement à accroître la production des cultures agricoles destinées à l'alimentation de base. L'approvisionnement de la nourriture nécessaire par la production de cultures ayant une prédominance relative dans chacune des régions, la vente de ces récoltes et les revenus en découlant, peut également constituer une méthode permettant d'accroître la productivité alimentaire (par exemple : la production maraichère pendant la saison sèche au Burkina Faso : production d'oignons et exportation de ceux-ci au Bénin, etc.). Par ailleurs, il est essentiel d'accroître les capacités d'achat de nourriture en élargissant les possibilités d'emploi en ayant recours ressources propres aux différentes régions et les revenus, comme observé avec la fabrication de produits tels que le beurre de karité fabriqué à partir de la noix de karité. Comme indiqué ci-dessus, la cause de la déficience nutritionnelle et de la sous-alimentation n'est pas uniquement imputable à la faible productivité agricole. Par conséquent, ces problèmes ne découlent pas seulement des conditions naturelles, telles que le climat et la fertilité des sols, mais de nombreuses autres causes, à savoir l'aménagement des infrastructures, telles que les routes et les moyens de transports, ainsi que les conditions sociales et structurelles se

chevauchent. Dans ces circonstances, il va sans dire que des mesures visant uniquement l'augmentation de la productivité agricole et des volumes de production ne sont pas la solution.

Toutefois, comme en témoignent les cas du Ghana et du Burkina Faso, assurer la production agricole nécessaire pour répondre à la demande alimentaire nationale est le premier problème qui doit être traité. Sans cela, il sera sans aucun doute impossible de remédier aux problèmes des disparités entre régions et entre couches sociales. Dans les régions pratiquant l'agriculture pluviale qui dépend des précipitations irrégulières, comme c'est le cas de l'Afrique de l'Ouest, l'établissement d'une production agricole durable est une condition préalable essentielle à la résolution des problèmes d'insécurité alimentaire, et l'aide dans ce sens représente le dossier le plus important de l'aide dans le secteur du développement agricole et rural.

5.3 Besoins en aide pour la lutte contre la sous-alimentation et principes de mise en œuvre de l'aide du Japon

Comme en témoignent les résultats de l'étude portant sur le Ghana et le Burkina Faso, le problème de la sous-alimentation et de l'insécurité alimentaire dans les deux pays a sensiblement reculé grâce au progrès de la productivité alimentaire, et celle-ci permet désormais d'assurer au minimum l'approvisionnement en nourriture satisfaisant juste les volumes nécessaires au niveau national. Toutefois, il est vrai que les couches pauvres de la population n'ont toujours pas accès à cette nourriture et que la vulnérabilité liée au fait de ne pas savoir quand diminuera de nouveau la productivité, dépendante des conditions météorologiques, persiste. Les besoins en aide à l'avenir estimés à partir des résultats de l'étude sur les deux pays sont une question commune à tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, qui sont confrontés à des conditions sévères, et ceux-ci n'est pas uniquement limités aux cas du Ghana et du Burkina Faso. Pour remédier à ces problèmes, des aides concernant les deux problèmes de base, à savoir des mesures pour parer aux éventualités mentionnées ci-après et des mesures plus radicales, sont importantes.

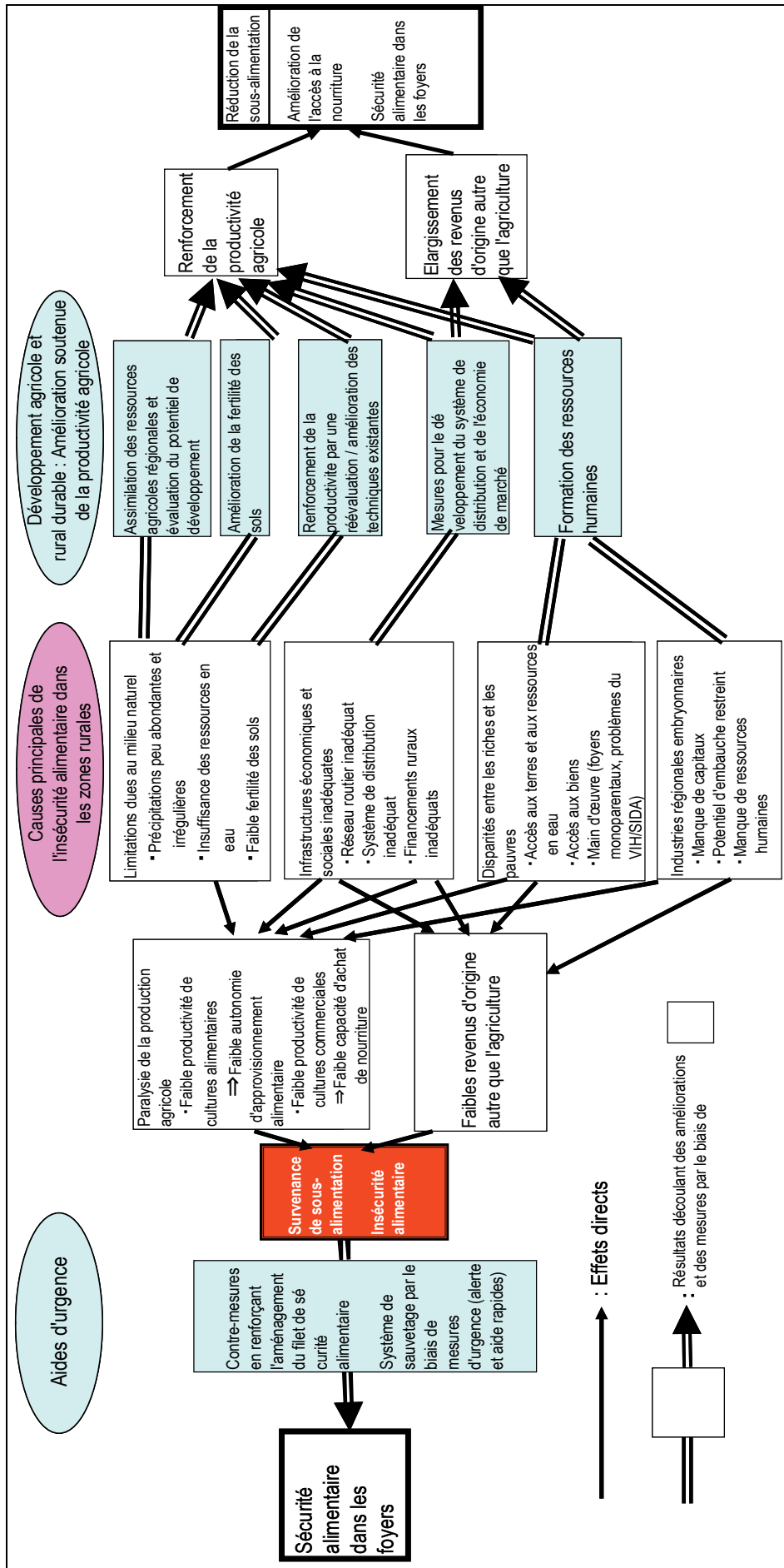


Fig. 5.1 Causes de l'insécurité alimentaire dans les zones rurales et mesures de lutte correspondantes

(1) Développement et renforcement du filet de sécurité alimentaire dans l'ensemble du pays

Même si les capacités d'approvisionnement alimentaire sont satisfaites au niveau national, comme c'est le cas au Ghana et au Burkina Faso, dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, qui sont vulnérables à la diminution des capacités d'approvisionnement alimentaire dès le moindre changement des conditions naturelles (accident climatique tel que la sécheresse, des inondations, etc.), et des conditions sociales (dégradation macro-économique en raison d'exportations stagnantes, etc.), l'établissement et la gestion adéquate d'un filet de sécurité, comme indiqué au Chapitre 4, sont indispensables en tant que système de sécurité alimentaire dans les situations d'urgence. Par ailleurs, jusqu'à la prise de mesures radicales vis-à-vis des groupes vulnérables et des couches pauvres de la population, une attention en tant qu'aide alimentaire doit leur être donnée dans le cadre de ce filet de sécurité. Pour assurer la gestion adéquate de ce filet de sécurité, il est impératif de développer un réseau d'alerte rapide afin d'estimer la situation d'urgence. La mise en place adéquate de ce réseau permettrait d'estimer les quantités des récoltes en ayant recours aux prévisions météorologiques et à des études sur les superficies cultivables et sur la situation des cultures, et d'identifier les régions et les populations exigeant une aide alimentaire ainsi que les quantités requises. Cependant, cela nécessite toute une gamme de tâches et de services, tels que l'établissement et la mise en œuvre d'un plan pour la transmission des alertes et pour la sécurité alimentaire nationale (réserve et distribution) s'appuyant sur la collecte, l'analyse et les résultats d'analyse des informations au niveau préfectoral, régional et national. En matière de développement structurel nécessaire dans cette optique, il est estimé que l'expérience du Japon dans les services des informations statistiques, y compris la formation des ressources humaines et le rehaussement de techniques se rapportant à ces services peut être mise à profit. Lors de l'établissement d'un tel filet de sécurité, il est important de renforcer l'utilisation du système de coopération mutuelle en vigueur, inhérent à chacune des régions, si un tel système existe. Le cadre des « associations communautaires de voisinage », et non seulement ce qu'on appelle communément le « système du pouvoir » sera utilisé, et l'assimilation d'informations sur les populations confrontées à l'insécurité alimentaire au sein d'une communauté ainsi que la mise en œuvre d'actions de distribution rapides des aliments nécessaires sont des approches concrètes qui sont liées aux actions en temps opportun.

(2) Mesures d'amélioration durable de la productivité agricole

Comme indiqué précédemment, le filet de sécurité sociale est simplement une mesure d'urgence et une mesure d'aides destinées aux groupes vulnérables, et, en principe, le fait qu'elle tente d'améliorer, de stabiliser et de prolonger l'approvisionnement au niveau régional est la première condition nécessaire à sa mise en œuvre. Comme mentionné dans ce qui précède, l'amélioration de la productivité agricole ne peut évidemment pas à elle seule résoudre le problème de l'insécurité alimentaire, et de multiples mesures plus globales sont nécessaires. Toutefois, comme en témoignent les cas du Ghana et du Burkina Faso, assurer la production agricole nécessaire pour répondre à la demande alimentaire nationale est le premier problème qui doit être traité. A la suite de la comparaison entre le Ghana et le Burkina Faso, dans les autres pays de l'Afrique de l'Ouest, qui sont confrontés au problème préoccupant de l'insécurité alimentaire, et dans les zones où l'insécurité alimentaire est permanente, il

est nécessaire d'accroître la productivité agricole au niveau des régions et des foyers ruraux. A cette occasion, il ne faut pas nécessairement se limiter à augmenter la productivité des cultures agricoles destinées à l'alimentation de base, il serait adapté de renforcer la productivité des cultures ayant une prédominance relative dans la région en question (céréales, légumineuses, légumes, fruits, élevage, etc.). Il est de plus en plus important d'augmenter la production des surplus et de lier l'augmentation des récoltes à l'augmentation des revenus (encaissement).

Afin d'accroître de façon durable la productivité agricole, une approche pour la résolution des problèmes suivants (besoins en aide) est importante.

i) Identification des ressources agricoles régionales et évaluation du potentiel de développement

Lors du développement et de la promotion de l'agriculture dans les régions spécifiques confrontées en permanence à l'insécurité alimentaire il est nécessaire d'assimiler précisément la situation dans les régions en question. De nombreux facteurs tels que le faible volume des précipitations, l'irrégularité de celles-ci, la faible fertilité des sols, le manque de matériel agricole, l'absence de semences de qualité, etc. sont citées comme faisant obstacle à la production agricole en Afrique de l'Ouest. En particulier, l'eau est la ressource la plus importante. Par conséquent, il est important, en ayant recours aux données climatiques et hydrologiques sur une longue période, d'évaluer les sols et les ressources en eau et de sélectionner les cultures (y compris l'élevage) prenant en considération les problèmes environnementaux.

L'étude sur le terrain pour le présent projet (novembre et décembre 2007) a révélé que les ressources en eau, telles que les lacs et les petits marécages, dans chacune des régions étaient plus abondantes qu'anticipé initialement. Par conséquent, dans un premier temps, il est nécessaire d'identifier la répartition des ressources régionales en eau, y compris les eaux de surface et les eaux souterraines, les réserves ainsi que leurs variations saisonnières, et d'étudier la possibilité de leur utilisation. Le Japon dispose de nombreux spécialistes en télédétection et en système d'information géographique ainsi que d'une bonne expertise dans ces domaines. En outre, une collaboration sous forme d'association avec un organisme de recherche, tel que l'Institut International de Gestion des Ressources en eau (IWMI), peut également être considérée. Au Ghana, des chercheurs du Centre de Recherche International pour les Sciences Agricoles (JIRCAS) qui ont déjà été envoyés à l'IWMI réalisent une étude sur les possibilités de développement prenant en considération le volume des ressources en eau des marais et la présence ou non de maladies d'origine hydrique, et il est important d'élargir ce type de collaboration dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Ainsi, à la lumière de l'étude sur les volumes des réserves en eau et de leur distribution, il est nécessaire d'établir des techniques pour la mise à disposition d'eau à usage agricole correspondant aux conditions réelles régionales (les techniques d'irrigation à petite échelle et de récupération d'eau) et pour l'utilisation efficace de l'eau. La récupération de l'eau et les cultures rizicoles et maraîchères mises en œuvre au Burkina Faso par le PAM par le biais du Japan Trust Fund se composent de la riziculture aquatique, à la saison des pluies, et d'activités nécessitant beaucoup de main d'œuvre qui consistent en la culture de légumes en prélevant l'eau nécessaire au moyen de

seaux, à la saison sèche, mais il s'agit d'un bon exemple de l'utilisation des précieuses ressources en eau. Toutefois, des moyens et méthodes d'irrigation plus simples et moins exigeantes en main d'œuvre seraient nécessaires.

ii) Amélioration de la fertilité des sols

La faible productivité des sols est citée comme l'une des causes de la faible productivité agricole en Afrique de l'Ouest. Par conséquent, dans un premier temps, en ce qui concerne la zone cible du projet ou le pays dans son ensemble, il est nécessaire d'assimiler la répartition des sols (classification des sols) par une étude précise des sols et d'évaluer la productivité des sols pour chaque classe. Les sols contiennent de l'eau et des éléments nutritifs pour les végétaux, tels que de l'azote, de l'acide phosphorique, de la potasse, du soufre, du calcium, du magnésium, du fer, etc., et les cultures absorbent par leurs racines l'eau et les éléments nutritifs pour les végétaux contenus dans le sol suivant leurs besoins pour leur croissance. Si l'eau ou les éléments nutritifs pour les végétaux contenus dans les sols sont insuffisants, la croissance des cultures est freinée, et la productivité est faible. La fertilité des sols n'est pas du tout synonyme de productivité des sols, mais il peut être considéré que l'idée générale est similaire. L'argile, le limon, le sable et les matières organiques des sols sont des composants importants, et, parmi eux, l'argile et les matières organiques des sols, en particulier, jouent un rôle important pour la conservation de l'eau et des éléments nutritifs pour les végétaux. Les matières organiques, telles que les débris végétaux, sont dissoutes par l'activité des termites et des micro-organismes dans les sols, et les éléments nutritifs pour les végétaux dont l'azote, l'acide phosphorique, la potasse étant libérés par ce processus, avec le temps, les matières organiques peuvent être considérées comme une source des composants nutritifs pour les végétaux. En bref, les matières organiques des sols jouent deux rôles : la conservation et la dissolution des éléments nutritifs pour les végétaux, d'une part, et la fourniture des éléments nutritifs pour les végétaux, d'autre part. Par conséquent, les sols dont la fertilité est élevée ont une forte teneur en argile et en matières organiques des sols, et il est considéré que ce sont des sols retenant des quantités élevées d'eau et d'éléments nutritifs pour les végétaux.

Les sols à faible productivité en Afrique de l'Ouest sont, en général, sableux, contenant de petites quantités d'argile et de matières organiques des sols, et de faible fertilité. Par conséquent, les quantités d'eau et d'éléments nutritifs pour les végétaux retenues sont faibles. En outre, la capacité de rétention étant médiocre, même en appliquant des engrais chimiques, la rétention de leurs composants (éléments nutritifs pour les végétaux) est fragile, et ils sont facilement lessivés par les pluies. Afin d'améliorer cette capacité de rétention, il est important d'accroître la teneur en argile et en matières organiques. Et pour accroître la teneur en argile, l'ajout de terre à forte teneur en argile est pratique courante, mais étant donné qu'en Afrique de l'Ouest il n'y a pas à proximité de substances pouvant être ajoutées, cette pratique est difficilement réalisable. Par conséquent, afin d'améliorer la fertilité des sols, il est important d'examiner les méthodes durables de gestion des sols utilisant des ressources de matières organiques pouvant être approvisionnées dans chacune des régions (y compris des ressources telles que des feuilles caduques, des litières, des racines végétales, des tiges végétales, du compost d'origine animale, des papilionacées utiles et utilisables) (voir partie encadrée). Pour cela, comme indiqué ci-après, il est également important d'évaluer et

d'utiliser des techniques traditionnelles, telles que le zaï observé au Burkina Faso.

Encadré 1 : Fertilité des sols et engrais au Ghana

Dans le cas de l'examen de la production agricole au Ghana, il faut faire extrêmement attention à la fertilité des sols, et ce facteur est un point important également lors de l'examen du développement agricole en Afrique de l'Ouest et en Afrique. Le JAICAF et l'un de ses prédécesseurs, l'Association pour la coopération internationale en agriculture et foresterie (AICAF), ont accumulé les essais de vérification se rapportant à la fertilité des sols en Afrique. Les points importants et les contre-mesures correspondantes sont décrits ci-dessous sur la base des résultats de ces compilations.

1) Importance de l'acide phosphorique et utilisation efficace des roches phosphatées

Parmi l'azote, l'acide phosphorique et la potasse, trois grands éléments nutritifs pour les végétaux, l'élément nutritif le plus important est l'acide phosphorique, et celui-ci est également important pour l'activité de fixation de l'azote dans les papilionacées. Les quantités disponibles latentes de potasse sont élevées même dans les sols en Afrique.

Les ressources en acide phosphorique, qui sont les sources des engrais phosphatés, sont réparties de façon inégale dans le monde, et, en Afrique également, il y a de nombreux gisements minéraux de roches phosphatées, mais étant donné que ceux qui sont exploités sont uniquement une partie des gisements qui produisent des roches phosphatées de qualité, de nombreux gisements ne sont pas utilisés. En outre, ces roches phosphatées de bonne qualité sont exploitées par des investissements européens et américains, et celles-ci sont réimportées en Afrique sous forme d'engrais chimiques après avoir été exportées vers l'Europe et les États-Unis.

La mission d'étude de l'AICAF a été informée que Daboya, dans la région du Nord du Ghana, qui possède des ressources en roches phosphatées de qualité médiocre, produit du maïs en grosses quantités, et qu'une production équivalente à celle des pays développés y est effectuée. Par ailleurs, une étude a été menée pour des régions dans lesquelles la fertilité phosphate est élevée et des régions dans lesquelles existent des roches phosphatées autres que la région de Daboya. Dans ces endroits ayant des roches phosphatées, les roches en question sont forées, et un léger traitement acide les rend utilisables en tant qu'engrais phosphaté. Par ailleurs, le traitement acide utilise de l'acide sulfurique, mais le sulfure qu'il contient est la source de sulfure identifié dans les sols déficients en sulfure reconnus dans les principales zones agricoles en Afrique (le Ghana ne fait pas exception à la règle). Ces dernières années, la production agricole ne s'appuie pas uniquement sur les techniques agricoles, mais également sur des industries autres que l'industrie agricole, par exemple l'industrie de la fabrication d'engrais et les moyens de transport. Afin d'accroître la production agricole, il est donc important de développer les industries associées couvrant l'agriculture.

Sur la base de ce qui précède, il est important que le Japon apporte une aide non seulement dans le domaine de l'aide technique pour la production pour l'agriculture africaine, mais également pour la promotion économique régionale et le développement agricole régional en utilisant efficacement les ressources en roches phosphatées potentielles locales et en créant une industrie simple de production d'engrais phosphatés, ainsi que pour l'établissement d'une agriculture durable à faibles intrants.

Encadré 1 : Fertilité des sols et engrais au Ghana

2) Déficience en oligo-éléments et les contre-mesures

Outre une déficience des trois éléments pour les cultures, à savoir l'azote, l'acide phosphorique et la potasse, une carence en sulfure a également été observée dans les sols au Ghana. Ceci n'est pas limité au Ghana, et une déficience en éléments secondaires, à savoir : le calcium, le magnésium et le soufre, essentiels à la croissance des végétaux, et en oligo-éléments, tels que le manganèse, le bore, le zinc et le cuivre, est observée à grande échelle. Ce phénomène s'explique par la longue érosion des sols en Afrique, qui est un vieux continent du point de vue géologique. Dans les sols déficients en éléments secondaires et en oligo-éléments, sachant que ces éléments sont des facteurs régulateurs et qu'ils déterminent la croissance des végétaux, la croissance de cultures appropriées par la seule application d'engrais composés d'azote, d'acide phosphorique et de potasse n'est pas désirée. Par ailleurs, tant qu'il n'y a pas d'approvisionnement de l'extérieur, ces éléments diminuant unilatéralement à la suite de cultures vieillissantes, ils font partie des facteurs importants qui entravent la production.

Par exemple, dans le cadre de la culture expérimentale du maïs mise en œuvre dans la région du Nord au Ghana en 2003 par la JAICAF, les secteurs expérimentaux dans lesquels de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse ont été dispensés, la production était 2,9 fois celle des secteurs sans application d'engrais, et dans les secteurs où du soufre a été également ajouté, la production était 9,5 fois celle des secteurs sans application d'engrais. Par ailleurs, seuls les secteurs dans lesquels du soufre a été ajouté ont produit des bénéfices sur l'introduction des engrais. Les résultats de ces essais indiquent que l'utilisation d'azote, d'acide phosphorique et de potasse, sans addition de soufre, ne permet pas d'amortir les investissements en engrais, et ce même en vendant la totalité du maïs récolté, ce qui représente un problème important pour les femmes qui n'ont pas de capacités financières.

D'autre part, seule la teneur en azote, en acide phosphorique et en potasse présents dans les engrais chimiques utilisés dans le cadre des essais expérimentaux est indiquée (composition azote – acide phosphorique – potasse : 15 – 15 – 15), la teneur en soufre n'est pas mentionnée, et les résultats des analyses révèlent que certains produits contiennent environ 10 % de soufre alors que d'autres en sont complètement dépourvus. Des engrais chimiques dont la teneur en soufre est indiquée n'ont pas été identifiés au Ghana. Par contre, au Bénin, également un pays de l'Afrique de l'Ouest, il y a des engrais chimiques, principalement pour la culture du coton, dont la teneur en azote – acide phosphorique – potasse – soufre – bore est 12 – 23 – 14- 5 -1, et ceux-ci sont également utilisés pour la riziculture. Au Ghana où la déficience en soufre au niveau du territoire national fait l'objet de comptes rendus, il est nécessaire d'introduire des engrais chimiques pour lesquels au minimum la teneur en soufre est spécifiée. Par ailleurs, si des déficiences sont découvertes pour d'autres éléments, l'introduction de ces composants entraînera une amélioration de la production et des revenus agricoles. Il appartient au gouvernement d'oeuvrer de manière proactive dans ce sens et de ne pas s'en remettre uniquement au secteur privé.

En outre, dans le cadre de la coopération japonaise pour la fourniture d'engrais dans des pays africains par le biais d'une aide aux agriculteurs pauvres (anciennement l'aide pour l'augmentation de la production alimentaire : 2KR), afin de ne pas trahir les attentes des agriculteurs dans le pays bénéficiaire, il est nécessaire de veiller de manière adéquate à la composition des engrais fournis.

Ainsi, il est nécessaire de prêter une attention particulière à la déficience en éléments autres que les trois principaux éléments, et en tant que mesure dans ce sens, un diagnostic des sols par région et l'introduction et l'application des engrais appropriés sont exigés.

Encadré 1 : Fertilité des sols et engrais au Ghana

3) Faible fertilité des sols et restauration des matières organiques

Dans l'agriculture pratiquée dans les pays développés, il est indiqué que « la fertilité des sols se détériore rapidement en raison de la culture à outrance. Pour prévenir ce phénomène, les matières organiques produites sont restaurées dans les champs et l'agriculture organique cyclique y est pratiquée. » Toutefois, même en restaurant tous les rejets de production dans les champs, il n'est pas possible de conserver ainsi la fertilité des sols. Des exemples simples de calcul sont présentés ci-dessous.

Le volume total de riz au-dessus du sol récolté à croissance normale est de 10 t / ha. Etant donné que le taux moyen d'azote contenu est de 2 %, la production par hectare contient 200 kg d'azote. Environ 4 t / ha est la production de riz, et celles-ci sont transportées en dehors du champ agricole. Les 6 t de rejets restants se transforment en compost auquel l'agriculture organique attache une grande importance. Le volume de compost parvenu à maturité est dans ce cas d'environ 12 tonnes. Le taux d'azote contenu dans le compost parvenu à maturité étant de 0,5 %, le compost en question contient 60 kg d'azote, ce qui est moins d'un tiers du volume d'azote produit dans la rizière. Il y a un phénomène d'enrichissement au-dessus des sols apporté par les pluies nitriques en raison des fixations d'azote provenant du bacillus thuringiensis, et des décharges atmosphériques, telles que le tonnerre, mais même en ajoutant le total de cet azote, le seuil de celui-ci est de 100 kg / ha. Autrement dit, dans la limite de la croissance normale et des volumes récoltés supposés, le cycle des cultures organiques n'assure pas le maintien de la fertilité azotée. Toutefois, dans le cas d'un léger affaiblissement des volumes récoltés, étant donné que l'enrichissement azoté provenant de la fixation d'azote découlant du bacillus thuringiensis et de l'air est relativement important, la fertilité azotée cyclique est maintenue uniquement par l'agriculture organique. Cependant, ainsi, les faibles récoltes sont à l'origine du problème de l'agriculture africaine qui souffre d'une pauvreté extrême.

Cet argument ne dénigre pas l'utilisation des matières organiques dans les champs, bien au contraire. Il est nécessaire de restaurer le plus possible dans les champs les matières organiques des rejets des récoltes. Prenant en considération l'agriculture en Afrique, 60 kg /ha d'azote provenant des matières organiques n'est pas une

quantité négligeable. Parmi les volumes d'engrais chimiques consommés en Afrique les engrais azotés sont au plus de 11,5 kg / ha. Les cas d'incinération des rejets des récoltes dans les champs étaient extrêmement fréquents, mais ce procédé détruisant toute l'azote, cette pratique agricole est tout à fait inacceptable. L'agriculture organique ne permet pas à elle seule d'établir une agriculture sérieuse, mais, prenant en considération l'agriculture africaine dont la consommation d'engrais chimiques est extrêmement faible et le maintien de la fertilité des sols, qui est la base du développement agricole durable, les volumes d'azote restaurés par les matières organiques des rejets des récoltes représentent une ressource de première importance.

iii) Développement technique visant à accroître la production par la réévaluation et l'amélioration des indigènes

Le niveau des récoltes des cultures principales dans les pays de l'Afrique de l'Ouest est négatif même à l'échelle mondiale, et l'accroissement des récoltes des cultures principales afin d'élargir la production pour répondre à l'avenir à la croissance de la demande est une tâche urgente après l'établissement d'une production agricole durable. Pour ce qui est de l'amélioration des techniques de culture, un renforcement supplémentaire et une extension de la recherche expérimentale pour développer de bonnes semences et établir une culture efficace sont exigés. Parallèlement, il est important de réévaluer les techniques indigènes traditionnelles pratiquées depuis très longtemps par les agriculteurs, et, lors de l'introduction de nouvelles techniques, il est souhaitable d'ouvrir la voie pour l'application de nouvelles techniques mettant à profit les avantages des techniques indigènes.

Même si les techniques indigènes peuvent être améliorées, il est indéniable que ce sont des techniques adaptées aux terrains. En particulier, étant donné qu'il est difficile d'introduire de manière adéquate du matériel agricole, l'utilisation efficace des eaux de pluie et des matières organiques telles que le fumier d'élevage conformément au zaï, l'utilisation efficace des eaux de pluie de la méthode de la demi-lune et l'utilisation de l'engrais vert des papilionacées sont importantes. Afin de stabiliser la production agricole et d'accroître le volume des récoltes, il est essentiel d'évaluer d'un point de vue scientifique la compatibilité des techniques indigènes, et, prenant en considération l'impact environnemental et la charge pour les agriculteurs bénéficiaires, d'améliorer ces techniques.

Encadré 2 : Techniques indigènes en Afrique de l'Ouest

1) Le zaï

Le zaï était une technique de culture traditionnelle dans la savane semi-aride au Burkina-Faso et au Niger, mais étant donné qu'elle exigeait une forte intensité de main d'œuvre, il a disparu dans quasiment toutes les régions. Dans la deuxième moitié des années 1980, il est réapparu après quelques remaniements techniques dans la province de Yatenga dans la région du nord du Burkina Faso, et il s'établit de nouveau progressivement en tant que méthode de préservation et d'amélioration des terres agricoles.

Le zaï consiste à creuser pendant la saison sèche un trou de quelque 30 cm de diamètre et d'une profondeur de 20 cm aux intervalles de la culture de mil, et de les remplir d'un mélange de matières organiques composé d'une petite quantité de bouse de vache, de bouse de chèvre ou de compost. La surface du trou en question est maintenue à environ 10 cm de la surface du sol, et la terre dégagée sert à faire un monticule d'un côté du trou (dans les terrains inclinés, du côté de la pente), ce qui favorise la collecte des écoulements de surface d'eau et de terre. Il s'agit d'un type de technique simple de récupération d'eau. Au commencement de la saison des pluies, le trou en question est ensemencé. En général, pour les semences du mil, il est nécessaire d'avoir plus de 20 mm d'eau de pluie, mais étant donné, qu'avec la pratique du zaï, de l'eau est concentrée au-dessous de la surface du sol, l'avantage du zaï est qu'il est possible de procéder à l'ensemencement même lorsque les pluies sont peu

abondantes. En outre, les éléments nutritifs pour les végétaux produits après la désintégration des matières organiques peuvent être absorbés par le mil. En ce qui concerne le zaï, bien que la désintégration soit rapide, en raison de la taille relativement petite du trou, en combinant l'eau et les écoulements de surface de terre avec un ouvrage en pierre (alignement de pierres suivant un contour dans les champs), l'effet peut être maintenu. Le zaï n'exige pas de travaux coopératifs et peut être effectué individuellement pendant la saison sèche. Simple du point de vue technique, le zaï est populaire parmi les agriculteurs par rapport aux autres techniques.



Pratique du zaï dans la province de Yatenga au Burkina Faso



Bouse se vache dans un trou réalisé dans le cadre de la pratique du zaï

Encadré 2 : Techniques indigènes en Afrique de l'Ouest

2) Méthode de la demi-lune

Il s'agit d'un type de technique de récupération d'eau consistant à construire une rigole de terre ouverte en demi-lune. Il s'agit d'une construction simple consistant uniquement en un monticule de terre formé avec une pelle qui ne nécessite pas de mesures, mais la durabilité étant faible il est nécessaire de procéder de la sorte pour chaque culture. L'efficacité de cette méthode peut être renforcée en améliorant les conditions du sol par un mélange de matières organiques, telles que du compost, à l'intérieur de la demi-lune. A l'instar du zaï, il s'agit d'une pratique qui peut être réalisée individuellement. Dans les régions recevant environ 400 mm de précipitations, une densité de 625 rigoles par hectare (une ligne verticale à un intervalle de 4 m) est recommandée.

iv) Mesures pour l'aménagement d'un système de distribution et d'économie de marché

Comme indiqué précédemment, les mesures pour le renforcement des capacités d'approvisionnement alimentaire ne se limitent pas nécessairement à l'augmentation de la productivité des cultures agricoles pour l'alimentation de base. Les revenus provenant de la production et la vente de produits agricoles et d'élevage ayant une prédominance relative dans chacune des régions permettront l'approvisionnement des aliments faisant défaut. Dans ce cas, le marketing des produits en question est particulièrement important. Par exemple, la transformation du beurre de karité au Ghana était confrontée au problème de l'impossibilité de trouver des circuits commerciaux. Par ailleurs, en ce qui concerne la production de riz suivant la méthode Sawah mise en œuvre en utilisant les marécages au Ghana, sachant qu'au Ghana le riz est une culture commerciale, sans l'aménagement de routes d'accès il est difficile d'installer le matériel de production et de procéder à la vente. Par conséquent, l'aménagement de routes d'accès dans le cadre de programmes tels que Vivres contre Travail par exemple peut être un dossier d'aide au développement.

Comme déjà mentionné, de nombreux programmes et projets mettent l'accent sur l'agriculture orientée sur le

marché et visent le développement agricole adapté à l'économie de marché. Dans ce cadre, l'offre de circuits commerciaux pour les produits est non seulement avantageuse pour les producteurs, mais elle permet également de favoriser les collaborations entre les secteurs concernés (distribution, transformation, consommation, etc.), d'encourager le développement économique global sans s'arrêter au secteur agricole, d'absorber la main d'œuvre dans les régions rurales et d'ouvrir la voie à la création de revenus en dehors de l'agriculture. En outre, l'aménagement d'infrastructures routières est également indispensable au bon fonctionnement du filet de sécurité alimentaire en cas d'urgence.

Les techniques de transformation et de conservation des aliments sont également un dossier important du point de vue des activités après les récoltes et de la chaîne de valeurs et débouchent sur des réserves et des stocks alimentaires.

La distribution des produits agricoles et du matériel agricole contribue considérablement à l'allègement de l'insécurité alimentaire et de la déficience nutritionnelle. Toutefois, la transformation et la distribution des produits agricoles sont à la base des domaines dans lesquels le secteur privé joue principalement un rôle. Par conséquent, il est important d'encadrer le secteur privé, et des mesures d'aide dans ce sens sont nécessaires. Il faut que le Japon également réfléchisse à une aide dans ce domaine.

v) Coopération relative à la formation des ressources humaines

Les leçons tirées de l'expérience en coopération jusqu'à présent indiquent que l'aide porte ses fruits que si le bénéficiaire a une attitude proactive. En particulier, dans le cadre du développement agricole et rural au niveau régional, il est essentiel de proposer des mesures d'incitation au développement aux agriculteurs qui connaissent bien les conditions naturelles régionales, les conditions socio-économiques et les techniques indigènes et de les sensibiliser à la prise en charge et à l'indépendance dans le domaine du développement. Dans ce but, il est important d'encadrer et de former des animateurs (des responsables dans le gouvernement, des responsables du développement technique, des responsables de la dissémination, etc.) qui puissent prendre la tête de ce mouvement. L'accent est déjà mis sur la formation des ressources humaines qui est traitée dans les nombreux programmes et projets en tant qu'un des principaux composants, mais à la lumière du point de vue exposé ci-dessus, il est nécessaire de renforcer encore davantage cette approche.

5.4 Points à garder l'esprit lors de la mise en œuvre de l'aide à l'avenir

Les besoins en aide contribuant à l'allègement de la sous-alimentation dans les régions rurales en Afrique de l'Ouest, et les orientations de cette aide ont déjà été abordées dans le chapitre précédent, mais il est nécessaire de garder à l'esprit les points suivants afin que l'aide en question porte ses fruits.

Afin de s'attaquer au problème préoccupant qui est l'objectif No.1 des Objectifs du Millénaire pour le Développement : « Eliminer l'extrême pauvreté et la faim », les approches proposées jusqu'à présent, telles que le

développement sectoriel et le développement technique, à elles seules ne sont pas suffisantes. Afin que le changement politique « du développement agricole (approche sectorielle) au développement rural » devienne une réalité, une approche plus globale est requise. Pour cela, il est important de préciser la méthodologie et la stratégie « Passer à l'attaque avec cette approche ». Par exemple, la GTZ (Allemagne) a adopté une approche cohérente consistant à traiter le problème de la pauvreté et le problème de la déficience nutritionnelle en s'attachant à accroître les revenus des agriculteurs par la méthode de la chaîne des valeurs. Dans l'aide du Japon également, l'examen d'une structure de principes et de réflexions cohérents tient une place importante. Il est considéré que dans le cadre de cet examen l'accent doit être mis sur les points suivants.

(1) Approche multidimensionnelle et composant(s) essentiel(s)

Le développement rural et le développement régional en Afrique de l'Ouest sont centrés sur le développement agricole (y compris l'élevage et la pêche) et des industries s'y rapportant, mais il est important de procéder à un développement global avec une complémentarité mutuelle avec les autres secteurs. Dans cette perspective, ces dernières années de nombreux projets et programmes adoptent de plus en plus une telle approche multidimensionnelle. Toutefois, cela ne dénigre pas les projets spécifiques thématiques et ne signifie guère que les projets individuels doivent nécessairement être multisectoriels, introduisant tous les éléments. Cependant, afin que les projets individuels soient efficaces, il est nécessaire de prêter une attention particulière à la situation des autres projets. Dans cette optique, il est nécessaire de déterminer si le projet spécifique peut-être réellement une perspective de résolution du (des) problème(s) et si l'élément essentiel est bien cerné. Par ailleurs, en ce qui concerne l'approche multidimensionnelle, les considérations suivantes concernant la coordination des aides sont également importantes.

(2) Renforcement et expansion de la coordination des aides

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'aide japonaise également, en ce qui concerne les aspects relatifs à l'établissement, la planification et la mise en œuvre des priorités, il est essentiel de procéder conformément à des principes et des réflexions cohérents. Il est important d'examiner les programmes visant une mise en œuvre efficace des aides, tels que les domaines / les sphères qui doivent être au centre de l'aide au développement (par exemple : la riziculture, le développement et la recherche, la transformation et la distribution etc.), une aide plus concrète avec d'autres donateurs au niveau des programmes et des projets, une structure pour la répartition des responsabilités, etc.

Toutefois, il n'est pas nécessaire que tous les donateurs entreprennent ensemble des programmes multidimensionnels, et, dans le cadre de la coordination des aides, le développement de mécanismes permettant une répartition des secteurs, des domaines et des tâches individuelles de prédilection de chaque donateur est souhaitable et nécessaire.

Il serait souhaitable d'établir une répartition des responsabilités au niveau mondial selon laquelle, par exemple, le

Japon contribuerait aux questions de l'amélioration de la production du riz, en particulier aux aspects de production et de transformation, et, dans le cadre de celle-ci, d'examiner des mesures de coopération pour les questions effleurées dans les points i) à v) ci-dessus. Ces dernières années, la demande en riz, principalement dans les zones urbaines, augmente dans les pays d'Afrique de l'Ouest, mais la production nationale reste à la traîne, et de nombreux pays importent du riz de Thaïlande et du Vietnam. Par ailleurs, en raison de l'inexpérience dans les techniques de préparation après les récoltes, le riz produit localement n'est pas en mesure de concurrencer, du point de vue de la qualité, le riz importé. Par conséquent, l'augmentation de la production et l'amélioration de la qualité du riz permettraient aux riziculteurs de se frayer un chemin pour être présents sur l'important marché national. En outre, cela permettrait de réduire les dépenses en devises étrangères en réduisant le poids des importations. Dans ce domaine, le Japon a accumulé aussi bien l'expérience que les techniques nécessaires, et il d'agit d'un secteur de coopération dans lequel le Japon a une supériorité relative. Comme mentionné également brièvement au Chapitre 4, Taiwan continue depuis de longues années ses activités de coopération relatives à riziculture au Burkina Faso, et bien que les résultats obtenus soient remarquables, les méthodes japonaises pour positionner et mettre en place dans un cadre de travail d'ensemble une aide axée sur ce genre de compétences serait également nécessaire.

(3) Aide basée sur l'analyse de la structure de la société rurale et la structure de la prise de conscience

Dans le cadre de l'aide pour le développement rural, il est nécessaire de comprendre de manière adéquate la structure de la société rurale qui est le lieu de vie et des activités de production des agriculteurs qui sont les principaux acteurs du développement, ainsi que la structure de la prise de conscience de ce groupe. Il est estimé que cela permettrait de faciliter l'organisation des agriculteurs qui partagent les mêmes intérêts. Dans de nombreux pays, en général l'organisation structurelle est basée sur l'âge et le sexe, et elle partage les responsabilités de l'administration sociale de chacun des villages. Par exemple, dans la pratique, de nombreuses activités agricoles sont en fait assurées par les femmes. Par conséquent, le développement de techniques pouvant être acceptées également par les femmes et l'identification de méthodes de dissémination par les femmes sont probablement des facteurs indispensables. Dans cette optique, il est considéré que l'approche par des méthodes d'étude anthropologique, qui jusqu'à présent n'ont quasiment pas été prises en considération dans l'aide dans le secteur agricole devrait être efficace. Comme indiqué précédemment, l'utilisation et le renforcement d'une telle organisation sont également importants pour l'établissement et la gestion du filet de sécurité.

(4) Eveil de l'ingéniosité et de l'indépendance des agriculteurs

Comme évoqué brièvement dans le paragraphe précédent, dans le cadre de l'aide au développement, il est indispensable de renforcer la motivation des agriculteurs qui devront être les principaux acteurs de ce développement. En ce qui concerne les résultats de l'aide au développement, le succès ou l'échec de celle-ci est tributaire de l'intérêt et de l'indépendance des agriculteurs, qui en sont les bénéficiaires mais également ceux qui

prennent les risques. Par conséquent, dès la phase de la conception du projet, il est nécessaire de renforcer la participation proactive et la compréhension des agriculteurs, qui devront être les acteurs principaux, et éveiller leur ingéniosité et leur indépendance. Dans le projet de développement rural participatif dans les régions reculées en Zambie mis en œuvre actuellement par la JICA, des activités mettant l'accent sur les méthodes participatives sont réalisées. Dans la zone en question, il est nécessaire d'examiner les possibilités d'application de telles méthodes participatives et de tenter leur mise en pratique.

(5) Considérations des spécificités de l'aide au secteur agricole mettant beaucoup de temps à porter ses fruits

L'agriculture est une affaire avec la nature, et étant donné les particularités de l'Afrique de l'Ouest, il faut en général compter beaucoup de temps pour que les projets d'aide au développement agricole et rural ciblant les petits agriculteurs portent leurs fruits. Le cas du projet de la Banque Mondiale au Ghana impliquant la recherche agricole et la dissémination de l'agriculture ainsi que le cas du projet de la riziculture irriguée au Burkina Faso mis en œuvre par Taiwan témoignent de cet état de fait. Par conséquent, à l'avenir également la formulation et la mise en œuvre de programmes et de projets étalés dans le temps seront exigées. Dans cette optique, des mesures sur le long terme seront nécessaires sur la base du principe de l'uniformité mentionné ci-dessus. Toutefois, il sera important de procéder à une surveillance et à des évaluations régulières, et, sur la base de celle-ci, de mettre en œuvre un suivi efficace.